



LES GENRES LITTÉRAIRES

LE JOURNALISME

PAR

LÉON LEVRAULT

LIBRAIRIE MELLOTTÉE

LES GENRES LITTÉRAIRES

LE JOURNALISME

PAR

LÉON LEVRAULT
PROFESSEUR AU LYCÉE CONDORCET

LIBRAIRIE MELLOTTÉE
48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE - PARIS VIE



LE JOURNALISME

LES GENRES LITTÉRAIRES

LE JOURNALISME

PAR

LÉON LEVRAULT

PROFESSEUR AU LYCÉE CONDORCET

LIBRAIRIE MELLOTTÉE

48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS VI^E

AVERTISSEMENT

Ce livre appartient à la collection des *Genres littéraires*. Le plan, la méthode, l'intention sont absolument les mêmes que dans les volumes précédents. Toutefois, étant donné le caractère un peu spécial du genre, nous voulons brièvement préciser de quelle façon nous avons traité le sujet.

On s'imagine trop aisément qu'avant 1789 la Presse française n'existait point. Non ! elle avait fourni une très brillante carrière, et nous avons tâché de montrer comment fut forgé l'instrument dont on a fait, depuis lors, un merveilleux usage.

D'autre part, au XIXe siècle, où les journalistes furent légion, nous avons parlé seulement de ceux qui furent représentatifs du genre à certain moment de son existence ; et volontairement nous n'avons point dépassé, dans cette étude, la date de juillet 1881. L'heure, en effet, n'a point sonné de raconter nos querelles contemporaines et de juger des publicistes qui sont encore bien vivants.

Ces réserves faites, nous espérons que notre livre sera utile au grand public et à la jeunesse des Ecoles. Les uns y trouveront l'histoire résumée d'un genre, auquel on ne consacra jusqu'à ce jour que des ouvrages volumineux. Les autres y puiseront des connaissances indispensables sur des écrivains renommés. Et nous aurons atteint pleinement notre but, si tous emportent de cette lecture l'amour du journalisme qui a donné à la France tant d'hommes de courage et de talent.

L. L.

LE JOURNALISME

CHAPITRE PREMIER

Les débuts du genre

L'importance du journal dans la société actuelle. — « Mon journal ! » s'écrie le Parisien, quand il descend le matin dans la rue ; et c'est un amusant spectacle que de voir les gens qui se rendent à leur travail ou à leurs affaires. Tous ont à la main un journal : l'employé et l'ouvrier se hâtant vers le magasin ou l'atelier ; le collégien qui porte sous son bras la serviette bourrée de livres ; la midinette qui achève de lire *Le Matin* ou *Le Petit Journal*, en savourant « son café crème » et en grignotant un croissant. Tous n'ont point les yeux attirés par les mêmes articles. Ceux-ci préfèrent la politique ou les communiqués de la C. G. T. Ceux-là se préoccupent du dernier match de boxe et des histoires de coulisses. D'autres négligent tout pour « la Mode » ou le feuilleton-cinéma. Mais tous agitent, plient et replient, parcourent avec empressement la feuille de papier où l'encre n'a pas fini de sécher. Et c'est avec regret qu'ils la font disparaître dans leur poche ou dans le petit sac à main, alors que des plus fortunés

commencent à lire dans leur cabinet ou dans leur lit le *Figaro*, l'*Action Française* ou l'*Echo de Paris*.

C'est la même comédie quand paraissent les journaux du soir, car il faut connaître la cote de la Bourse, « le résultat complet des courses », ou les tentatives de la police pour retrouver les assassins de quelque bijoutier disparu. Vienne une bourrasque parlementaire, « une belle séance » où les ténors de la politique se hâtent de plastronner à la tribune, alors c'est la bataille autour des kiosques ; on se bouscule ; on s'injurie ; tandis qu'une meute de camelots se précipite en vociférant sans relâche : « Demandez la chute du Ministère !... La *Presse* !... La *Liberté* !... *Paris-Soir* ! » Saluez ! C'est le journalisme qui passe ! Et vous êtes l'humble sujet de ce redoutable potentat.

Gaston Boissier l'a fort bien dit : « Qui pourrait se priver aujourd'hui de lire son journal ? C'est devenu un besoin presque aussi impérieux que le boire et le manger. Il ne suffit plus de le recevoir le matin et le soir : il y en a à Paris qui se succèdent d'heure en heure ; et il se trouve des gens qui achètent toujours celui du dernier moment pour être mieux renseignés (1) ». Aussi le journalisme est-il une puissance avec laquelle les grands de la terre doivent compter. Il a pris sous sa dépendance toutes les manifestations de la vie intellectuelle et sociale. Il cite à sa barre les plus hauts magistrats de la République. Il régente la littérature : poètes, romanciers, auteurs dramatiques relèvent

(1) G. BOISSIER, *Tacite*, p. 240. Il avait prévu *Paris-Midi*.

tous de ses arrêts. Ils en viennent à publier des articles au lieu de composer des drames émouvants ou des strophes sonores. Et tout le monde se targue d'être « publiciste » aujourd'hui.

Cela ne va point sans protestations, et des médisants vous chuchotent : « Le Journalisme ressemble à la langue humaine, dont le fabuliste disait qu'elle est la meilleure chose et la pire. Il défend les plus nobles causes, mais il répand les plus atroces calomnies. Il plaide éloquemment pour la Liberté en péril, mais il se constitue l'apologiste du Despotisme triomphant. Il cloue au pilori un Socrate et il met sur le pavois un Verrès dont les écus ont un aimable son. Il compte parmi les siens d'admirables semeurs de vérités fécondes, mais il leur inflige le voisinage d'aigrefins, tel que ce gueux de Bel Ami si bien portraituré par Maupassant. Et pour quelques hommes d'un talent rare, que d'écrivains médiocres ! pour quelques publicistes, devant lesquels on s'incline, que d'arrivistes prêts à se prosterner devant la fortune, et à brûler ce qu'ils avaient adoré ! »

Dans ce réquisitoire tout n'est point faux, et Sainte-Beuve avait déjà dit : « C'est notre gloire et c'est notre plaie que le journal ! (1) ». Oui ! on a beau jeu à médire de lui, et à flétrir, avec Musset, qui pourtant défendit la liberté de la Presse, « le seigneur Journalisme et ses pantalonnades (2) ». On peut n'y voir, comme Ferdinand Brunetière, « que la déplorable, la redoutable, la détestable

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, tome II.
(2) Musset a protesté contre les projets de loi de M. Thiers

facilité de parler de tout sans avoir rien appris (1) ». On peut encore approuver Alfred Nettement d'avoir dit : « Le journaliste ne laisse rien à la postérité et n'a point travaillé pour elle ». Il faut cependant conclure avec lui : « La Presse, cette improvisation écrite n'en est pas moins une des formes de la littérature contemporaine (2) ». Allons plus loin ! elle est, au xxe siècle, la forme la plus aimée du public. Le Journalisme, ce dernier né de la famille, est maintenant le plus vigoureux de tous les genres littéraires et, chaque jour, il grandit au détriment de ses aînés, qui doivent solliciter de lui une protection ou un asile, mais que trop souvent il exproprie ou supprime sans pitié et radicalement.

Les journaux à Rome. — Le Journal, dont notre ardente curiosité ne saurait se passer aujourd'hui, naquit toutefois tardivement.

Dans l'antiquité, un seul peuple entrevit le Journalisme. On pourrait croire que ce furent les Grecs, nation de curieux et de bavards. Mais à cause des limites étroites de chaque petite

---

(*La Loi sur la Presse*, août 1835) ; mais, en décembre 1844, il voudrait attaquer :

D'abord le grand fléau qui nous rend tous malades
Le seigneur Journalisme et ses pantalonnades ;
Ce droit quotidien qu'un sot a de berner
Trois ou quatre milliers de sots à déjeuner. (*Sur la Paresse*).

(1) *Discours de réception à l'Académie française.* Brunetière ajoute : « Quelque question qui vienne à s'élever — de politique ou d'histoire, de littérature ou d'art, de science ou d'administration, d'hygiène ou de voirie, de toilette, messieurs, ou de cuisine — je crains que l'improvisation ne se réduise à l'art de donner le change, par un vain cliquetis de mots, sur l'étendue, la profondeur, l'universalité de notre ignorance. »

(2) *Littérature française sous le gouvernement de Juillet.*

république, on n'éprouvait pas le besoin d'un Bulletin d'Athènes ou de Sparte. C'est autour de le Pnyx que se rédigeait le journal entre Athéniens désœuvrés : « Qu'y a-t-il de nouveau ? — Philippe est mort ! — Non ! mais il est malade ! » Chacun colportait les renseignements ; et maintes railleries de Démosthène nous font exactement connaître ce qu'était cette gazette parlée.

Ce sont les Romains qui, les premiers, eurent des espèces de journaux, dont le succès fut très grand. Longtemps ils se contentèrent de l'*album*, que l'on apposait à la porte du grand pontife, large tableau, tout « blanc », en haut duquel étaient inscrits les noms des consuls de l'année. On y consignait les événements notables : délibérations du Sénat ; assemblées du peuple ; cérémonies solennelles ; sièges et batailles ; prodiges, catastrophes, épidémies. Et tous consultaient cet *album*, qui s'en allait, fin décembre, aux archives, grossir le trésor des *Annales maximi*.

Mais cette sèche prose officielle n'eût point suffi à satisfaire la curiosité des Romains. Heureusement, d'autres tableaux, posés par des particuliers, les renseignaient sur les menus faits de la vie commerciale ou industrielle. Puis d'aimables compères tenaient leur quartier général près des Rostres ; et pour ce motif on les appelait *subrostrani* (1). C'étaient les « reporters » de l'époque. Après s'être bien concertés, ils se dispersaient à travers les « compites » de la ville et ils y donnaient

(1) « Ceux qui vivent au pied des Rostres » (CICÉRON, *Familiares*, VIII, 1).

créance aux nouvelles joyeuses ou « qui glacent (1) ».

Tout cela n'avait que de vagues rapports avec le vrai journalisme. Mais César, ce clairvoyant politique, pressentit l'importance de la publicité, et, en 59 avant J.-C., « il établit qu'on dresserait chaque jour un procès-verbal des Actes du Sénat et du Peuple et qu'il serait rendu public (2) ». On commença alors d'afficher la relation des assemblées sénatoriales ou populaires, d'après les notes prises par les *notarii* ou sténographes attitrés, et ce furent les *Acta Senatus*.

Ces **Acta Senatus** firent-ils aux petits incidents de la vie romaine un accueil si généreux qu'ils seraient devenus les **Acta diurna** ou les *Acta populi* ! C'est peu probable, car un Bulletin officiel n'aurait pu accorder une place aux « inepties », aux « sottises », aux « futilités », dont parle Cœlius à Cicéron (3).

Les *Acta* sont en tout cas envahis par les « faits divers » : incendies, enterrements pompeux, exécutions capitales, fêtes publiques, belles cérémonies, jeux du cirque. Crispinus Hilarus est venu de Fésules offrir un sacrifice au Capitole, en compagnie de ses 73 fils ou petits-fils. Un chien fidèle a tâché de soutenir à la surface du Tibre le cadavre de son maître lancé dans le fleuve par le bourreau.

---

(1) Horace, *Satires*, livre II, satire 6e, vers 50. Tite-Live raille les nouvellistes qui prétendent diriger les opérations militaires (livre XLIV, c. 22). Enfin Martial nous présente (*Epigrammes*, livre IX, 36) le nouvelliste Philomnus qui sait ce qu'on a résolu dans le conseil du roi des Parthes. C'est l'ancêtre du Basilide de La Bruyère.

(2) Suétone, *Jules César*, c. 20.

(3) Cœlius a Cicéron (*Familiares*, VIII, 11).

Un admirateur de Félix, cocher de la faction rouge du Cirque, s'est jeté sur le bûcher de son idole parce qu'il ne voulait pas lui survivre. Tout cela Pline l'Ancien déclare l'avoir trouvé dans les *Actes* (1). Déjà même on les utilise pour se tailler une réclame ; des donateurs font insérer des « entrefilets », pour ne point permettre qu'on ignore leurs bonnes actions ou leurs largesses (2) ; et décidément il n'y a rien qui soit nouveau sous le soleil... « Inepties ! » s'écriait Cœlius. Sans doute ! Mais c'étaient ces niaiseries que le gros public recherchait et que l'on inséra de préférence, quand il devint dangereux d'effleurer la politique.

En outre, d'autres tableaux furent affichés par des personnages, qui voulaient gagner la faveur du peuple. Des *operarii* ou « manœuvres » rédigèrent des gazettes manuscrites où ils ajoutaient des nouvelles de leur cru. Lors du séjour de Cicéron en Cilicie, Cœlius lui envoie la « compilation » de Chrestus, et le *Commentarius rerum urbanarum*, pour lequel cet intellectuel raffiné dissimule à peine son mépris (3). Tout cela nous atteste le succès du « Journal de Rome ». Il fut grand.

On faisait copier les *Acta* afin de les expédier aux amis qui résidaient en province (4). On se passion-

(1) *Histoire Naturelle*, livre VII, 11 ; livre VIII, 54, 61, etc.

(2) Sénèque a dit : « Beneficium in *Acta* non mitto... », « Je ne fais pas insérer mon bienfait dans la *Gazette* » (*De Beneficiis*, II, 10).

(3) « Tout s'y trouve, dit-il, sénatus-consulte, édits, anecdotes, faits divers » (*Familiares*, VIII, 1) ; et ailleurs : « Laissez de côté bien des choses : sifflets au théâtre, récits de funérailles et autres futilités » (*Familiares*, VIII, 11).

(4) Cicéron dit à Atticus : « J'ai reçu les *Acta urbana* jus-

nait pour leur lecture, et, si l'on comprend bien certain vers de Juvénal, plus d'une dame romaine lisait « les longs articles d'un journal », tandis qu'on fouettait en sa présence la coiffeuse maladroite ou l'intendante paresseuse (1). Dans les sables brûlants de l'Egypte ou dans les brumes de la Germanie, les légionnaires ne pouvaient se passer des *Acta* ; et Tacite nous apprend qu'ils lisaient avec avidité les exemplaires qu'on leur faisait parvenir (2). La Rome antique était déjà possédée du désir de connaître « l'actualité ».

On pourrait même s'étonner que les *Acta* ne se soient point développés davantage. Mais la poste ne fonctionnait que pour le chef de l'Etat (3). D'autre part, l'imprimerie n'existait point ; et, quand on avait dicté le texte complet à quelques douzaines d'esclaves, on se trouvait en possession d'un petit nombre d'exemplaires. Enfin les hommes politiques ne soupçonnèrent point l'importance du journal pour la diffusion de leurs idées et pour agir sur la foule par quelque article sensationnel. C'est pourquoi les *Acta* restèrent un mélange de procès-verbaux très secs et de faits divers laconiques ; ils méritèrent le dédain de Tacite qui, cependant, y puisa ; et les Romains ne peuvent revendiquer la gloire d'avoir créé le Journalisme.

---

qu'aux nones de Mars » (*Ad Atticum*, VI, 2). Plus tard, Pline le Jeune écrit : « Copie entièrement les *Acta urbana* pour nous, pauvres campagnards » (Lettres, IX, 15).

(1) JUVÉNAL, *Satire VI*, vers 483 : « ...longi relegit transversa diurni ».

(2) TACITE, *Annales*, livre XVI, c. 22.

(3) Cœlius recourait aux « messagers des publicains » (*Familiares*, VIII, 7).

Du moyen âge au XVIIe siècle. — Les *Acta* furent balayés par l'ouragan des invasions barbares. Pendant longtemps l'esprit humain fut plongé dans un sommeil léthargique, et, quand cette torpeur se dissipa, il n'y eut rien qui ressembla à une tentative quelconque de journalisme. Nos ancêtres apprenaient les événements contemporains grâce aux jongleurs qui, après avoir déclamé devant le portail de l'église ou dans la grande salle du château fort quelque joyeux fabliau ou quelque fragment d'épopée, racontaient ce qu'ils avaient entendu dire ou vu de leurs propres yeux. De même, les pèlerins payaient leur écot en apportant des nouvelles de pays lointains ; les artisans, qui faisaient leur tour de France, jouaient le rôle d'informateurs ; et l'on interrogeait les messagers officiels, au moment de leur passage dans les villes. C'était une chronique parlée et rien de plus !

A partir de la Renaissance, il y a des pressentiments. Lors de son expédition en Italie, Charles VIII fait imprimer de véritables « communiqués », et ces *Extraits des lettres de l'ost* sont vendus à travers Paris. A Venise, le Conseil des Dix publie des **Notizie scritte** ou **Fogli d'avisi**, où l'on résume négociations diplomatiques et faits de guerre. Mais ce sont des circulaires que l'on adresse aux ambassadeurs et aux grands personnages de la République ; elles n'ont aucun caractère périodique, et jamais le peuple ne prend connaissance de ces *Notices écrites* ou de ces *Feuilles d'avis* (1).

(1) On lisait, dit-on, ces *Feuilles* à quiconque donnait un

Vers la fin du XVIe siècle, apparaît quelque chose de bien plus important. A Augsbourg, la riche maison des Fugger fait rédiger, sous le nom d'**Ordinari Zeittungen**, une correspondance commerciale pour les nombreux représentants qu'elle possède dans le monde entier. Cette correspondance contenait des renseignements utiles sur l'agriculture, le négoce, la situation financière ; on y insérait des lettres écrites en italien, en latin, et dans les langues les plus diverses ; c'était comme une gazette composée au pied de la tour de Babel. Mais on ne se servait pas pour elle de l'invention de Gutenberg, car elle était réservée à des agents de la maison ou à de rares privilégiés. Tel bulletin autographié de notre époque donnerait une idée exacte des *Ordinari Zeittungen*.

Cependant le Journalisme naissait sous la pression des événements. En face de l'Eglise catholique le Protestantisme s'était dressé. On luttait pour la défense de ses opinions. Et si, dans cette furieuse bataille, les gros traités de controverse pouvaient influencer une élite, quel homme du peuple y aurait compris quelque chose ? Alors de presses clandestines s'envolent des feuillets, faciles à dissimuler et à colporter. Les Réformés font ainsi connaître les persécutions qu'ils subirent et les victoires qu'ils remportèrent. Le Pouvoir a beau déclarer criminels « les faiseurs de placards et de libelles diffamatoires » ; il a beau les menacer

---

petite pièce de monnaie (*Gazetta*). De là serait venu le mot *gazette*.

« du fouet » ou d'être « pendus et étranglés (1) », il ne peut empêcher ces feuilles de circuler à travers l'Europe et d'être affichées quelquefois dans l'antichambre des monarques.

La vogue de pareilles publications fit réfléchir les imprimeurs d'Angleterre et des Pays-Bas. Ils se dirent que ce serait une entreprise lucrative que d'éditer non plus des « placards » de guerre civile, mais des « feuilles » paraissant à intervalles réguliers, où les faits saillants de l'époque seraient exactement rapportés. En 1605, à Anvers, Abraham Verhoeven obtenait l'autorisation de publier « les nouvelles récentes, les victoires, les sièges ou les prises de villes » ; et cela donna naissance aux **Wekelyke Tydinke**, gazette illustrée qui devint bientôt hebdomadaire. Cependant Nathaniel Butter fondait à Londres, en 1622, les **Weekly News** ou *Nouvelles* hebdomadaires, dont le succès fut assez vif pour que ses reporters servissent de cible aux humoristes anglais (2). Enfin un médecin de Paris, qui s'était fait entrepreneur de publicité, eut connaissance des gazettes de Londres ou d'Anvers par un correspondant de son « Bureau d'adresse et de rencontre ». Ingénieux et actif

(1) Ordonnance de Romorantin, mai 1560 ; loi de janvier 1561 ; arrêt du Parlement, 15 janvier 1561.

(2) En 1625, le poète Shirley les dépeint ainsi : « Ces gens-là, avec une heure devant eux, vous décriront une bataille dans quelque coin de l'Europe que ce soit, et pourtant ils n'ont jamais mis le pied hors des tavernes. Ils vous décriront les villes, les fortifications, les forces de l'ennemi ; ils vous diront ses alliés, ses mouvements de chaque jour. Un soldat ne peut pas perdre un cheveu de sa tête, sans avoir à ses trousses quelque page in-4° ».

Renaudot vit tout de suite le parti qu'on pouvait tirer de cette invention, si on se procurait des informations toujours fraîches pour tenir le public en haleine par une publication régulière. Fin mai 1631 commençait de paraître la *Gazette* : le Journalisme était créé.

Mémento bibliographique. — Hatin, *Histoire de la Presse* (Poulet-Malassis); Hatin, *Le Journal* (Germer Baillière) ; Victor Leclerc, *Des journaux chez les Romains* (Firmin Didot) ; Hübner, *De senatus populique romani Actis* (Leipzig) ; Gaston Boissier, *Tacite* (Hachette) ; Tavernier, *Du Journalisme* (H. Oudin) ; Datz, *Histoire de la publicité* (Rotschild) ; V. Leber, *De l'état réel de la Presse et des pamphlets depuis François Ier jusqu'à Louis XIV* ; Pezet, *Recherches sur l'origine des journaux* ; Cucheval-Clarigny, *Histoire de la Presse en Angleterre* ; Sainte-Beuve, *Portraits contemporains.*

CHAPITRE II

De la « Gazette » au « Journal de Paris (1) ».

Théophraste Renaudot et la « Gazette ». — C'est en 1630, et il y a grande affluence dans une maison de la rue de la Calandre, non loin du Palais de Justice. Théophraste Renaudot vient d'y installer un **Bureau d'adresse et de rencontre** ; et il a doté cette agence d'une enseigne sonore : « *Au Grand Coq* ». Le « Bureau » est excellemment situé, en plein centre de l'Ile, à deux pas du Palais, ce rendez-vous des gens de loi et d'affaires, des gentilshommes et des bourgeois. Aussi ne le voit-on pas désemplir ; et les femmes contemplent avec envie ce « Bureau », dont le propriétaire, par précaution contre la médisance, leur interdit l'accès formellement.

Entrez-y ! Vous en verrez sortir tout joyeux un apprenti auquel on vient d'indiquer un patron. Vous entendrez des gens demander un aumônier ou un secrétaire, un blanchisseur ou un maître d'hôtel, un précepteur ou un palfrenier. Vous pourrez y coudoyer procureurs ou notaires en quête d'une étude ; bibliophiles ou collectionneurs, qui s'informent des prochaines ventes de biblio-

---

(1) Nous montrons, dans ce long chapitre, comment par une longue évolution nous sommes arrivés à posséder le vrai Journal.

thèques, de manuscrits, d'objets d'art. Cherchez-vous un appartement meublé, un magasin, une maison ? Voici la liste des locaux vacants ! Est-ce l'adresse d'un magistrat, d'un médecin que vous désirez ? On vous renseignera avec autant d'exactitude que le fera plus tard le *Bottin*. Et si vous avez à faire connaître un mariage, un deuil, une naissance, Renaudot s'en chargera, de même qu'il vous mettra au courant des changements de demeures, des arrivées ou des départs, des « déplacements et des villégiatures », comme nos feuilles mondaines d'aujourd'hui. Oh ! la merveilleuse invention que ce « Bureau » ! et comme les Parisiens du XVIIe siècle ont raison de prôner l'homme qui le créa !

Théophraste Renaudot était né, probablement en 1586, dans le Poitou, à Loudun (1). Après avoir étudié la chirurgie, avoir pris à 19 ans « ses degrés de médecine », et avoir beaucoup voyagé en s'occupant « d'herboristerie », il s'était acquis une célébrité telle qu'on le choisit, en 1612, pour être médecin du roi. Dès son arrivée à Paris, s'inspirant (il le dit lui-même) d'un curieux passage de Montaigne (2), il avait conçu l'idée de cette agence et, le 14 octobre 1612, il avait obtenu le privilège exclusif d'exploiter un établissement de

(1) On n'est point d'accord sur la date exacte. Le 1er novembre 1653, la *Gazette* dit qu'il mourut le 25 octobre « en sa soixante douzième année » : il serait donc né en 1582. Mais sous un portrait de lui, dans un exemplaire de la *Gazette*, on lit : « ætatis anno 58, salutis 1644 ». Il doit donc être né en 1586, ayant 58 ans en 1644.

(2) Le chapitre 34 du livre I des *Essais*, intitulé : « *d'un défaut de nos polices* ».

cette nature. Mais de nombreux obstacles s'étaient opposés à la réalisation de son désir jusqu'à l'heureux moment où il put contempler enfin la vogue extraordinaire du « Bureau ».

La publicité vient de naître, et nous savons quels progrès ont été les siens depuis lors. Mais sans y prendre garde, le bon médecin va fonder ce qui est aujourd'hui la première puissance de l'univers. Pour les besoins de son « Bureau » il entretenait une vaste correspondance avec la province et l'étranger. Il recevait des nouvelles ; il en faisait profiter ses visiteurs ; et ceux-ci lui communiquaient en échange ce qu'ils apprenaient par leurs moyens personnels. Théophraste ne manqua point d'afficher les événements importants de la semaine, comme on affiche maintenant ceux de la journée à la porte des établissements de crédit. L'idée lui vint d'imprimer tout cela ; et peut-être y fut-il incité par les *Nieuwe Tydinghen* dont on lui apporta un numéro. Telle fut l'origine de la *Gazette*, modeste aïeule de nos journaux.

Le premier numéro parut le 30 mai 1631 (1). Après des nouvelles de Constantinople, de Rome, d'Espagne, de Portugal jetées pêle-mêle en vingt lignes, il contient des informations provenant de la Silésie, de Vienne, de Venise, de Prague, de Leipzig, de Mayence, d'Amsterdam, d'Anvers, il renseigne le lecteur sur les mouvements de

(1) Les cinq premières *Gazettes* portent les lettres : A, B, C, D, E ; la sixième, marquée F, est datée du 4 juillet ; et, comme la publication était hebdomadaire, le premier numéro est bien du 30 mai.

troupes à travers l'Allemagne, les victoires remportées par Gustave Adolphe, le célèbre siège de Magdebourg. Quant à la France, il n'en est pas question. Le succès est, cependant, très vif ; et Richelieu s'intéresse à une entreprise dont il a deviné l'importance. Renaudot se hâte donc de développer sa *Gazelle.* A partir du 6e numéro, il s'occupe de notre pays et il insère, avec une sécheresse extrême, les nouvelles de Paris et de la province : duels, mariages, maladies, morts des personnages connus. Qu'on en juge d'après ces spécimens :

3 *juillet* : Depuis quinze jours sont ici décédés des fièvres continues, qui y sont fort fréquentes, MM. Berger et de Bragelone, conseillers au Parlement, et M. Charles, le plus fameux médecin de cette ville. — *De Rouen, le* 8 *de juillet* : Le différend venu, ces jours passés, pour la danse d'une noce a fait s'entre-tuer à trois lieues d'ici onze personnes, du nombre desquelles sont les seigneurs de Fontaine-Martel, Malleville et Boufard.

On croirait lire « les nouvelles en trois lignes » que publient certains de nos journaux. Il renonce bientôt, d'ailleurs, à ce laconisme excessif et des articles reçoivent le développement qu'ils méritent. Aussi, quand il publie le *Recueil des Gazelles de l'année* 1631, les 31 numéros, parus au cours de l'année expirante, composent un assez gros volume.

En tête de ce *Recueil* figure une dédicace à Louis XIII, « dont la bonté ne dédaigne point la lecture de ces feuillles » et Renaudot s'écrie avec orgueil : « Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume et mon style. C'est, au reste, le journal

des rois et des puissances de la terre ; tout y est par eux ou pour eux, qui en font le capital, et les autres personnages ne leur servent que d'accessoire ». Ensuite, il indique le but qu'il s'est proposé ; il expose les difficultés qu'il rencontre ; il relate les ennuis que lui causent les exigences des lecteurs qui voudraient toujours plus de nouveau ; qui critiquent sa façon d'écrire, trop fleurie selon les uns, trop sèche au gré des autres, et qui se plaignent de ne pas trouver dans la *Gazette* le récit de leurs plus minimes actions. Ah ! c'est déjà un supplice que la profession de « gazetier ». Mais, décidé à ne s'occuper que des choses *vraies* et intéressantes, Renaudot ne se laisse point décourager et poursuit résolument son chemin.

Comment eût-il hésité ? On dévalisait les paniers que les colporteurs portaient devant eux, pleins de numéros de la *Gazette* ; et, chaque semaine, il s'attirait davantage la faveur du public. Pour un sou parisis (1), il donnait, tout d'abord, quatre pages in-4° ; mais, en 1632, ce sont deux cahiers : la *Gazette* et les *Nouvelles ordinaires de divers endroits*, huit pages déjà ; enfin il ajoute un supplément (*Relation des nouvelles du monde reçues dans tout le mois*) qui est publié mensuellement, résume l'histoire des trente derniers jours, et lui sert à riposter aux attaques. Plus tard, ce supplément régulier fut remplacé par des *Extraordinaires*, ne paraissant point à date fixe, mais qui portaient un numéro d'ordre et qui contenaient

(1) Cela représentait dix-huit centimes environ.

des récits fort circonstanciés sur les événements survenus. Cela explique et légitime le succès de la *Gazette*. Richelieu y faisait insérer de véritables « communiqués ». Louis XIII y collaborait secrètement (1), et il avait accordé à son médecin, qui fut aussi son historiographe, le privilège *exclusif* de composer et faire imprimer « les Gazettes, relations et nouvelles tant ordinaires qu'extraordinaires (2) ». A la clarté de cela, on comprend mieux l'orgueil de Renaudot, proclamant en termes vigoureux l'utilité et la puissance du Journalisme :

> Les suffrages de la voix publique m'épargnent désormais de répondre aux objections auxquelles l'introduction que j'ai faite en France des gazettes donnait lieu lorsqu'elle était encore nouvelle... Seulement ferai-je, en ce lieu, aux princes et aux Etats étrangers la prière de ne perdre point inutilement le temps à vouloir fermer le passage à mes nouvelles, vu que c'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre, et qui tient de la nature des torrents qu'il se grossit par la résistance.

Tant de célébrité et de faveur devait lui attirer bien des ennemis. Aussi, après la mort de Richelieu et de Louis XIII, le « gazetier » fut poursuivi par la haine la plus sotte et la plus injuste.

Ce journaliste était un philanthrope ; il avait, au grand désespoir des Shylocks de l'époque, institué un office de prêts sur gages, qui fut l'origine

(1) Il y faisait, paraît-il, insérer des articles où, sous le voile de l'anonymat, il disait des choses désagréables pour la reine.

(2) Lettre « au sieur Gilot, lieutenant général au bailliage du Palais » (11 octobre 1631) et *Privilège* en forme de charte, « donné à Paris au mois de février l'an de grâce 1635 ». Ce Privilège faisait de Renaudot le maître absolu de toute espèce de publicité.

du Mont-de-Piété (1) ; il avait créé des cliniques, où les malades pauvres étaient soignés gratuitement. Tous les Diafoirus, les Purgon, les Desfonandrès se levèrent, quand ses protecteurs eurent disparu ; car ce mécréant leur ôtait le pain de la bouche en les empêchant de purger et de « phlébotomiser » des clients. On lui intenta des procès ruineux (2) et on lâcha sur lui le célèbre « morticole » du XVIIe siècle, le grand pontife de la saignée, l'adversaire de tous les remèdes raisonnables, Guy Patin, sot bourgeois et médecin homicide (3), qui railla, en manant qu'il était, les infirmités physiques de Renaudot et qui, salement, l'accabla d'injures, déshonorantes surtout pour leur auteur (4).

« Le vieux Théophraste Renaudot mourut ici, le mois passé, gueux comme un peintre » écrivait, le 12 novembre 1653, Guy Patin devenu riche en assassinant ses malades. Renaudot, en effet, était mort, le 25 octobre, sans laisser après lui de fortune mal acquise ; mais il laissait un nom immortel. Attaqué, vilipendé, calomnié pendant sa vie,

---

(1) On y prêtait sur gages à 3 0/0. Il y avait là de quoi scandaliser Harpagon !

(2) Il est honteux de voir l'avocat général Talon prendre chaleureusement le parti des chevaliers de la lancette et du clystère.

(3) « Il raconte qu'il saigna treize fois, en quinze jours, un garçon de sept mois, atteint d'une pleurésie ; quinze fois, en douze jours, pour une petite fièvre de rhume, la femme d'un libraire, laquelle mourut sur un purgatif administré par surcroît ; il se vante d'avoir saigné un enfant de deux mois et un nouveau-né de trois jours ! » (Paul de SAINT-VICTOR, *Les Deux masques*, tome III, 483)

(4) Il raille « le nez pourri » de Renaudot qui était camus ; il le diffame dans sa vie privée ; il tombe dans l'ordure.

il a reçu de la postérité un tardif mais solennel hommage. Et nous devons tous contempler avec respect, dans la large rue de Lutèce, à l'endroit ou s'élevait le « Bureau », la haute statue érigée, le 4 juin 1893, à Théophraste, le philanthrope et le créateur du Journalisme (1).

La Fronde et le journalisme politique au XVIIe **siècle.** — Il y a dix-huit ans qu'on a vendu le premier numéro de la *Gazette*. Mais, en l'an de grâce 1649, on chercherait vainement quelque camelot de l'époque en train de crier la *Gazette* près de la Samaritaine et du Palais. Renaudot a émigré dans la petite ville de Saint-Germain ; il y travaille pour le cardinal-ministre ; et c'est de là que maintenant la *Gazette* se répand par tout le royaume. Mais le besoin du journalisme, que Théophraste inspira à notre nation, est devenu si impérieux que l'on imprime à Paris même une contrefaçon de la *Gazette*. Elle est rédigée par les enfants de Renaudot. En journaliste pratique, notre bonhomme exploite de la sorte les deux partis.

Toutefois, pendant cette période d'effervescence, ne cherchons pas le vrai journalisme dans la *Gazette* et le *Courrier*, ce Janus de la Presse. On n'aperçoit guère ces journaux calmes et graves : les Parisiens se disputent plutôt de petits libelles ou « feuillets ». C'est qu'on y crosse « le Mazarin » ;

(1) Le journal de Renaudot connut sous Louis XIV une prospérité très grande ; il prit, en 1762, le titre de *Gazette de France* et devint l'organe officiel, avec le droit de porter en tête les armes royales.

c'est que nous sommes au temps de la Fronde ; c'est que la passion politique semble avoir fait sortir de terre le journalisme de combat.

« Ils chantent ! Ils paieront ! » avait dit en ricanant l'Italien fourbe et cupide. Les folliculaires faisaient plus que de chansonner « l'illustrissime faquin » ; ils le déchiraient dans des pamphlets, minces brochures, imprimées sur papier de qualité médiocre et agrémentées souvent de caricatures grossières. En débitant des boniments qui provoquaient le rire, une nuée de colporteurs les vendaient par ballots. On se plaisait à les entendre aboyer sur le Pont-Neuf : l'*Arrêt du Mascarin*, le *Ministre flambé*, la *Mazarinade*, le *Catéchisme royal*, la *Lettre à Monsieur le Cardinal burlesque*. « On y courait comme au feu », selon l'expression de Guy Patin.

Nous aimerions à savoir quels furent les auteurs de ces innombrables libelles (1). Mais, si tout le monde en écrit, bien peu ont le courage de signer. Nous n'ignorons pas cependant que Sarrazin, Ménage et Blot en composèrent quelques-uns ; que Scarron donna la *Mazarinade* et l'abbé de Laffemas la *Lettre à Monsieur le Cardinal burlesque* ; que Jacques Carpentier de Marigny avoua pour son œuvre le trop célèbre *Tarif*, ainsi que des chansons spirituelles non seulement contre le ministre, mais contre beaucoup de frondeurs. A tour de rôle, chacun le paie pour ridiculiser un rival ; car on se bat beaucoup moins alors avec

---

(1) On en connaît 4.500 et c'est loin d'être tout !

son épée qu'avec la plume de ses spadassins littéraires (1). Et cela en dit long sur l'importance qu'aurait pu conquérir et conserver le journal.

Mais de cette foule de publicistes n'a point surgi un grand journaliste. Certes il y a de l'esprit et de la gaieté dans ces « Courriers » de la Fronde, si intéressants pour l'histoire du genre et qui annoncent la *Lanterne* d'Henri Rochefort. Mais leur vogue coïncide avec l'épanouissement du Burlesque et avec la publication du *Typhon*, du *Virgile travesti*, de l'*Ovide en belle humeur*. Aussi le plus grand nombre d'entre eux sont un amas d'obscénités, de mots scatologiques, d'injures ramassées « dans les ruisseaux des Halles ». C'est grossier ! C'est sale ! C'est nauséabond ! Et l'on se demande comment, au XVIIe siècle, que l'on proclame (souvent bien à tort) l'époque de la politesse raffinée, on put goûter ce langage de portefaix et ces expressions dégoûtantes, qu'aurait savourées en 1793 le rédacteur du *Père Duchesne*, mais dont rougirait de se servir aujourd'hui le plus éhonté des pamphlétaires (2).

Beaucoup s'ébaudissaient de ces propos de « haute graisse », mais cela ne contentait point d'autres gens, qui se souvenaient de la Saint-Barthélemy. Ils souhaitaient entendre tinter à

(1) Les pièces de Marigny sont difficiles à se procurer. Crépet en donne quelques-unes au tome II des *Poètes français* (chez Gide, 1861).

(2) Nous ne pouvons faire de citations. Mais qu'on lise *la Pure vérité cachée*, le *Carême de Mazarin*, les *Triolets de Mazarin* ! (*La Pure Vérité cachée* fut réimprimée à Amsterdam en 1867). C'est l'injure obscène contre une femme, la régente Anne d'Autriche

nouveau la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois et ils tâchaient de susciter quelque Jacques Clément. Aussi, en 1652, on publie la *Liste générale de tous les Mazarins* « avec leurs noms, surnoms et adresses », afin que les purs, le cas échéant, sachent où il faut courir pour égorger (1). Ailleurs, on promet 150.000 livres à celui qui poignardera le cardinal (2). On lui assure — sans compter des messes pour le salut de son âme — que 100.000 fr. seront versés à sa famille, dans le cas, où, ayant accompli le crime, il serait pris et exécuté (3). Et nous admettons que Marigny ait écrit en matière de boutade son fameux *Tarif* (4). Mais peut-on plaisanter, quand il s'agit de la vie d'un homme. Les esprits simples ne comprennent point « ces jeux d'esprit ». Ils prennent cela pour de l'argent comptant et ils jouent du pistolet ou du poignard ; non sans que le publiciste, auteur de « la bonne plaisanterie », s'indigne qu'on veuille le rendre responsable du forfait qu'il conseilla. Au temps de la Fronde, comme en d'autres siècles, honte au journaliste qui pousse autrui à l'assassinat d'un adversaire !

Et ces appels à la violence ne furent point sans

---

(1) On lit dans la *Franche Marguerite* : « Point de Mazarins ! Main basse sur toute cette canaille ! Tue ! tue ! tue ! tue ! »

(2) *Moyens infaillibles pour faire périr le cardinal Mazarin* (1652).

(3) Voir la *Croisade*. Il y a également dans la *Mazarinade* de Scarron à l'adresse de Mazarin :

Ta carcasse désentraillée.
Ensanglantera le pavé.

(4) *Tarif du prix dont on est convenu dans une assemblée de notables, en présence de Messieurs les Princes, pour récompenser ceux qui délivreront la France du Mazarin* (1652).

inquiéter les bons citoyens (1). Mais que dire de l'audace politique qui inspire certains pamphlets ? Tout d'abord, on avait soulevé peu de questions importantes. Mais plus la crise se prolonge et plus commencent à se faire jour les théories révolutionnaires. En 1651, des publicistes battent en brèche la tradition monarchique et songent à imiter l'Angleterre, qui avait décapité Charles Ier, chassé la famille royale et institué la République (2). Dubosc-Montandré ne craint pas de proclamer, en 1652, dans le *Point de l'Ovale* : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules : nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre » ; et cela ressemble fort au *Mariage de Figaro.* Il écrit froidement aussi : « En matière de soulèvement on n'est coupable que d'avoir eu trop de modération » ; et ne croirait-on pas que cela fut imprimé sous la Terreur où le « modérantisme » conduisait à l'échafaud ? En vérité, sommes-nous à l'aurore de Louis XIV ou à l'agonie de l'Ancien Régime ? Il est permis d'en douter (3). C'est pourquoi le roi dût se souvenir de ces paroles sacrilèges ; et de là vint la rancune, dont il poursuivit la capitale, ainsi que son antipathie très vive contre les an-

(1) Le Parlement finit par s'émouvoir et menaça de la prison, du fouet, de la potence, ceux qui se rendraient coupables d'aussi criminelles excitations.

(2) *Lettre d'un fidele français à la reine* (1649) : on y menace Anne d'Autriche de la hache, comme Charles Ier. *L'avis à la Reine d'Angleterre et à la France* (1650) : l'auteur convie Cromwell à nous délivrer de nos tyrans.

(3) Dans *l'Avis à la Reine* (1649) on relève cette phrase : « Le sujet armé contre son souverain devient son égal ».

ciens chefs de la Fronde qu'il rendait responsables de ces propos subversifs.

« Ils chantent ! Ils paieront ! » Las de payer, ils ne se sont pas bornés à d'anodines chansons ; ils ont malmené dans des pamphlets furibonds la Régente, son Mazarin et leurs partisans ; ils sont allés jusqu'aux limites où l'émeute prend un autre nom. S'ils avaient eu pour chefs des bourgeois intelligents au lieu de suivre, comme un sot bétail, les Longueville, les La Rochefoucauld, les Gondi, ils auraient pu, du même coup, conquérir le régime républicain et la Liberté de la Presse. Mais les bourgeois n'ont pas conscience de leur force et ils se laissent duper par les aristocrates, qui se préoccupent seulement, après avoir manqué leur affaire, de vendre cher leur soumission. Le Journalisme sort très meurtri de cette piteuse aventure. Il voulait faire craquer les entraves dont on l'avait garrotté ; il avait l'ambition de devenir l'organe bruyant de l'opinion publique ; et pour de nombreuses années, on vient de lui mettre un baillon.

Ce baillon, vers la fin du XVIIe siècle, il fallut bien le desserrer. Les pamphlets sur la politique intérieure avaient pullulé pendant la régence. Les libelles qui traitent de la politique étrangère abondent dans la seconde partie du règne personnel de Louis XIV. Mais, cette fois, c'est grâce à la complaisance du pouvoir ; c'est même à son instigation.

Après la glorieuse paix de Nimègue, le roi, par des mesures nécessaires mais violentes, avait pro-

voqué la Ligue d'Augsbourg. Lorsque Guillaume d'Orange eut chassé d'Angleterre le roi Jacques, notre allié, une nouvelle guerre éclata. Les feuilles hollandaises, qui, depuis vingt ans, n'avaient point ménagé Louis XIV et qui étaient rédigées non seulement par des partisans du Stathouder, mais par des écrivains français obligés de vivre en Hollande à cause de leurs idées religieuses ou de leurs livres condamnés, se déchaînèrent contre lui. Parmi les plus belliqueux se signalèrent la *Gazette d'Amsterdam*, les *Lettres sur les matières de ce temps* et ce *Mercure historique et politique*, où Rousset de Missy, calviniste haineux, vomit des diatribes contre sa patrie, qu'il devait combattre, un jour, sur le champ de bataille de Malplaquet.

Tous ceux qui avaient constaté, lors de la Fronde, quelle action les publicistes peuvent exercer sur l'opinion voulaient qu'on répondît d'une encre plus corrosive encore. Mais on craignait d'accorder à la *Gazette*, peu habituée à ce genre de polémique, une liberté qu'il serait difficile de lui retirer. D'un autre côté, Louis XIV se refusait à utiliser des pamphlétaires à gages, comme ceux que possédaient ses ennemis. Moins scrupuleux et plus pratiques, les ministres encouragèrent tout bas et stipendièrent, on peut le croire, un bataillon de pamphlétaires qui rendirent largement aux détracteurs du roi et de la France les coups qu'ils avaient prodigués.

Le phénix de cette petite cohorte est Eustache Le Noble, baron de Saint-Georges, ancien procu-

reur général au Parlement de Metz (1). Chassé de la magistrature, emprisonné à plusieurs reprises pour avoir fabriqué des actes faux, devenu tristement célèbre par son intrigue avec Gabrielle Perreau, « la belle Epicière », une Manon dont il fut le Des Grieux, c'était un aventurier véritable ; mais il y avait un maître écrivain chez cet aventurier qui nous laissa vingt gros volumes de fables, de romans et nouvelles, de réflexions et dissertations morales, d'études historiques et théologiques (2). On avait barre sur lui ; on utilisa ses talents de polémiste ; et cela nous explique que Le Noble ait publié des libelles même quand il était en prison ; tout comme on comprend qu'il ait pu se promener dans la capitale après s'être évadé de la Conciergerie (3).

Il débute, en 1689, par cinq brochures qui paraissent à des intervalles inégaux (4). Mais à partir de janvier 1690 la publication devient régulière. Les pamphlets se succèdent de mois en mois sous ce titre général : la **Pierre de touche politique,** chacun avec un sous-titre particulier (5). Sur la première page est représentée, dans un médaillon,

---

(1) Né à Troyes (1643), il mourut à Paris, le 31 janvier 1711.

(2) Citons parmi ses meilleurs ouvrages la *Grotte des fables*, l'*Ecole du Monde*, les *Promenades*, l'*Esprit d'Esope*, les *Dialogues du Diable boiteux et du Diable borgne*, la comédie *d'Esope*, etc.

(3) D'Argenson l'aurait même soutenu pécuniairement jusqu'à sa mort.

(4) Le *Cibisme* ; le *Songe de Pasquin* ; le *Couronnement du roi Guillemot* ; le *Festin de Guillemot* ; la *Chambre des Comptes d'Innocent XI*.

(5) La *Bibliothèque de Guillemot*, les *Médailles*, la *Diète d'Augsbourg*, *la Loterie de Pasquin*, la *Tabatière des Etats de Hollande*, etc.

une tortue avec cette devise : « *Qui va piano va sano* » et ce simple mot : *Paulatim* ! Elle fut remplacée, en janvier 1691, par une gravure en taille douce qui correspond chaque fois au sujet ou, comme dit l'auteur, « au dessein du dialogue ». Ces libelles sont des conversations entre Pasquin et Marforio, deux types populaires de l'Italie (ce qui leur valut l'appellation de *Pasquinades*) et, par la suite, entre des personnages, soit historiques, soit fabuleux (1). Trente numéros avaient déjà paru quand, fin novembre 1691, le dialogue de *Protée*, où la neutralité du roi de Portugal était critiquée trop vivement, provoqua l'interdiction des pamphlets de Le Noble. Mais, en janvier 1693, celui-ci redescendait dans l'arène avec les **Travaux d'Hercule** ; pendant la guerre de la Succession d'Espagne, il rédigea les **Nouveaux dialogues politiques**, aussi mordants que leurs aînés, et jusqu'à la fin de son existence il se battit pour la cause qui lui était chère.

Le Noble est un royaliste, qui entonne l'éloge de Louis XIV, le défend énergiquement contre les coalisés et demande l'abolition de la « République » hollandaise (2). C'est un catholique, qui ne cesse de reprocher à l'Empire son alliance criminelle avec le huguenot Guillaume contre la fille aînée de l'Église. Enfin, c'est un gallican qui revendique

(1) Saint Pierre et Innocent XI ; Diogène et Charon ; l'Ombre de Monmouth et Guillemot ; Esope et Mercure ; la Sambre et la Meuse ; Hussey et Mahomet, etc.

(2) Dans les *Etrennes d'Esope* il dit que l'intérêt de tous les monarques est de détruire cet état républicain qui ne cherche qu'à leur nuire.

les droits de la monarchie française et ceux du clergé national contre le pape Innocent XI, le cardinal Cibo et les ultramontains.

Tout cela, il l'expose avec trop d'ampleur ; car ses pamphlets, qui comptent quarante-huit pages d'un texte serré, ont quelquefois l'allure de la tortue symbolique représentée sur le premier feuillet. Plus de concision rendrait le dialogue plus piquant. Mais cet excès était nécessaire à Le Noble pour étaler les nombreuses considérations qu'il fait valoir. Bien documenté par les hauts personnages qui l'inspirent, il possède également une connaissance profonde de l'histoire : la Diète d'Augsbourg lui est occasion de disserter sur le traité de Verdun, les Electeurs d'Empire, la politique de la Maison d'Autriche depuis des siècles ; et, à propos de la querelle entre Innocent XI et Louis XIV, il rappelle, non sans érudition, les démêlés de Philippe le Bel, de Charles VI, de l'empereur Henri IV avec les papes de leur temps (1). C'est pourquoi sa discussion où abondent les idées justes et originales (2), nous frappe par l'abondance de la documentation, la logique dans le développement, et l'habileté à présenter des arguments qui déconcertent l'adversaire et jettent le trouble dans son esprit (3).

---

(1) La *Diète d'Augsbourg*, le *Cibisme*, la *Chambre des Comptes d'Innocent XI*.

(2) Par exemple sur la Pologne et la Turquie.

(3) Dans les *Etrennes d'Esope* (janvier 1691) il démontre au peuple hollandais qu'il est pressuré par tous les coalisés et « sucé jusqu'au dernier ducat » pour satisfaire seulement l'ambition de Guillaume.

Le Noble sait, en outre, intéresser le public par les cadres ingénieux qu'il invente et la fantaisie qu'il déploie. Il fait dialoguer les dieux, les Ombres des grands acteurs de la comédie humaine, les fleuves et les pays personnifiés. Des médailles, des tapisseries, des lots gagnés dans une loterie imaginaire, les livres d'une bibliothèque qui n'exista jamais, lui servent pour énoncer ses opinions sous une forme plaisante et pour lancer des épigrammes empoisonnées (1). Il mêle aux lazzi de Pasquin des citations opportunes des anciens auteurs et d'innombrables textes de la Bible, dont il fait d'heureuses applications. Il n'aurait garde non plus de négliger la fable qu'il adorait (2) et par des apologues appropriés aux circonstances il égaie les discussions pénibles à suivre, permettant ainsi au lecteur de faire une agréable halte sur le chemin aride de la controverse politique.

Enfin ce qui recommande les *Pasquinades*, c'est le bon ton qui y règne. Ah ! pour riposter aux outrages et aux calomnies des Hollandais, Le Noble n'épargne point les sarcasmes rudes et les plaisanteries cruelles. Ses jeux de mots sur « le suc d'Orange », qui est « une drogue bien subtile », insinuent que Guillaume d'Orange se serait débarrassé par le poison de personnages qui le gênaient (3). Et, bien qu'on lui eût donné l'exemple en fouillant dans la vie privée de Louis XIV,

(1) Les *Médailles* ; la *Loterie de Pasquin* ; la *Bibliothèque de Guillemot*.

(2) L. Levrault, « les genres littéraires » : *la Fable*, p. 118 et suivantes.

(3) Par exemple, *les Médailles* et *la Bibliothèque de Guillemot*

peut-être aurait-il mieux valu ne point diffamer Guillemette, c'est-à-dire la princesse d'Orange, en lui prêtant des relations suspectes avec le duc de Monmouth, milord de Shafstesbury et bien d'autres (1). Mais, d'ordinaire, l'épigramme reste fort honnête ; son bon goût l'empêche de tomber dans l'obscénité ; et l'on chercherait en vain dans la *Pierre de touche politique* les expressions grossières et les injures répugnantes qui souillaient les pamphlets des frondeurs.

Faut-il donc s'étonner que les *Pasquinades* aient si complètement réussi ? On prisait fort ces feuilles judicieuses et plaisantes ; on en faisait des contrefaçons si nombreuses que Le Noble dut sévir contre leurs auteurs (2) ; on les brûlait même en Hollande, et cela démontre l'importance qu'on leur accordait. Il est fâcheux qu'un publiciste, si bien doué pour traiter de la politique étrangère, n'ait pu donner toute sa mesure et émettre ses opinions dans un journal comme la *Gazette*. Mais Le Noble est venu cent ans trop tôt : l'heure du journalisme politique n'avait pas encore sonné (3).

Les « reporters » au XVIIe siècle : Les Nouvellistes et Jean Loret. — Le 23 février 1653, on représentait au Petit-Bourbon le *Ballet royal de*

---

(1) *L'Ombre de Monmouth et Guillemot* ; *les Médailles*, etc.

(2) Dès le 6e Dialogue (janvier 1690) il se plaint de ces contrefacteurs et dans le 16e numéro, il avertit les acheteurs de ne considérer comme authentiques que les exemplaires paraphés de sa main.

(3) Nous espérons ailleurs, plus complètement que dans ce livre, faire connaître le talent de Le Noble.

la Nuit, dont les paroles étaient de Benserade et où Sa Majesté Louis XIV tenait avec élégance plusieurs rôles, notamment celui du Soleil Levant. Certain personnage, qui avait beaucoup intrigué pour obtenir un « billet ». assistait à ce somptueux gala ; il est tout fier qu'on lui ait fait un service de presse et « qu'un brave exempt de la reine ait crié d'un ton haut et net : Ouvrez tôt ! c'est Monsieur Loret ! » Oui ! qu'on ouvre à larges battants la porte ! et retenons bien cette date : un « reporter » vient de pénétrer dans le palais de nos rois (1).

Loret fut le plus célèbre de nos « reporters » au XVIIe siècle ; mais il n'était pas le premier à avoir exercé ce métier. Il fit, par écrit et en petits vers, ce que d'autres avaient déjà fait et firent longtemps encore de vive voix. La vie de salons avait développé le goût des historiettes et des anecdotes. Pendant la Fronde, on avait attaché une importance extrême aux moindres rumeurs de la rue. Aussi l'on continua à se montrer avide des faits divers. Mais la *Gazette* écartait ces futilités. Alors surgirent les « nouvellistes », actifs, curieux, indiscrets, qui faisaient profession de tout savoir et qui bavardaient à travers la ville pour se donner de l'importance ou par intérêt bien entendu. Ils existaient avant le Journalisme ; ils ont, durant de nombreuses années, agi bruyamment à ses côtés (2) ; et il a fini par s'adjoindre ces concur-

(1) La *Muse historique*, 22 février et 1er mars 1653. Cette bonne fortune lui échut souvent : 21 février et 18 avril 1654, 13 février 1655, etc.

(2) Il y eut des Nouvellistes jusqu'à la Révolution et, au XVIIIe siècle, Olivier Métra se distingua entre tous les autres.

rents, qui, sous le nom de « reporters », sont devenus pour lui des auxiliaires très précieux.

Pendant deux siècles on put les voir se réunir dans les endroits les plus fréquentés de Paris. Le ciel était-il bleu et riant ? Alors ils tenaient leurs assises en plein jardin du Luxembourg, sous le grand if et dans l'allée des Soupirs ; ou bien encore dans l'illustre jardin des Tuileries, qu'ont célébré tant d'écrivains (1). Mais que le temps devint humide ou froid, et leur cohue envahissait le cloître des Célestins non loin de l'Arsenal ; celui des Cordeliers, si voisin du collège d'Harcourt ; surtout cette Galerie du Palais, où Corneille fait se dérouler des scènes fort amusantes et que le burin d'Abraham Bosse nous a représentée si brillamment fréquentée par les petits marquis et les précieuses (2). Là, devant les boutiques des merciers et des libraires, grouille, gesticule et pérore une légion de nouvellistes, qui font le désespoir des avocats et des juges, mais dont on écoute avidemment le bavardage avant de colporter dans Paris les nouvelles de la journée... « La dernière heure » déjà !... Cependant le rendez-vous préféré de ces journalistes en plein vent fut le Palais-Royal avec son jardin, où se dressait l'arbre fameux de Cracovie (3), et ses galeries bruyantes, qu'encombrait, les jours de pluie, une foule compacte et très mêlée. Et, plus on avance

(1) Corneille, *le Menteur*, Acte I ; Richelieu, *la Comédie des Tuileries*.

(2) Corneille, *la Galerie du Palais*.

(3) Cet arbre, ainsi nommé par un jeu de mots, à cause des *craques* que l'on débitait sous son ombrage, vécut jusqu'en 1781.

vers l'époque révolutionnaire, plus devient considérable l'influence exercée par le Palais-Royal sur les idées de la population parisienne et les mouvements de l'opinion ?

Voici maintenant comment procédaient ces « reporters ». Ils se réunissaient à heure fixe en groupes ou « pelotons », et chacun d'eux apportait son petit butin. Ceux-ci décrivaient les bals, les pompeuses cérémonies, les mariages, et parlaient même des caprices de la Mode. Ceux-là excitaient le rire par des histoires d'actrices et des rivalités d'auteurs ; mais ils faisaient aussi la chronique du Parnasse, tenaient leurs auditeurs au courant des pièces de théâtre ou des romans qui allaient paraître, signalaient le tableau qu'il fallait avoir vu ou la romance fraîche éclose, qu'on devait se hâter de fredonner. Les nouvellistes graves intervenaient à leur tour : ils communiquaient les lettres de leurs correspondants étrangers ; ils murmuraient les prétendues confidences de personnages considérables ; ils traitaient de la politique intérieure, de la diplomatie, des opérations militaires ; et c'est pourquoi rôdaient autour des groupes certains individus suspects, des « mouches » que l'on sommait d'aller écouter ailleurs, en leur jetant avec mépris quelque menue pièce de monnaie. Du reste, quoique le « peloton » discutât sous la présidence d'un nouvelliste, qui avait imposé son autorité, la confection de cette gazette parlée n'allait point sans du brouhaha, sans des bagarres et sans qu'on essayât d'arracher les cheveux du contradicteur ou de le

précipiter dans un bassin. Mais on finissait par s'entendre ; on fixait la chronique officielle de la journée, et on se répandait à travers Paris en semant les nouvelles sur son passage.

N'allons point rire ! N'allons pas méconnaître l'importance des nouvellistes ! Beaucoup d'entre eux en colportant des « canards » ont mérité l'ironie de La Bruyère et de Montesquieu (1). Mais on a promptement senti combien leur rôle était considérable. Les ministres font espionner leurs propos... et ils en profitent. Les pontifes de la *Gazette* se ménagent des correspondants dans les « pelotons » ; et Donneau de Visé, quand il aura fondé le *Mercure*, continuera de venir s'alimenter de nouvelles fraîches auprès de ces bavards qu'il estimait beaucoup. Enfin grandes dames et grands seigneurs tiendront à faire consigner par écrit tous les renseignements curieux ; et ce sera l'origine des *Lettres en vers* au XVIIe siècle et, sous Louis XV, des *Mémoires secrets* de Bachaumont, de la *Correspondance* de Grimm et de la *Correspondance* de Métra où se bousculent, avec les dissertations philosophiques et littéraires, les anecdotes piquantes et scandaleuses. Non ! les nouvellistes ne sont pas méprisables ! Ce sont les « reporters » de l'Ancien Régime ; et, s'ils vivaient aujourd'hui, La Bruyère et Montesquieu solliciteraient des arrière-neveux de ces gens-là une

(1) LA BRUYÈRE, *Caractères*, chapitre des *Ouvrages de l'esprit* : « Le devoir du nouvelliste, etc. » ainsi que les portraits d'Arrias de Démophile, de Basilide. — MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, lettre 130 : le portrait des nouvellistes des Tuileries qui se termine par ces mots cruels : « Il ne leur manque que le bon sens ».

« interview » pour protester contre les *clés* des *Caractères* ou pour expliquer la genèse de l'*Esprit des lois*.

Le « brave exempt de la reine » ne soupçonnait point pareille chose quand, le 23 février 1653, il introduisait Jean Loret, né à Carentan vers le début du XVIIe siècle, et qui, après d'assez pauvres études (1), était venu conquérir la gloire à Paris. Mazarin, auquel on l'avait recommandé, ne prêta point grande attention à ce rimeur inconnu. Mais, en 1647, son *Recueil de poésies burlesques* lui valut la faveur de Mlle de Longueville, et, comme il fréquentait les « pelotons », il imagina, le 12 mai 1650, d'adresser une chronique en vers à la princesse. Dès ce jour elle prit Loret pour nouvelliste attitré et, régulièrement, le samedi ou le dimanche, il lui envoya un journal manuscrit : les **Lettres en vers** à *son Altesse Mlle de Longueville* (2). Cette gazette charmant son entourage, « le bon ange protecteur » de Loret en laissa prendre des copies. Mais on commettait des erreurs ; on s'attribuait la paternité de l'œuvre ; des libraires peu scrupuleux éditaient les *Lettres* sans rien payer. Alors, le 29 septembre 1652, Loret se décide à faire imprimer sa chronique. C'est, au début, une douzaine d'exemplaires ; puis le nombre s'en accroît très vite ; et bientôt s'affirme considérable le

(1) Voir, par exemple, 6 janvier 1663 : « Je suis donc l'ignorance même, etc. » Il n'aurait point obtenu aujourd'hui le certificat d'études primaires.

(2) Après le mariage de la princesse, ce furent les « Lettres à Mme de Nemours » (22 mai 1657). Le format était in-folio, sur deux colonnes. Courtes au début, les *Lettres* furent bientôt d'au moins 250 octosyllabes.

succès de la *Gazette burlesque*, qui reçoit, en 1656, le nom de **Muse historique**.

Les *Lettres* sont presque toutes composées sur le même patron. Chacune porte comme une espèce de titre, quelque épithète plus que bizarre (1). Puis, après gentil compliment à son « bon ange », Loret confie aux lecteurs ses petites affaires (2), conte les événements sérieux ou risibles arrivés depuis le dernier samedi, prend congé de la princesse d'une façon flatteuse, et date sa lettre avec un distique ou un quatrain, la plupart du temps humoristiques (3). Une gazette hebdomadaire pendant quinze ans ! 760 numéros ! plus de 400.000 vers ! On reste stupéfait devant un pareil tour de force et on approuve l'auteur quand il dit : « Mais, ô princesse, quelles peines d'en faire toutes les semaines ! » Il fallait qu'il fut doué d'une facilité surprenante dont Sorel, un juge difficile, l'a loué dans sa *Bibliothèque française*. La rançon de cette qualité c'est que les rimes sont « plates » ou même indigentes, le style incorrect et « un peu barbare », « c'est-à-dire indigeste et cru, et quelquefois très incongru (4) ». Soit ! mais Loret

(1) Voir dans l'édition Livet, à la fin des tomes II, III et IV. Citons : *Fondamentale*, *Ambulatoire*, *Mixionnée*, *Claustrale*, *Pileuse*, *Jubilizée*, *Bouillonnante*, *Citoyenne*, *Croustilleuse*, *Tousseuse*, *Hermétique*, etc.

(2) Il dit ce qu'il mange ; s'il a gagné ou perdu au jeu ; comment il se porte ; son admiration pour Scarron, sa haine de Renaudot, etc.

(3) « Le quinze, j'ai fait cet ouvrage, n'ayant mangé que du fromage » ; « Fait le premier du mois de mars par moi qui ne suis pas un Mars » ; « Fait en robe et bonnet de chambre, le dernier du mois de décembre » ; « Le 27 juin par moi Loret, au nez couleur de vin clairet ».

(4) Voir 22 janvier 1651, 1er octobre 1651, 26 octobre 1652

avait de l'esprit ; il nous ravit par des expressions heureuses ou pittoresques ; et, alors qu'il se sert de « burlesque langage », il franchit rarement les bornes de la décence et il oblige peu les dames à se cacher derrière l'éventail en écoutant lire sa *Gazette*.

Bien qu'il se plaigne qu'il lui soit interdit de s'occuper des affaires publiques (1), il conte joliment la comédie de la Fronde (2), soutient avec belle humeur la monarchie, ne néglige même pas les événements extérieurs : Révolution d'Angleterre, combats sur mer entre Hollandais et Anglais, mort tragique d'un sultan à Constantinople. Mais le « bon ange » et les abonnés réclament surtout des « Echos », comme nous disons aujourd'hui. Aussi, dans les *Lettres* de Loret, les faits divers de l'époque défilent sans liaison, en toute hâte, au rythme alerte des octosyllabes sautillants.

Ce sont, tout d'abord, les menus incidents. On a créé la petite poste et établi des boîtes aux lettres (3) ; des incendies ont eu lieu ; la petite vérole exerce des ravages ; les tire-laines se signalent par leurs exploits : ils ont dévalisé le chevalier de Grammont, M. de Rouville et même Benserade auquel ils ont volé... une ode et une élégie. Heureusement on sévit contre les malandrins, et il est fait mention de nombreuses exécutions capitales. A tout cela nos mondains ne prêteraient pas lon-

(1) Voir le début de la Lettre du 18 février 1652.

(2) Lire, par exemple, le récit de la bataille du faubourg Saint-Antoine et de la journée de la paille (7 juillet 1652).

(3) Lettre du 16 août 1653, vers 193 et suivants.

gue attention. Loret ne l'ignore pas et il les entretient des ballets dansés à la Cour, des bals de la ville, des concerts, des grandes fêtes, des représentations dramatiques (1). A la bonne heure ! et ils sont ravis qu'on les tienne au courant des mariages, des somptueux festins dont ils peuvent apprécier le menu (2), des naissances et des morts dans le beau monde, des duels, de tout ce qu'il « faut » savoir enfin. Et les aventures scandaleuses, si abondantes à cette époque : intrigues galantes, enlèvements, séparations ? En lisant tant d'anecdotes piquantes sur Mmes de Châtillon, de Guerchy, de Montbazon, de Saint-Mégrin, de Chevreuse, on voit que Loret fit bonne mesure et que ses *Lettres* devaient être les bienvenues auprès de son public de médisants.

Pour l'histoire des mœurs, la *Muse historique* nous apparaît une mine de renseignements, plus féconde que les lettres de Guy Patin ou de Mme de Sévigné. Mais les contemporains en raffolèrent parce qu'elle satisfaisait leur avidité de connaître la vie quotidienne trop dédaignée par la *Gazette*. Loret est donc admis aux fêtes de la Cour ; le roi et les princes lui accordent des gratifications, il est pensionné par Mlle de Longueville, par Mazarin, par Fouquet auquel il reste fidèle dans sa disgrâce (3). Cela nous prouve en quelle estime il

(1) Citons les fêtes de Vaux, 20 août 1661 ; les fêtes des *Plaisirs de l'Ile Enchantée*, 10 mai 1664 ; les *Précieuses ridicules*, 6 décembre 1659 ; l'*Ecole des Femmes*, 13 janvier 1663 ; le *ballet des Arts*, 20 janvier 1663 ; le *Ballet des Amours déguisés*, 16 février 1664.

(2) Voir, 20 mai 1650, 23 avril et 25 juin 1651.

(3) Voir la Lettre du 10 septembre 1661 (vers 125 à 160).

fut tenu jusqu'à l'heure où il écrivit d'une main tremblante : « Le 28 mars, j'ai fait ces vers, souffrant cinq ou six maux divers ». Et c'est fini ! Sa plume lui échappe des doigts ; Mme de Nemours a perdu son infatigable « reporter » ; le 18 mai 1665, Loret est mort (1).

Le « reportage » avait trop réussi à Loret pour qu'il n'eut pas des imitateurs, et ses continuateurs furent nombreux : Mayolas, avec ses *Lettres en vers à Mme de Nemours la duchesse* ; Robinet avec ses *Lettres à Madame* ; Boursault et ses *Lettres d'obligation, de respect, d'amour* ; Perdou de Subligny, qui rédigea la *Muse de Cour* et la *Muse Dauphine* ; Jacques Laurent, et tant d'autres. La *Gazette* n'osait inquiéter ces favoris de princes ; mais, lorsque François Colletet entreprit sans aucun appui, en 1676, de renseigner tous les huit jours bourgeois et négociants, dans son *Journal des Avis et Affaires de Paris*, on eut vite fait d'assommer le pauvre diable, « crotté jusqu'à l'échine », ainsi que le disait Boileau (2).

Mais aucun d'eux ne peut rivaliser avec Loret. Il savait faire la chasse aux nouvelles et les présenter de façon intéressante. Aussi, puisqu'à juste titre on érigea une statue à Renaudot, nos « reporters » modernes devraient bien mettre à la place d'honneur dans leurs salles de rédaction, le portrait si expressif et si vivant, gravé en 1658

---

(1) Dans sa *Lettre* du 25 mai 1665, Mayolas dit qu'il écrit sept jours après la mort de Loret, dont il compose l'épitaphe.

(2) Colletet, qui avait beaucoup écrit sur Paris, donna 18 numéros de ce *Journal* en prose (5 juillet à 24 novembre 1676).

par Nanteuil, de Loret, de leur ancêtre, que choyèrent jadis des princesses et que l'on recevait au Louvre avec les égards les plus flatteurs (1).

Le journalisme littéraire et scientifique. — Cependant la *Muse historique* et les gazettes, où les nouvelles littéraires voisinaient avec les informations mondaines, avaient suggéré à quelques esprits entreprenants de rédiger en prose des journaux analogues qui s'adresseraient à un public moins restreint. Cela provoqua l'apparition du journalisme littéraire et presqu'à la même date naquirent le *Mercure* et le *Journal des Savants*.

De ces deux feuilles celle qui présente le plus d'affinités avec les gazettes de Loret et de Mayolas est, sans contredit, le **Mercure galant**. En 1672, un auteur comique le créa, et, ce jour-là, mieux que par ses médiocres comédies, Donneau de Visé s'assura une place dans l'histoire (2). Voyons par quel programme il alléchait le lecteur.

Tout d'abord, et c'est bien procéder de Loret, il promet une « lettre » hebdomadaire. « Je vous écrirai, déclare-t-il, tous les huit jours, et je vous ferai un long et curieux détail de tout ce que j'aurai appris pendant la semaine ». Donc, achetez le *Mercure*, si vous voulez connaître « un nombre infini de nouvelles », « les belles actions accomplies à l'armée », des procès plus intéressants que des romans, « les pièces galantes », des aventures « en

(1) Ce portrait est en tête de la *Muse historique* (édition Livet, 1857).

(2) Né à Paris en 1638, mort le 8 juillet 1710, il a laissé des comédies, parmi lesquelles *La Mère Coquette* (1665) et les *Dames Vengées* (1695).

forme d'histoire », les jugements « qu'on fera des comédies nouvelles et de tous les livres de galanterie ». L'auteur vous introduira dans les « ruelles » les plus fréquentées et ne craindra point de descendre « jusques aux modes nouvelles », que les coquettes de province seront heureuses de connaître. Comment ne point s'abonner à un journal qui promet de telles merveilles ? On remarquera que de Visé fait montre d'une réserve extrême en ce qui concerne la politique, même étrangère. C'est qu'il n'attache à pareille chose qu'une importance médiocre. Il est soucieux, avant tout, de « galanterie ». *Galant* signifie alors *élégant*, *mondain*, *gracieux*. La galanterie est l'ensemble de ces qualités frivoles ; et le *Mercure galant* doit rester le journal de « l'honnête homme », c'est-à-dire de l'homme du monde.

Donneau de Visé ne trompa point sur la quantité de la marchandise. Dans la *Comédie sans titre*, aimable satire du *Mercure*, Boursault nous peint le secrétaire de la rédaction ne sachant plus où donner de la tête et s'écriant :

> .... Croyez-vous ma cervelle assez bonne
> Pour résister longtemps à l'emploi qu'on me donne ?
> Tant que dure le jour, j'ai la plume à la main ;
> Je sers de secrétaire à tout le genre humain :
> Fable, Histoire, Aventure, Enigme, Idylle, Eglogue,
> Epigramme, Sonnet, Madrigal, Dialogue.
> Noces, Concerts, Cadeaux, Fêtes, Bals, Enjoûments,
> Soupirs, Larmes, Clameurs, Trépas, Enterrements,
> Enfin, quoi que ce soit que l'on nomme nouvelle,
> Vous m'en faites garder un mémoire fidèle.

Et Boursault précise encore davantage dans le petit dialogue entre M. Michaut, un enthousiaste

du *Mercure*, et Oronte, directeur de ce journal :

> .... Le *Mercure* est une bonne chose !
> On y trouve de tout, Fable, Histoire, Vers, Prose,
> Sièges, Combats, Procès, Mort, Mariage, Amour,
> Nouvelles de province et nouvelles de Cour.
> Jamais livre, à mon gré, ne fut plus nécessaire.
> — Je suis ravi, Monsieur, qu'il ait l'heur de vous plaire.
> Je ne le cèle point, j'ai toujours souhaité
> Les applaudissements des gens de qualité (1).

C'est bien cela ; on ne saurait mieux définir comment Donneau de Visé charma ses contemporains. Aussi le *Mercure*, qui paraissait tout d'abord de façon irrégulière, devient un organe important. Chaque mois, de Visé, qui s'est adjoint des collaborateurs tels que Thomas Corneille, publie un numéro de trois ou quatre cents pages, sans compter des suppléments (2). Toutes proportions gardées, c'est quelque chose dans le genre de la *Revue de Paris* et de la *Revue des Deux Mondes*.

La réussite de l'entreprise est également attestée par les attaques dont le *Mercure* fut l'objet. L'ancien détracteur de Molière prêtait le flanc par les critiques qu'il avait dirigées contre de très grands écrivains, par les flatteries qu'il prodiguait aux Cotin, aux Chapelain, aux Perrault, et enfin par l'acharnement qu'il mit à préférer les Modernes aux Anciens. Aussi lui fallut-il subir les épigrammes de Boursault (3), les coups de griffe de l'au-

(1) *La Comédie sans titre*, Acte I, scènes 1 et 2. La pièce devait s'appeler *le Mercure galant*, mais de Visé fit opposition au titre.

(2) Seize ou dix-huit volumes par an, dit Boursault (Acte II, scène 6).

(3) Voir Michaut, petit-fils d'un apothicaire, qui voudrait que le *Mercure* publie une généalogie pour l'annoblir ou Lon-

teur des *Satires* (1) et les diatribes de Gacon. Celui-ci, dans le *Poète sans fard*, après avoir secoué toute la rédaction, reproche à de Visé, « cet excrément de la littérature », sa vénalité notoire, ainsi que les vilaines actions dont il se rendit coupable à son égard (2). Et qui donc ne conserve point gravées dans quelque coin de sa mémoire les lignes méprisantes avec lesquelles La Bruyère exécute la « feuille » exécrée : « *Le Mercure galant* est immédiatement au-dessous de rien. Il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent. Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y a de sottise à l'acheter. C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises (3) ».

L'auteur des *Caractères* ne se trompait point. Malgré l'hostilité de tant de gens considérables, le *Mercure galant* comptait un nombre toujours croissant de lecteurs, qui attendaient avec impatience le moment de payer trois livres le numéro de chaque mois. Aussi, vite enrichi par la vente, par le produit des réclames, par les mille profits auxquels Boursault fait des allusions discrètes, de Visé toucha une pension de 500 écus, fut nommé

---

guemain qui a fraudé la gabelle et qui paierait bien un article où l'on donnerait « un bon tour à cela ».

(1) L'épigramme sur Perrault : « Le bruit court que Bacchus, etc ».

(2) Gacon (1667-1725) malmène dans la satire *Contre les Auteurs du Mercure galant* Thomas Corneille, Le Clerc, Devins, qui « prodiguent l'encens en flatteurs mercenaires ». Dans celle *Contre le sieur Devisé*, il l'accuse de l'avoir fait mettre en prison « par un mémoire imposteur » et le blâme de publier tout article « insipide » « si l'écu le suit ». Déjà !...

(3) La Bruyère, les *Caractères*, c. i.

historiographe du roi et logea dans le palais du Louvre. Ce n'était pas un grand esprit, mais il avait su discerner ce qui convient au public et il laissa florissant le journal qu'il avait créé.

Après lui, le *Mercure* poursuivit sa brillante carrière. L'aimable bohème Dufresny, l'abbé Buchet, Antoine de La Place, Lacombe, présidèrent à ses destinées avec des fortunes diverses, jusqu'au jour où Panckoucke lui imprima un nouvel essor. Il s'enorgueillit, au XVIIIe siècle, de réunir les écrivains les plus fameux (1) et de pouvoir étaler une liste de quinze mille abonnés ; mais il avait pris des allures graves et son histoire se confond alors avec celle de la presse absolument littéraire.

Si le *Mercure* devint de plus en plus sérieux, il le dut à l'influence du **Journal des Savants** qui était son aîné de sept ans environ. L'origine de ce *Journal* est assez curieuse. Denis de Sallo aimait la lecture, et ce conseiller au Parlement, dont chacun vantait le savoir, extrayait des livres de toute espèce ce qu'il estimait intéressant (2). Il avait pour auxiliaires quelques copistes et il s'était ainsi constitué de riches dossiers qui lui permettaient de traiter, à fond et très vite, nombre de questions historiques et littéraires. Un jour, il s'avisa d'ouvrir à d'autres ses trésors et de continuer pour eux son patient travail de recherches.

---

(1) Voltaire, d'Alembert, Marmontel, La Harpe, Suard, Condorcet et bien d'autres. Le journal était si riche qu'en échange de son privilège il servait de nombreuses pensions aux gens de lettres (28.000 livres en 1762). Le vrai *Mercure* cessa de paraître en 1820 : la collection est de 1772 volumes.

(2) Denis de Sallo, né en 1626, mourut le 14 mai 1669.

Des encouragements très vifs lui vinrent de la part de Colbert ; car lorsque le ministre voulait se documenter sur la jurisprudence, les sciences ou les lettres, il interrogeait notre érudit. Et le premier numéro du *Journal des Savants* sortit des presses le 5 janvier 1665.

Denis de Sallo n'avait aucunement souci des frivolités qui charmaient les abonnés du *Mercure*. Ce qu'il veut c'est donner la biographie des grands auteurs, avec la liste de leurs œuvres et une analyse critique des plus remarquables d'entre elles. Il nous tiendra même au courant des expériences de physique et de chimie, des découvertes opérées dans le domaine des arts et des sciences, des observations du ciel et des météores, de tout ce que les anatomistes pourront « trouver de nouveau dans les animaux ».

> Enfin, dit-il, on tâchera de faire en sorte qu'il ne se passe rien dans l'Europe, digne de la curiosité des gens de lettres qu'on ne puisse apprendre par ce journal... Je crois qu'il y a peu de personnes qui ne voient combien il sera utile à ceux qui achètent des livres, puisqu'ils n'en achèteront point qu'ils ne connaissent auparavant ; et qu'il ne sera pas inutile à ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter, puisqu'ils ne laisseront pas d'en avoir une connaissance générale.

Le *Journal des Savants* est aussi à la disposition de ceux qui ont composé des mémoires curieux ; qui préparent un ouvrage, dont il leur sera loisible d'exposer les idées principales ; qui veulent solliciter les avis éclairés de leurs confrères. Et il nous semble peu banal que, dans le dernier tiers du XVIIe siècle, un homme ait compris la nécessité d'une publication périodique pour servir d'inter-

médiaire entre les gens adonnés à l'érudition et à la science.

Pour mener à bien cette entreprise, Denis de Sallo déploya une généreuse ardeur. Pendant trois mois, sans le secours de personne, il rédigea un numéro hebdomadaire de douze pages in-4°, et la faveur des lettrés encourageait son audace. Mais il ne balançait point à tout propos l'encensoir, et son indépendance lui fut fatale. Comment ? ce « faiseur de feuilles » osait critiquer le fils du morticole Guy Patin ! Il ne proclamait pas incomparable ce que Ménage avait écrit ! Dans son compte rendu des livres religieux, il se risquait à émettre des opinions gallicanes ! Pédants, pères Jésuites, charlatans de la Faculté, tous se coalisèrent ; et le nonce du pape lui fit retirer son privilège, malgré la résistance de Colbert (30 mars 1665).

Le ministre ressuscita le *Journal des Savants*, après une interruption de quelques mois, et il lui donna pour chef l'abbé Gallois, un critique plein de délicatesse et de science, mais dont la nonchalance est demeurée célèbre (1). Bientôt, à tour de rôle, l'abbé de la Roque, le président Cousin, l'abbé Bignon, développèrent l'importance de ce journal, qui correspondait à un besoin réel. Il fut acquis par l'Etat, au début du XVIII[e] siècle ; devint mensuel en 1724, et prospéra jusqu'en 1793 (2). On le vit reparaître après la Terreur car on ne

(1) Qu'on en juge ! En 1673 il ne publia aucun numéro ; il en avait écrit quatre en 1669, trois en 1671, un en 1674 !

(2) De 1665 à 1793, il avait paru plus de 120 volumes.

pouvait se passer de lui ; et, aujourd'hui même encore, le *Journal des Savants* est un représentant vénéré de notre presse littéraire.

Marivaux et l'abbé Prévost. — Grâce au *Mercure* et au *Journal des Savants*, la presse littéraire et scientifique était fondée. Un éminent contemporain estima que, s'il était excellent de s'occuper des sciences et des lettres, il était fâcheux de négliger la morale (1). Quelques articles anonymes, publiés en 1717 et en 1718 dans le *Mercure* donnèrent confiance au « nouveau Théophraste » et, suivant les traces d'Addison, Marivaux entreprit la publication d'un journal, consacré presque uniquement à des observations psychologiques, à des études sociales, à des prédications sur la vertu (2).

Le **Spectateur français**, en 1722, l'**Indigent philosophe,** en 1728, le **Cabinet du philosophe,** six ans plus tard, furent les tentatives de Marivaux dans ce genre. Comme son modèle anglais, il cherche des cadres ingénieux afin d'y insérer ses observations ou ses théories. Ce sont de courts romans, tels que celui d'Eléonor et de Mirski ; le voyage au Monde Vrai, si caractéristique de sa manière ; la lettre écrite par un père sur l'ingratitude de son fils ; des relations de cérémonies publiques, où il dialogue avec des marchands de

(1) Sur les comédies et les romans de Marivaux (4 février 1688-12 février 1763), voir nos brochures : la *Comédie* et le *Roman*.

(2) Addison (1672-1719), membre de la Chambre des Communes, rédigea notamment, en 1711-1712, le *Spectateur*, où il écrivit des articles de morale pleins de fines réflexions et d'esprit.

drap, des savetiers, des types de toute catégorie sociale (1). Ces fictions, toujours intéressantes, sont mises au service d'une morale très élevée. Marivaux exalte les vertus et les devoirs sans lesquels il n'y a point de famille. Lui qui ignore le préjugé de la naissance, il attaque les seigneurs hautains et méchants (2) ; les séducteurs qui abandonnent les pauvres filles, sur la misère desquelles ils ont spéculé ; les riches qui ont le cœur plus dur qu'un caillou (3) ; et on sent gronder la colère. Mais, ailleurs, il parle des petites gens, des êtres qui pâtissent et qui pleurent, des moyens d'atténuer la misère humaine avec une sensibilité rare, une tendresse émue, une éloquence vengeresse qui, parfois, annonce, malheureusement, la déclamation de J.-J. Rousseau (4).

Nous pouvons signaler chez Marivaux des qualités qu'on se plaît à admirer chez les meilleurs journalistes. Il sait voir, dessiner d'un trait net les bonshommes qu'il contempla, rapporter leurs propos avec une précision pittoresque. Doué d'une pénétration aiguë, il lit au fond des cœurs et, derrière les physionomies, il surprend les sentiments réels des « porteurs de visages (5) ». Il a le

(1) Le *Spectateur*, n° 11 (Eléonor et Mirski) ; *Ce que j'ai fait et vu pendant ma vie*, n°s 17, 18, 19 ; *Cabinet du philosophe*, n°s 6 à 11 ; *Le Voyage au Monde vrai.*

(2) Le *Spectateur*, n° 1 ; *L'Indigent philosophe*, n° 5.

(3) Le *Spectateur*, n°s 2, 4, 9, 10 et 11, etc.

(4) Le *Spectateur*, n° 4 : « Tyran que vous êtes... » ; *L'Indigent philosophe*, n° 5 : « N'êtes-vous pas honteux de mettre sur vous tant de lingots... »

(5) Le *Spectateur*, n° 3 (très curieux pour bien connaître Marivaux) et le *Cabinet du philosophe*, n°s 6 à 11 (le Voyage au Monde vrai).

goût, que dis-je ! la passion des idées neuves ; et il émet des théories, souvent très justes, parfois utopiques, toujours généreuses, avec la véhémence nécessaire à un publiciste formulant pour la foule son opinion.

Ce fut donc injustice criante que de le considérer uniquement comme un subtil auteur comique, qui fait coqueter et caqueter Dorante et Araminte, Lélio et Silvia. Déjà, au XVIIIe siècle, il jouissait d'une réputation de publiciste assez solide pour que Voltaire prît peur à l'annonce d'une réfutation des *Lettres philosophiques* par Marivaux et chargeât l'un de ses intimes de lui prodiguer les compliments les plus flatteurs (1). Mais il manque bien des choses à notre Addison français. Il est trop naïf et trop bon. Sa probité lui interdit de piquer la curiosité par des anecdotes scandaleuses. Surtout il est incapable de s'astreindre aux rudes obligations du métier ; et ses « feuilles », publiées à de trop longs intervalles, ne retiennent pas le public.

Avant tout, il se révèle un sagace moraliste, que les Anglais plaçaient au-dessus de La Bruyère ; qui se sert du journal pour exposer ses thèses, et qui aurait été un remarquable publiciste, si un habile rédacteur en chef l'avait chargé de traiter en quelque *Revue* la partie philosophique et morale. Nul ne lui refusera l'honneur d'avoir, dans

---

(1) Lettre à Berger, février 1736. Ensuite, quand il est sûr que Marivaux ne dira rien, il injurie grossièrement ce « misérable », « ce malhonnête homme », « ce Zoïle impertinent ! » (A Thiériot, 6 mars 1736).

ce genre délicat, donné de parfaits modèles et d'avoir prouvé que la Presse pouvait éloquemment soutenir la cause de la Vertu et de l'Humanité !

Marivaux ne pouvait avoir et n'eut effectivement qu'un petit nombre d'imitateurs (1). Ce que l'on désirait c'était des « feuilles » consacrées aux sciences, aux arts, aux belles-lettres. Les journaux de cette catégorie pullulent au XVIIIe siècle : les *Nouvelles de la République des Lettres de* Bayle (1684), la *Bibliothèque universelle et historique* (1686-1727), les *Ouvrages des Savants* par Basnage (1687-1709), les *Mémoires historiques et critiques*, la *Bibliothèque française* fondée en 1723 par Camusat. Plus tard nous parlerons des « feuilles » de Desfontaines, de Pierre Rousseau, de Fréron, qui furent des journaux de combat. Maintenant il s'agit de celles qui furent purement littéraires, et une œuvre s'impose à l'attention : le **Pour et Contre** de l'abbé Prévost.

Quel singulier abbé, et combien digne de figurer dans un des romans qu'il écrivit ! A nul plus qu'à lui ne s'applique le fameux vers de Boileau : « Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc ». Jésuite, soldat, bénédictin, aumônier d'un prince peu dévôt, il mène une existence aventureuse, connaît la gloire, et meurt, sur une grande route, de la rupture d'un anévrisme,

(1) DE BASTIDE notamment, rédigea un *Nouveau spectateur* (1758) et *le Monde comme il est* (1760). C'est lui qui inventa les souscriptions pour les bonnes œuvres, pour l'érection d'un monument à Descartes, etc. Il a eu bien des émules depuis lors !

laissant derrière lui 112 volumes écrits en 35 ans de travail (1).

C'est en Angleterre, où il avait été obligé de se réfugier au mois de novembre 1728, après avoir jeté le froc aux orties, que Prévost sentit s'éveiller sa vocation de journaliste. Avait-il étudié déjà la langue anglaise ou l'apprit-il en quelques mois ? En tout cas, il la parlait, il l'écrivait couramment, et, en lisant les « feuilles », si nombreuses chez nos voisins d'Outre-Manche, il résolut de les imiter pour faire connaître à ses compatriotes les mœurs, les arts et la littérature des Anglais.

Le premier « nombre » du *Pour et Contre* parut fin mars 1733, chez Didot (2). L'auteur y fait cette déclaration :

> Je me propose de remarquer avec le même soin ce que je croirai apercevoir de bien et de mal dans chaque sujet sur lequel j'entreprendrai de m'expliquer. Si je parle d'un ouvrage d'esprit, je tâcherai d'en faire l'éloge avec la même sincérité que la critique... Si je m'arrête sur quelque point de Littérature, j'exposerai ce que j'aurai pu recueillir de plus fort, aussi bien pour le soutenir que pour le combattre ; et cela avec le même air d'indifférence pour l'un et l'autre sentiment ; avec les mêmes égards d'honnêteté pour l'un et l'autre parti ; avec la même mesure ; avec le même poids, et en conservant toujours ma balance dans le même équilibre.

Ce qu'il désire c'est qu'on le considère comme véridique. « Le *Pour et Contre*, dira-t-il dans le

(1) Sur les romans de Louis-Antoine Prévost d'Exiles, né à Hesdin, le 1er avril 1697, mort le 25 novembre 1763, à Courteuil, près de Chantilly, voir notre brochure le *Roman*.

(2) « *Le Pour et Contre*, ouvrage périodique d'un goût nouveau, dans lequel on s'explique librement sur tout ce qui peut intéresser la curiosité du public en matière de sciences, d'arts, de livres, d'auteurs, sans prendre parti et sans offenser personne ».

numéro 59, n'est point un ouvrage d'imagination... Je dois les faits au public *tels qu'ils sont* et je n'ai que les grâces du style à leur prêter ». Et pour les faits « extraordinaires » il tient chez son libraire à la disposition de tout le monde la preuve qu'il n'*invente* rien et qu'il se borne à rapporter ce que d'autres dirent avant lui (1). Ce louable souci du public lui valut bien des abonnés, et le *Pour et Contre* parut, à raison d'un fascicule de 24 pages, tous les lundis, pendant sept ans, pendant le séjour de Prévost à Londres, ou après son retour dans notre pays (2). Informateur de premier ordre, il s'explique librement sur tout ce qui peut intéresser la curiosité. Pour le vulgaire, ce sont les petits faits quotidiens. Mais il renseigne l'élite sur les sciences et sur les beaux-arts (3).

Il n'oubliera point la France et jugera en bons termes Balzac, Corneille, Molière et son *Misanthrope*, le Voltaire des *Lettres philosophiques* et d'*Alzire*, Nivelle de La Chaussée, Piron (4), tout

---

(1) Voir le « nombre » 72, et le « nombre » 61 (après son retour à Paris).

(2) Il réunissait les numéros en volumes, dès qu'il y en avait quinze de parus. La collection est de 20 volumes. Prévost se fit suppléer souvent par des collaborateurs : chaque fois il l'indique.

(3) Costou (n° 182) ; Architecture et peinture en Italie (286); Peinture et sculpture en France (163) ; Musique aux IXe et Xe siècles (170) ; Rameau (179 et 191) ; les Bibliothèques depuis Charles V (35) ; Médailles et monnaies (32, 67, 70, 71) ; les tapisseries et les Gobelins (75) ; Astronomie (39, 187, 113) ; la circulation du sang et Michel Servet (215) ; les outils de pierres préhistoriques (78).

(4) Balzac (167) ; Corneille (225) ; Vaugelas (202); Molière (78 et 248) ; Piron (6 et 203) ; Nivelle (75 et 163) ; Voltaire : *Temple du goût* (5) , *Lettres philosophiques* (11 à 13), *Zaïre* (2), *Alzire* (107 et 110).

en accordant plus d'attention à des écrivains de second ordre, en discutant des questions générales, en esquissant l'histoire de quelques comédiens renommés (1). Et ce sera plein de bon goût et d'érudition.

Mais les nations étrangères le préoccupent davantage. Il fait leur place au Portugal et aux *Lusiades* de Camoëns. Il juge bien le théâtre espagnol et donne des extraits des plus belles comédies. Il est familier avec la littérature italienne : on le constatera en lisant ce qu'il dit de Pétrarque, de Sannazar et de son *Arcadie*, de la pastorale à propos de l'*Aminte* et du *Pastor Fido*, des auteurs comiques, des historiens comme Guichardin (2). Il estime néanmoins que ces ouvrages, dus aux nations « latines », sont déjà connus. Il veut donner plutôt à ses contemporains un avant-goût de la science et de la poésie germaniques (3). Il leur révèle la littérature anglaise (4) ; et, ici, parmi de nombreux auteurs qu'il étudie, nous citerons Milton, Swift, Addison, Locke, Dryden, dont il traduit la *Cléopâtre*, Shakespeare, dont il résume et ap-

(1) D'Urfé et les romanciers du XVIIe siècle (183) ; Gassendi (166) ; Chapelain (204) ; l'abbé de Saint-Pierre (246) ; l'abbé Dubos (32) ; D'Aubignac et la question du théâtre (282) ; la Comédie et les monologues (175) ; la question de la rime (78 et 79) ; nos vieux comédiens (285 et 294).

(2) Camoëns (79) ; Comédie espagnole (149) ; Pétrarque (283) ; Sannazar (186) ; Pastorale (76 et 167) ; Guichardin (178).

(3) Les savants allemands (34) et la poésie allemande (285).

(4) Addison (15) ; Swift (76) ; Milton (168) ; Fécondité des écrivains anglais (37) ; la Philosophie anglaise (55) ; la langue anglaise (159). N° 194 (la vie de Shakespeare, son génie, son œuvre) et n° 195 (*La Tempête, les Joyeuses Commères, Othello, Hamlet*). Et Voltaire a traité Shakespeare de « sauvage ivre », de « paillasse », de « saltimbanque ».

précie les principales œuvres, non point avec la brutalité injuste de Voltaire, qui devait tant au grand Will, mais avec une sagacité rare en cette époque de classicisme étroit.

Peut-on goûter la littérature d'un peuple, si on ignore ce qu'il est au point de vue social ou moral ? L'abbé ne le croit pas ; et, comme on était très avide de renseignements sur nos éternels ennemis d'Outre-Manche, à la remorque de qui les « intellectuels » essayaient déjà de nous mettre, il essaie de donner à ses feuilles « une teinture anglaise... qui ne saurait manquer de piquer le goût des Français », car il leur sera très utile de connaître « un peuple si différent et de se comparer à lui (1) ».

Aussi, dans le *Pour et Contre*, c'est la résurrection presque intégrale de la vie britannique au XVIIIe siècle. Un *cicerone* de profession ne conduirait pas un touriste avec plus de dextérité à travers cette cité de Londres toute grouillante d'une multitude fiévreuse pour lui faire admirer les statues, les monuments, les églises et pour le mener à quelque séance du Parlement où il entendra discourir avec éloquence Horace et Robert Walpole (2). Si l'on désire se rendre aux stations thermales ou aux plages fréquentées par le beau monde, qu'on suive encore l'abbé Prévost (3).

---

(1) Numéro 43. Il garda en Angleterre de zélés correspondants.

(2) Numéros 49, 57, 58, etc. (Londres) et 287-288 (séance du Parlement).

(3) Numéros 38 et 70.

Curieux de connaître la physique, la médecine, le commerce, l'industrie, l'architecture, les loteries, les compagnies d'assurances dans la Grande-Bretagne, vous en serez mieux informés par le *Pour et Contre* que par les *Lettres anglaises* (1). Et quiconque se plaît aux faits divers, suicides, crimes horribles et mystérieux, exploits de cambrioleurs, procès retentissants, exécutions mouvementées, aventures « singulières », « extraordinaires », « surnaturelles », sera servi copieusement : les journalistes du XXe siècle sont des écoliers en comparaison de l'abbé Prévost (2).

Il y a surtout — et il importe de la mentionner — l'histoire de Molly Siblis, condamnée à la pendaison, mais qui se livre à des révélations sur quelques affaires où des responsabilités gouvernementales sont engagées. On commue sa peine en déportation, et elle est enlevée par des hommes qui portent des masques. Prévost avoue que « tout le monde est joyeux de sa délivrance », qu'on a commencé de publier « sa confession », et « qu'il parie pour le succès de cette feuille », car on l'achète avec « avidité (3) ». *Nihil novi sub sole* ! N'est-ce point déjà comme de nos jours, où les tristes héroïnes de cour d'assises composent des mémoires,

(1) Numéros 14, 46, 49, 55, 66, 70, 71, etc.

(2) N° 7 (exécutions) ; 40 et 48 (suicides) ; 55 (testament excentrique) ; 39 (histoire de fantômes) ; 43 (histoire de voleurs) ; 48 (banquier assassiné par ses domestiques) ; 6 (la jeune fille mal mariée) ; 100 (étranges conséquences d'une erreur commise par une nourrice). Quelques aventures, celle du matelot et des quatre femmes naufragés (192) et celle de Donna Maria (13, 17, 18, 23, 65, 69) sont de vraies « nouvelles » ou des romans feuilletons.

(3) Voir le numéro 59 du *Pour et Contre*.

que se disputent à prix d'or certains journaux ?

Prévost s'était rendu compte qu'il ne fallait pas donner seulement de sèches nouvelles d'un peuple étranger, mais permettre d'en pénétrer le caractère, les mœurs, l'activité intellectuelle. Il le fit sans parti pris, avec une courtoisie parfaite, avec une précision élégante ; et, dès juillet 1733, le *Mercure*, parlant du *Pour et Contre*, vantait « la manière fine, simple, aisée, dont cet ouvrage est écrit ». Prévost acquit donc très vite un renom de publiciste, si grand même que Voltaire le fit solliciter par Thiériot de devenir son panégyriste et lui envoya des canevas d'articles ou même des articles tout rédigés. Mais Prévost, qualifié alors d'éminent esprit, n'est plus qu'un « bénédictin défroqué », s'il commet l'irrévérence de critiquer Messire Arouet, qui comprenait de singulière façon les droits et les devoirs d'un journaliste (1).

Regrettons vivement que Prévost ait cessé, en 1740, la publication de ses « feuilles » : il serait devenu un journaliste accompli. Mais, avec son *Pour et Contre*, il initia notre nation aux mœurs, aux institutions, aux belles-lettres de la Grande-Bretagne ; et c'est un chroniqueur social et littéraire d'un incomparable talent.

(1) Voltaire à Cideville (14 juillet 1733), à Thiériot (24 juillet 1733, 4 octobre 1735, 28 décembre 1735, 25 février 1736, 4 mars 1736 (dans cette dernière lettre, il promet à Prévost « son amitié pour le reste de sa vie ! ») Prévost avait écrit en novembre 1735 à Thiériot : « Il n'y a pas d'occasion où je ne sois prêt à me déclarer un des admirateurs de M. Voltaire, bien qu'on m'ait informé récemment qu'il n'a pas parlé de moi dans les meilleurs termes du monde ; mais mon cœur, sinon mon mérite, est au-dessus de ces vétilles ». Combien Prévost se montre supérieur à Voltaire !

La naissance du journal quotidien: le « Journal de Paris ». — Tandis que la Presse littéraire brillait d'un éclat toujours plus vif, beaucoup de feuilles moins ambitieuses ne cessaient d'éclore à ses côtés. Elles se proposaient de satisfaire, à propos de matières fort spéciales, les goûts et les besoins de certaines catégories de lecteurs. Aux élégants et aux mondaines s'adressaient le *Courrier des Modes*, les *Spectacles de Paris*, le *Journal de Musique*. Les dévôts avaient leur « semaine religieuse » sous les espèces du *Journal ecclésiastique* et du *Journal Chrétien* ; les amateurs de livres attendaient les *Annales typographiques*, le *Catalogue hebdomadaire*, la *Bibliographie parisienne* ; et les disciples de Quesnay savouraient les délices de l'Economie politique dans les *Ephémérides du citoyen*. Enfin, commerçants, hommes d'affaires, simples curieux, lisaient la *Gazette du Commerce, de l'Agriculture et des Finances*, et surtout les *Petites Affiches* où ils trouvaient une publicité copieuse qui, malgré la différence des époques, semble valoir celle d'aujourd'hui (1).

Les moyens de se renseigner ne manquaient donc point aux Parisiens. Mais ces renseignements étaient éparpillés dans nombre de feuilles spéciales, dont les numéros se suivaient à des intervalles beaucoup trop longs. On souhaita qu'ils fussent groupés en quelques pages. On désira que la publication s'en fît, tous les jours. Un habile homme, qui s'appelait La Place, comprit ce que

(1) Les *Petites Affiches* commencèrent à paraître le 13 mai 1751.

réclamait le public ; et brusquement la France connut le premier journal quotidien.

Oh ! le 1er janvier 1777, il y eut belle affluence rue du Four-Saint-Honoré, à l'hôtel où se débitait la feuille nouvelle ; et l'on discuta fort, au café Procope, sur ce fameux **Journal de Paris** (1). Avec les pauvres moyens dont on disposait alors, cela pouvait sembler une gageure. Mais, loin de succomber, le *Journal de Paris* se développe ; il étonne par la variété et l'abondance de ses informations ; il multiplie des rubriques que nos journaux ont conservées (2).

Aussi, malgré les chicanes que lui cherchent la *Gazette*, le *Mercure*, les *Petites Affiches*, en vertu de privilèges anciens, et malgré une suspension de quelques semaines, pour avoir inséré une chanson où Boufflers raillait de façon assez gauloise la princesse Christine de Saxe, l'heureux quotidien conquiert tout de suite la faveur universelle. C'est au point — Métra le consigne dans sa *Correspondance secrète* — que, lors de cette suspension ridicule, « le public poussa les hauts cris (3) ». Voilà qui est frappant. Cinq mois après sa naissance, nos aïeux ne pouvaient plus se passer de ce journal quotidien. « Un journal de tous les matins était

---

(1) Le titre était *Journal de Paris ou Poste du soir.*

(2) *Evénements ou Police* ; *Tribunaux* ; *Administrations* ; *Bulletin sanitaire* ; *Nécrologie* ; *Garde de Paris* (objets trouvés) ; *Cours des changes* ; *Comestibles et Cours des Halles* ; *Observations météorologiques* ; *Belles lettres* ; *Modes.*

(3) MÉTRA (né probablement en 1714 et mort le 21 janvier 1786) fut le roi des Nouvellistes au Jardin des Tuileries On a publié sous son nom, une *Correspondance secrète, politique et littéraire*, en 19 volumes.

tellement approprié au goût des Français et à la vie de Paris qu'on ne faisait plus de déjeuner où celui-ci ne fût à côté du chocolat ou du café à la crème. On s'étonnait qu'on eût pu vivre si longtemps sans journal (1) ».

C'est que Cadet, d'Ussieux et Corancez, les principaux rédacteurs, avaient cessé de travailler uniquement pour les lettrés et les mondains. Ils avaient vu que la raison d'être du journalisme, c'est l'information générale et quotidienne. Ils s'étaient acquis et avaient gardé la clientèle des gens de toutes conditions en leur offrant, chaque jour, dans une gazette, le résumé de la vie matérielle, intellectuelle et morale. Pour cela leurs noms mériteraient d'être immortels ; car jusqu'alors il y avait bien eu des journalistes, mais il n'y avait pas eu le Journal. Désormais, il est fondé ; et le genre acquiert enfin la pleine possession de soi-même ; il s'est procuré son vrai cadre qu'il perfectionnera sans relâche ; il va partir d'un pas alerte à la conquête de l'Opinion, du Pouvoir, de l'Univers. Et, dans un excellent article (2), Edouard Drumont, parlant des gens qui lurent le premier numéro du *Journal*, a bien noté l'importance de cette date :

> Se doutaient-ils, écrit l'éminent publiciste, que cette puissance qui naissait devant eux lutterait, toujours victorieuse, avec les pouvoirs constitués ? Pressentaient-ils que cette force uniquement intellectuelle et morale aurait raison de tous ceux qui détiennent l'autorité effective et la force réelle, qu'elle ébranlerait

---

(1) GARAT, *Mémoires sur M. Suard et sur le* XVIIIe *siècle.*
(2) Edouard DUMONT, *Vieux portraits, Vieux Cadres*, p. 50.

des dynasties, qu'elle soulèverait des peuples ? Devinaient-ils, en un mot, que ce qu'ils venaient de voir sortir de cette presse, c'était cet élément nouveau que les Anglais appellent *fourth Estate, le quatrième Etat* ?

Mémento bibliographique. — Eugène Hatin, *Histoire de la Presse en France* (tomes I, II et III) ; Datz, *Histoire de la publicité* (Rotschild, 1894) ; Tavernier, *Du Journalisme* (H. Oudin). — Hatin, *Théophraste Renaudot et ses « innocentes inventions »* ; Gilles de la Tourette, *Théophraste Renaudot* (Plon, 1884) ; A. Sirven, *Journaux et journalistes, La Gazette* avec le fac-similé du premier numéro (P. Cournol, 1866) ; Docteur A. Chéreau, *Th. Renaudot* (Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris) ; Abbé Desdouvres, *Le Père Joseph polémiste* (1896) ; Leber, *De l'état réel de la Presse et des pamphlets jusqu'à Louis XIV* (Téchener, 1834) ; Moreau, *Choix de Mazarinades* pour la Société de l'Histoire de France (3 v. Paris, 1851) ; *Les Courriers de la Fronde* par Saint-Julien (2 v. Bibliothèque Elzévirienne, 1857 ; *La pure Vérité cachée et autres Mazarinades*, etc., réimprimées par Philomneste Junior (Amsterdam, 1867) ; Edouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires* (Bibliothèque Elzévirienne, tome X au mot *Mazarinades*) ; Hatin, *Les Gazettes de Hollande* (Pincebourde, 1865) ; Le Noble, *La Pierre de touche et les Travaux d'Hercule* (à défaut des brochures originales, voir l'Edition des œuvres de Le Noble chez Ribou, tomes VII à XI inclusivement) ; Funck-Brentano, *Les Nouvellistes* (Hachette, 1905) ; Loret, *la Muze historique* (édition Ravenel, de La Harpe, Livet, chez Jannet 1857, et Daffis, 1877-1878) ; *Les Continuateurs de Loret*, Lettres recueillies par J. de Rotschild (Damascène Morgand, 1881-1883) ; Camusat, *Histoire critique des journaux* (1734) ; Choix des *Anciens Mercures*, 109 volumes (1757) ; Merle, l'*Esprit du Mercure*, 3 volumes (1800) ; Larroumet, *Marivaux* (Hachette); G. Deschamps, *Marivaux* (Hachette) ; Gossot, *Marivaux moraliste* (Didier) ; Harrisse, *L'abbé Prévost* (C.Lévy); Schroeder, *L'abbé Prévost* ; J Teste, *Jean-Jacques Rousseau et le cosmopolitisme littéraire* (Hachette) ; Edouard Drumont, *Vieux portraits, vieux cadres* (Flammarion) ; les collections complètes de la *Gazette*, du *Mercure*, du *Journal des savants* ; les éditions originales des œuvres complètes de Marivaux, de Prévost, etc.

CHAPITRE III

LA PRESSE DE COMBAT AU XVIIIe SIÈCLE.

Les débuts de la polémique de Presse. — En 1777, avec l'apparition d'un quotidien, le Journal s'était enfin constitué. Mais, quand ils lisent des numéros du *Journal de Paris*, les hommes de notre génération ne laissent pas que d'être étonnés. Quoi ? pas d'articles politiques ? pas de ces polémiques qui ont fait la vogue du Journalisme ? Assurément ! et les ministres ne toléraient point l'intrusion de la Presse dans les affaires de l'Etat. Ils ne se gênaient point pour supprimer la « feuille » et jeter l'écrivain dans une prison. Si l'on voulait traiter certains sujets, il fallait, comme au temps des *Pasquinades*, user du pamphlet clandestin. Mais le Journalisme ne devait pas refréner longtemps cette ardeur qui le poussait à batailler pour des opinions. Remontons plus haut que l'époque où nous conduisit la fondation du *Journal de Paris*, et nous verrons qu'il exista un Journalisme de combat très courageux et très vivant.

Dès que déclina le Roi-Soleil, l'esprit de libre examen, réprimé pendant un long règne, se manifesta de nouveau. Conscient de ce qu'il pouvait faire, il se proposa de bouleverser le Régime. Or

quels s'affirmaient les plus fermes défenseurs de celui-ci? La noblesse avait été réduite par Louis XIV au rôle d'escorte pompeuse et frivole. Mais le Parlement restait fort ; l'Eglise apparaissait redoutable ; et voilà les piliers du Temple qu'il importait de renverser.

Malheureusement pour la Royauté et pour elles, ces deux puissances se choquèrent, et l'on profita, de leurs discordes. Dans l'interminable querelle de la bulle *Unigenitus*, le Parlement prend parti pour les Jansénistes, les aide à discréditer l'orthodoxie et aboutit à la dissolution de l'ordre des Jésuites. Puis, à son tour, il devient gênant pour l'équipe des démolisseurs. Voltaire exploite des erreurs judiciaires plus ou moins réelles ; le duc d'Aiguillon, Maupeou, la Du Barry, se font les complices inattendus des philosophes ; enfin, lors de son affaire scandaleuse avec le conseiller Goëzman, Beaumarchais, en se déshonorant lui-même, déshonore la magistrature par de terribles *Mémoires*. Après soixante ans de luttes l'édifice social menace ruine. C'est l'aurore de la Révolution.

Que dans cette mêlée le Journalisme n'ait pas joué un rôle important, cela ne serait pas croyable. Mais que d'obstacles il rencontre ! On vivait encore sous la contrainte d'une ordonnance de François Ier qui soumettait les écrits à l'autorisation préalable. Commandés par le Directeur de la Librairie, de nombreux censeurs épluchaient les « feuilles » ; ils y relevaient ce qui leur semblait nuisible à la sécurité de l'Etat ou aux intérêts des particuliers ; ils biffaient, ils taillaient largement, ils supprimaient

parfois tout l'article. Joignez à cela les récriminations d'individus qui, se jugeant offensés, obtenaient que l'on vous punît ; les condamnations prononcées par le Parlement ; les mois ou les années de prison au For-l'Evêque, au donjon de Vincennes, à la Bastille ; et vous aurez une piètre idée de la liberté dont jouissait la Presse sous la monarchie absolue (1). S'occuper de la politique, ne lui était-il pas interdit ?

Et cependant on arrive à le faire. Sournoisement les adversaires du Régime avaient utilisé théâtre ou roman, contes ou fables, livres de morale ou d'histoire, pour insinuer leurs théories subversives et saper les supports du Trône et de l'Autel. Les défenseurs de l'Ordre de choses s'emparent de la Critique et la transforment. Ils la font servir à leurs fins, et, sous couleur d'étudier au point de vue de la littérature ou de la science ce que publient les Encyclopédistes, ils s'en prennent à leurs systèmes ; ils les démasquent ; ils les condamnent.

« Lisez attentivement les journaux du XVIIIe siècle, a écrit M. Des Granges, et vous verrez quelles importantes questions y sont débattues. On disait les choses plus finement, mais on arrivait à les dire (2) ». Oui ! le Journal devient une arme. Toute une Presse de combat vient de naître. Il se livre

(1) « ... Et pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement sous l'inspection de deux ou trois censeurs ». (BEAUMARCHAIS, *Mariage de Figaro*, acte V, sc. 7).

(2) DES GRANGES, *Geoffroy et la Critique dramatique.*

entre deux partis des polémiques acharnées ; on dépense dans les camps ennemis beaucoup d'activité et de talent ; et, si quelques-uns se laissent emporter aux pires violences, les autres ont donné des modèles de polémique aussi énergique que décente.

Bayle et les journaux ecclésiastiques. — Cela débuta sans tapage. En 1684, à Rotterdam, Bayle qui occupait une chaire de philosophie, profita de la liberté dont jouissait la Presse en Hollande et fonda les **Nouvelles de la République des Lettres** (1). Son érudition, sa sagacité, sa précision, sa clarté dans l'analyse et la discussion lui amenèrent bien des lecteurs, malgré la lourdeur de son style et la lenteur de ses périodes embrouillées. Mais ce qui le guidait dans ses articles c'était moins le souci des Lettres que le désir de propager ses idées.

Tantôt protestant, tantôt catholique, il travaillait pour le scepticisme avec une indifférence bien jouée : « Comme nous n'affecterons pas, disait-il, de parler des livres qui concernent la religion, nous n'affecterons pas aussi de n'en point parler. Mais quand nous en parlerons, ce sera d'une manière qui ne témoignera pas une partialité déraisonnable : nous ferons plutôt le métier de rapporteur que celui de juge ». On voit le procédé. C'est le même qu'il employa dans son célèbre *Dictionnaire*. Il affirme son impartialité ; mais avec

(1) Pierre BAYLE, né au Carlat dans le Comté de Foix, le 18 novembre 1647, mourut à Rotterdam, le 28 décembre 1706. Son œuvre principale est le *Dictionnaire historique et critique* (1697).

astuce il rehausse le mérite des protestants ou des « libertins », il rabaisse celui des catholiques, il excelle à soulever des difficultés autour des systèmes officiels, et par son art d'opposer le pour et le contre sans conclure, il pousse doucement le lecteur du côté de l'incrédulité.

Ce genre de polémique était perfide, d'autant plus que Bayle séduisait par son savoir incontestable. Ses adversaires ne se laissèrent point duper ; ils ouvrirent les yeux au Pouvoir, et, en 1687, on refusa l'entrée du royaume aux **Nouvelles de la République des Lettres**. Bayle, fort prudent, quoiqu'il vécut loin de la Sorbonne et de la Bastille, jugea préférable d'interrompre la publication. Au surplus il avait accompli son œuvre, indiqué la bonne méthode à l'Encyclopédie future, et répandu la semence qui allait germer.

Dans le journal du philosophe, la polémique avait fait preuve de modération. Elle se déchaîne dans les « feuilles » qui sont rédigées par des religieux et des prêtres. Le 23 février 1728, les **Nouvelles ecclésiastiques** commencent à circuler en France et se jouent, avec une maestria superbe, des policiers obstinés à les poursuivre. D'inspiration janséniste, elles s'acharnent sur les Jésuites ; mais ceux-ci, qui ont bec et ongles, leur répliquent dans le **Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques**, aussi clandestin que les *Nouvelles*. C'est une longue guerre où, sans merci ni trêve, s'affrontent des escrimeurs consommés. Pas un coup qui soit porté en vain, et la riposte arrive foudroyante. On ne dira jamais assez combien le Journalisme

a subi l'influence de cette querelle du Jansénisme si fatale aux disciples de Loyola et à la religion elle-même. Elle habitua nos aïeux aux batailles de la Presse, qui impressionnèrent les esprits et devinrent pour eux un besoin.

Bien qu'ils n'aient point affiché ces allures de gladiateurs, les rédacteurs du **Journal de Trévoux** n'en furent pas moins des polémistes terribles (1). Ceux-là ne mettent point leur drapeau dans leur poche et ils vont au combat sans dissimuler leur visage. Ils ont promis une neutralité absolue « excepté quand il s'agira des bonnes mœurs et de l'Etat » ; ils ont affirmé leur dessein « d'attaquer sans ménagement les ennemis déclarés de la Religion et de démasquer ses ennemis cachés » ; ils tiennent parole. Mais ils le font avec décence ; avec bonne foi aussi, puisqu'ils s'empressent de rectifier les erreurs qu'on leur signale, et surtout avec cette érudition aimable qui fut toujours l'apanage des Jésuites. Voltaire a bien pu accabler d'outrages ses anciens maîtres (2), le *Journal de Trévoux*, que dirigeait magistralement Berthier, fut estimé de nombreux adversaires. Ils blâmaient sa doctrine ultramontaine ; ils goû-

---

(1) Créé par Louis-Auguste de Bourbon, prince souverain de Bourges, qui avait une imprimerie à Trévoux, il s'appelait *Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts.* Il parut de 1701 à 1762 et compta de brillants collaborateurs : les Pères Tournemine, Du Cerceau, Brumoy Charlevoix et surtout Berthier.

(2) Au troisième chant de la *Pucelle*, il dit que les enfants chéris de la Sottise sont les journalistes de Trévoux, « les plus féconds en lourds et plats écrits, les plus constants à broncher comme à braire ».

taient ses réflexions originales, ainsi que ses savantes dissertations. Quand il sombra, lors de la débâcle des Jésuites, bien des gens de tous les partis déplorèrent sa disparition et Meusnier de Querlon ne craignit pas de dire : « Il contreminait sans cesse les ennemis de la Religion et les contempteurs des belles-lettres. C'était le meilleur journal de la France, le plus instructif, le mieux écrit et le plus utile » .

Avant l'Encyclopédie : Voltaire et Desfontaines. — Jusqu'en 1730, il n'y avait eu que quelques journalistes philosophes partant en guerre contre l'esprit religieux, notamment le marquis d'Argens, qui remplit de son érudition anti-chrétienne les *Mémoires secrets de la République des Lettres* (1737-1748). En marge du vrai journalisme, Voltaire mène activement la bataille. Il jouit d'une réputation immense ; il a des protecteurs haut placés, et il croit n'avoir plus aucun obstacle à vaincre, quand un redoutable joûteur ose lui barrer le chemin.

Pierre François Guyot Desfontaines, destiné tout d'abord à la prêtrise, y avait renoncé pour devenir publiciste (1). Son caractère combattif lui inspira de s'attaquer aux « libertins ». Il crée, en 1730, le **Nouvelliste du Parnasse** et il dit :

> Notre critique est un peu hardie ; mais pourvu que cette hardiesse soit polie,elle ne peut déplaire aux personnes désintéressées ; pourvu que les traits ne soient

(1) DESFONTAINES, né à Bourges, le 29 juin 1685, mourut le 16 décembre 1745. Son *Nouvelliste* parut de fin 1730 au 15 mars 1732, les *Observations* du 1er mars 1733 au 31 août 1743, les *Jugements* en 1744 et 1745.

ni personnels ni trop forts, ils ne sauraient être blâmés... Nous jugeons librement ; mais nous tâcherons toujours d'assaisonner nos jugements et nous nous interdisons absolument tout ce qui pourrait blesser personnellement *qui que ce soit.*

Mais il ne consentit point à ménager la vanité chatouilleuse des auteurs, et, le 15 mars 1732, fut décrétée la suppression du *Nouvelliste.* Desfontaines est obligé de se taire. Plus intrépide que jamais, il réapparaît trois ans plus tard et, dans les **Observations sur les écrits modernes,** il tient tête à la horde exaspérée par ses articles pleins de feu. Rien ne décourageait ce Berrichon têtu et, après une seconde suppression en 1743, il rentrait dans la lutte avec les **Jugements sur quelques ouvrages nouveaux,** quand, le 16 décembre 1745, la mort vint briser sa plume et délivrer les philosophes de leur implacable ennemi.

C'était un journaliste de race que cet abbé Desfontaines. Fort travailleur et prompt à concevoir comme à exécuter, il saisissait et signalait les défauts ou les qualités d'un ouvrage, en s'appuyant pour le faire sur sa forte éducation classique. Brave et opiniâtre, il avait pesé tous les risques de la profession et il les subit avec stoïcisme. Il ne lui manquait pour être illustre qu'une polémique retentissante : grâce à Voltaire il ne lui manqua rien.

Superbement doué pour le journalisme, Voltaire aurait pu être le roi du genre. Il pétillait d'esprit ; les traits piquants lui venaient en foule ; son style était vif, clair, précis. Mais il ne collabora guère à des « feuilles » et il leur préféra les libelles ano-

nymes. En effet, il exécrait la Presse, et la haine qu'elle lui inspirait s'exhala maintes fois avec brutalité. Ecoutez plutôt ce qu'il en dit dans le *Catalogue des Ecrivains français* :

> Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de mensonges. Enfin, on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, surtout dans des feuilles périodiques ; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manœuvres.

Pourquoi cet anathème ? C'est qu'un journaliste doit critiquer et que Voltaire considérait comme un outrage la plus légère des critiques (1). Nerveux et susceptible, il se livrait à des accès de colère furibonde et multipliait les appels à l'autorité publique pour qu'elle baillonnât son antagoniste ou l'incarcérât sur-le-champ. « N'est-il pas singulier, dit très justement Pierre Clément dans ses *Nouvelles littéraires*, que ce poète, après avoir prêché sur les toits la liberté de pensée et donné l'exemple du libertinage de l'impresssion jusqu'à se faire brûler (2), n'ait pas plus tôt joui d'un moment de faveur qu'il ne l'ait employé à gêner ses confrères ? » Voilà qui est bien étrange ; et la grave erreur de Voltaire fut d'avoir trop méconnu la liberté due au Journalisme.

Desfontaines s'en rendit compte, dans l'année 1738. N'avait-il pas commis le crime de ne point

(1) Un mot de ses adversaires le mettait au désespoir. « C'est la seule chose qui le noie dans l'amertume » nous dit Mme de Graffigny.

(2) Les *Lettres anglaises* furent condamnées au feu.

admirer sans réserves et le *Temple du goût* et la *Mort de César* ? Voltaire rabroua « ce coquin » dans le *Discours sur l'Envie* et l'*Ode sur l'Ingratitude.* Le journaliste haussa les épaules et riposta. Alors, littéralement fou de rage, Voltaire compose le *Préservatif* où il s'abaisse aux personnalités les plus odieuses, calomnie salement Desfontaines et couronne le tout par une estampe qui représente son adversaire dans une attitude déshonorante. Puis, quand il faut signer le factum, il emprunte froidement son nom au chevalier de Mouhy. Desfontaines, très beau joueur, admettait la critique. Il bondit sous l'outrage, et, malgré les menaces de Voltaire, qui craignait la peine du talion, il rendit injure pour injure dans la *Voltairomanie.*

L'auteur du *Préservatif* faillit étouffer de courroux. Il en appela au lieutenant criminel ; il remua ciel et terre, pour que son détracteur fut traîné en justice ; et, s'il y renonça finalement, c'est qu'on lui présenta comme douteuse l'issue de ce procès dégoûtant. Les bons messieurs d'Argenson se chargèrent de ligoter Desfontaines, cependant que Voltaire continuait à l'assommer sans péril (1). Et cet acharnement déployé contre un pauvre journaliste est instructif au plus haut point : il nous fait voir combien l'on commençait à craindre la Presse au milieu du XVIIIe siècle.

---

(1) Voici la lettre inouïe que le marquis d'Argenson écrivit à Voltaire : « Je semonce mon frère d'ordonner tout de nouveau à M. Maunoir, qui a succédé à Trublet pour censurer les *Observations*, de n'y pas passer la moindre chose qui ait rapport à vous ; et cela sera fait ! ! » (Cité par Charles NISARD dans les *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*).

La bataille Encyclopédique : Fréron contre Voltaire. — Desfontaines ayant disparu, les philosophes espéraient n'être plus gênés par personne. Mais Voltaire pousse un cri de fureur : « Pourquoi permet-on que ce coquin de Fréron succède à Desfontaines ? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche ? Est-ce que Bicêtre est plein ? (1) ». Un journaliste vient de se lever, et Fréron importunera tellement Voltaire qu'il inscrira ce nom maudit à chaque page de son œuvre. Entre ces deux hommes un duel s'engage ; il durera plus d'un quart de siècle ; et ce sera un duel à mort.

La lutte était vive. Les philosophes se groupaient autour de l'*Encyclopédie*, machine de guerre audacieusement dressée contre l'Eglise catholique (2). D'Alembert, Diderot, Helvétius, Voltaire étaient au tout premier rang. Marmontel et La Harpe dans le *Mercure*, Pierre Rousseau dans le **Journal Encyclopédique**, Lebrun dans la **Renommée littéraire** secondaient vivement leurs efforts. Et, à partir de 1753, Melchior Grimm rédigea une **Correspondance littéraire** pour conquérir la faveur des princes, de l'Europe et des lettrés de tous pays (3). Même activité dans le camp adverse. Moreau et Chaumeix taillent des croupières aux philosophes avec deux livres pi-

---

(1) Lettre à d'Argental, 24 juillet 1749.

(2) Le privilège du Dictionnaire Encyclopédique est de janvier 1746 et le Prospectus de fin 1750. Le premier volume parut en juillet 1751.

(3) N'oublions pas les *Nouvelles manuscrites*, très favorables à l'Encyclopédie, qui émanaient du salon de Mme Doublet de Persan et qui furent imprimées sous ce titre : *Mémoires secrets de Bachaumont* (1771).

quants : les *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs* et les *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. Palissot rime la comédie des *Philosophes* et jette sur la scène d'Alembert et Diderot. Enfin, autour du vieux *Journal de Trévoux* se rallient de jeunes « feuilles » : les *Nouvelles littéraires* (1), le *Censeur hebdomadaire*, le *Journal français*. Et tous se distinguent par leur courage. Quelqu'un cependant se met hors pair : c'est Elie Catherine Fréron.

Né à Quimper, le 20 janvier 1718, après avoir songé à la carrière ecclésiastique, il se tourne vers le journalisme et fait ses premières armes dans les *Observations* de Desfontaines. Puis, quand son maître est mort, il crée successivement trois « feuilles », les **Lettres de la comtesse de *****, les **Lettres sur quelques écrits de ce temps** et enfin l'**Année littéraire**, où il mène un dur combat (2). Royaliste et catholique fervent, il met son talent au service de l'Eglise et de la Monarchie. En politique comme en littérature il est un « conservateur ».

Nous ne saurions exposer toute la doctrine de Fréron, mais nous tenons à indiquer avec quelle force il répondit aux détracteurs du Christianisme. Avant Chateaubriand, il signala son influence sur les chefs-d'œuvre modernes ; il magnifia les mis-

(1) Ce journal était rédigé par Pierre Clément. Comme il gênait les philosophes, Grimm l'appelait « un coquin subalterne » et Voltaire « Clément *Maraud* », pour le distinguer, disait-il, de Clément Marot, le poète.

(2) Les *Lettres de la Comtesse* (fin 1745 à 1er janvier 1746) ; *Lettres sur quelques écrits* (1749 à 1754) ; l'*Année littéraire* (1754 jusqu'à sa mort, 1776).

sionnaires, ces hardis pionniers de la civilisation ; et il traça ce beau tableau des bienfaits prodigués aux hommes par les moines du moyen âge :

> N'oublions pas que c'est aux Ordres religieux que nous devons le défrichement de la plupart de nos terres ; n'oublions pas encore que, dans des temps de trouble et de crime, ils ont sauvé la vie à beaucoup d'honnêtes gens qui couraient se réfugier dans les monastères. Enfin, nous leur avons l'obligation immortelle d'avoir arraché nos meilleurs livres à la barbarie du temps qui les dévorait ; sans eux nous croupirions peut-être encore dans une honteuse ignorance (1).

Aussi accuse-t-il les Encyclopédistes d'agir en ennemis de l'Humanité et en « mauvais citoyens » quand ils minent l'esprit religieux, et il dévoile à la perfection leur tactique (2). De même il célèbre la Patrie ; il proteste contre les philosophes cosmopolites (3), et, parlant le langage de la postérité, il flétrit en ces termes la *Pucelle* de Voltaire :

> Depuis quand le philosophe n'est-il plus patriote ? Voilà un des abus de ce bel esprit, de cet esprit raisonneur qui s'est emparé de toutes les têtes. La postérité croira-t-elle que toute la France ait pu lire sans être soulevée d'indignation, un poème dont le but est de tourner en dérision et de déshonorer une femme à qui nous devons le bonheur de n'être pas les esclaves de nos ennemis ? Croira-t-on qu'il y a eu un Français assez lâche pour composer un pareil ouvrage, et que des Français, encore plus égarés, ont pu l'admi-

(1) *L'Année littéraire*, 1760, tome v, p. 162.

(2) « Le matérialisme, tant de fois terrassé, semble se relever avec plus de force, sans parler des livres qui lui sont entièrement consacrés, et dont le nombre n'est que trop considérable ; il y en a beaucoup d'autres peut-être plus dangereux dans lesquels on insinue adroitement ce poison. Dictionnaires, voyages, livres de morale, romans, histoires mêmes : voilà les voiles qu'on emprunte pour cacher plus sûrement la doctrine qu'on veut accréditer » (*Année littéraire*, 1761, tome II, p. 249).

(3) Par exemple, *Année littéraire*, 1758, tome II, p. 37.

rer ?... Je ne parle pas de la fange, des ordures et des blasphèmes contre la religion qui sont entassés dans ce poème monstrueux (1).

C'est ainsi que, secondé par son bon sens naturel et un bon goût formé à l'école des classiques, notre journaliste bataille, avec une tenacité bien bretonne, toujours alerte et plein de belle humeur, mais s'élevant, quand il le faut, jusqu'à l'éloquence vengeresse.

On comprend que Fréron ait été abhorré par les philosophes, dont ils persiflait les bévues et dénonçait la perfidie. Voltaire le poursuivit avec un acharnement maladif. Il voyait rouge quand il était question de Fréron ; il subissait l'obsession de ce « folliculaire », qu'il affectait de considérer comme un sot ; et il ne se passait point de journée qu'il ne l'insultât grossièrement. Cédons la parole à Jules Janin qui, peu suspect de partialité, caractérise, dans le *Journal des Débats*, la polémique de Voltaire :

Tout ce que la haine a de fiel, tout ce que la rage a de venin, tout ce que la langue des halles a d'insolentes injures, tout ce que des crocheteurs pris de vin, tout ce que des femmes de la halle brûlées de soif peuvent trouver dans leur gosier desséché d'horribles, de sales et d'infâmes mensonges, tout cela a été prodigué et versé à plein vase sur la tête de Fréron : le journaliste. Voltaire à cette occupation a passé une grande partie de sa vie...

C'est bien l'impression qu'on éprouve en lisant le XVIII[e] chant de la *Pucelle* où Jeanne rencontre maître Fréron dans une chaîne de forçats ; la satire du *Pauvre Diable*, dans laquelle, selon

(1) *Année littéraire*, 1760, tome VII, p. 338.

Charles Nisard, sont condensés « tous les poisons que peut distiller la calomnie », et l'*Ecossaise*, cette lamentable comédie, composée pour flétrir certain journaliste, nommé *Frélon*, qui joue le rôle abject de mouchard et s'entend appeler pendant trois actes « crapaud », « couleuvre », « araignée », « dogue », « langue de vipère », « cœur de boue », « fripon », « impudent », « lâche coquin (1) ». Faut-il parler des *Anecdotes sur Fréron* ? Le cher Grimm n'y voyait lui-même « qu'un tas d'ordures détestables (2) » et il cherche à persuader que ce n'est point l'œuvre de Voltaire. Celui-ci s'inquiéta de la réprobation générale et s'empressa d'attribuer à La Harpe la paternité des *Anecdotes* (3). Fût-on le plus grand génie du monde, quand on agit de la sorte on est jugé !

Et pourtant si quelqu'un devait s'abstenir de toucher à la vie privée des autres n'était-ce pas lui ? lui, qui offrait si large prise à la médisance ; lui, qu'on accusait de s'être enrichi dans des tripotages financiers ; lui, qui prêtait à la petite se-

(1) Fréron assista impassible à la « première » de cette pièce et en donna un très amusant compte-rendu.

(2) Fréron était fils d'un voleur ; il avait fait partie d'une association de tricheurs au jeu ; et mille gentillesses semblables,

(3) « Les *Anecdotes sur Fréron* sont du sieur La Harpe, jadis son associé et friponné par lui » (Lettre à Lebrun, 6 février 1761). — En 1777, lors d'une réimpression des *Anecdotes*, La Harpe se plaignit qu'on les lui eût attribuées. Voltaire lui répondit : « Il n'y a personne d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer ces *Anecdotes*... Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites » (8 avril 1777) et il disait à D'Alembert : « Les *Anecdotes*, dont il est question sont quelque chose de si bas, de si misérable, de si crasseux ; c'est un ramas si dégoûtant d'aventures des halles et des sacristies qu'il n'y a qu'un porte-dieu ou un portefaix qui ait pu écrire une pareille histoire » (8 avril 1777). Et les *Anecdotes* étaient de lui !

maine comme Harpagon ; lui, qui prodigua « sa vieille eau bénite de cour » à toutes les favorites de Louis XV ; lui, qui bafouait la religion chrétienne, tout en faisant ses Pâques avec solennité ; lui, qui resta toute sa vie l'adulateur éhonté de Frédéric, par lequel il avait été chassé comme un laquais ; lui, enfin dont les meilleurs amis disaient tout bas ce qu'avait déclaré sans ambages la vive duchesse de Choiseul :

> « Qu'il est pitoyable, ce Voltaire ! qu'il est lâche ! Il s'excuse, il s'accuse, il se noie dans un crachat pour avoir craché sans besoin. Il chante la palinodie ; il souffle le froid et le chaud. Il ne sait ce qu'il dit ; il fait pitié et dégoût... Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans sujet... Il faut l'encenser et le mépriser (1) ».

Ah ! si Fréron s'était montré aussi dur pour Voltaire !... Mais l'*Année littéraire* portait comme épigraphe : « *Parcere de personis, dicere de vitiis* (2) » et toujours son rédacteur en chef resta fidèle à cette devise. Vilipendé chaque jour et calomnié de façon sanglante il ne s'avilit point jusqu'à user des mêmes procédés. Il critique les œuvres de Voltaire, discute et réfute ses idées, mais ne va point fouiller dans sa vie intime. L'article le plus vif qu'il ait écrit est la prétendue biographie de Saadi, « poète persan » : il y exprime des vérités assez fâcheuses, mais ne se permet aucune calomnie ; il préfère à la violence grossière

(1) Lettres à M[me] du Deffand (26 avril 1771 et 21 mai 1771). Citons entre beaucoup d'autres ce mot de M. des Alleurs, ambassadeur à Constantinople : « Son caractère dégoûtera toujours de ses talents » (A M[me] du Deffand, 17 avril 1749).

(2) « Ménager les personnes ; parler des défauts ».

l'ironie cinglante, qui est son arme favorite (1).

Et quand on a lu certain portrait de Voltaire (2) ou la *Relation d'une grande bataille*, un compte-rendu de l'*Ecossaise* qui est d'une verve étourdissante (3), on souscrit à ce jugement de Geoffroy défendant la mémoire de son maître : « Ouvrez les feuilles de Fréron ; si vous y trouvez une seule injure grossière, j'ai tort. Lisez ensuite, si vous le pouvez sans vomir, les épithètes infâmes que Voltaire lui a prodiguées, et voyez de quel côté est la politesse (4). » N'en déplaise aux « Voltairomanes », c'est Geoffroy qui a raison !

Mais plus encore que le ton décent de sa polémique il convient chez Fréron d'admirer la bravoure. Il revendique la responsabilité de tout ce qui se publie dans son journal, tandis que son adversaire, qui n'a jamais signé un de ses livres, écrit des pamphlets qu'il désavoue dès qu'il court le moindre danger. Fréron a d'autant plus de mérite à le faire que, sauf la reine de France et Stanislas Leczinski, aucun de ceux dont il défend la cause, ne l'encourage ou le soutient. Au contraire, les censeurs, les ministres, M. de Malesherbes lui-même, ferment volontairement les

(1) *Année littéraire*, 1760, tome VIII, p. 334. La fin de cette biographie est délicieuse. Après avoir exécuté le « poète persan », Fréron s'adresse à Voltaire et l'accable sous un éloge dithyrambique.

(2) Ce charmant portrait est trop long pour que nous puissions le donner. On le trouvera dans *les Lettres sur quelques écrits de ce temps* (1752, tome VI) et dans les *Confessions de Fréron* par Barthélémy.

(3) *Année littéraire*, 1760, tome VIII, p. 334 à 349.

(4) *Année littéraire*, 1786, tome I.

yeux sur les pires excès des philosophes, auxquels ils prodiguent leurs complaisances coupables et qu'ils prient humblement de les excuser s'ils sont obligés de sévir (1).

Mais, quand il s'agit de Fréron, défenseur du trône et de l'autel, les mêmes personnages l'entravent et le torturent. Lui est-il arrivé de critiquer la Clairon, l'actrice du parti philosophique ? A-t-il froissé l'amour-propre de quelque bas-bleu ? S'est-il permis de remarquer que dans les tableaux de Casanova « les terrains paraissent peints au caramel et les feuillages avec des confitures de verjus » ? Vite, on le réprimande ; on suspend son journal ; on l'incarcère ou tout au moins on le menace de la prison (2). Son *Année littéraire* est soumise à des censeurs, qui sont partisans de l'Encyclopédie et qui reçurent l'ordre de ne lui rien « passer » (3). M. de Malesherbes fait même mu-

(1) Voici quelques exemples. Damilaville, premier commis des vingtièmes et correspondant assidu de Voltaire, faisait circuler, sous le cachet du contrôleur général, les lettres et les ouvrages des philosophes. — Le fameux Marin faisait pénétrer en France, sous son couvert de chef de bureau à la Librairie, les opuscules de Voltaire interdits sur notre territoire, alors qu'il envoyait aux galères de malheureux colporteurs qui vendaient les mêmes ouvrages. Voltaire le récompensa en le bafouant copieusement, lors de ses démêlés avec Beaumarchais. — Mieux encore ! En mars 1759, Malesherbes, directeur de la Librairie, informa Diderot qu'il ferait saisir, le lendemain, ses manuscrits et ses papiers. « En 24 heures, dit l'autre, je ne puis trouver personne qui consente à les garder. — Envoyez-les chez moi, répondit Malesherbes ; on ne viendra pas les y chercher ».

(2) La Clairon voulait que l'on mit Fréron au For-l'Evêque : la reine de France intervint (*Année littéraire*, 1760, tome II, p. 334). Sur Casanova, 1769, tome V, p. 300.

(3) A des reproches de Malesherbes, le censeur Trublet répliquait : « Je n'ai jamais voulu passer ses attaques. *J'en ai donné*

tiler la *Relation d'une grande bataille* et chicane à cet homme le droit de répondre à la rapsodie, dans laquelle on le calomniait indignement (1).

Il faut qu'un étranger inflige à ces gens-là une leçon méritée. En décembre 1766, Mme du Deffant avait sommé Choiseul de « corriger » Fréron qui polémiquait contre Walpole (2). Ce dernier reprocha à la marquise d'avoir accompli une telle démarche : « Elle ne laisse pas de me fâcher, disait-il. Nous aimons tant la liberté de l'imprimerie que j'aimerais mieux en être maltraité que de la supprimer. De plus c'est moi qui avais commencé cette ridicule guerre ; il est injuste que j'empêche les autres de prendre la même liberté avec moi ». A la bonne heure ! et voilà qui est parler en homme de lettres !... Mais Voltaire et les Encyclopédistes n'imitèrent point le libéralisme de cet Anglais. Ils continuèrent à persécuter Fréron et ils finirent même par le tuer. Le journaliste souffrait de la goutte, quand il apprit que ses adversaires avaient arraché à Miromesnil la suppression de l'*Année littéraire.* La goutte remonta ; il n'eut que le temps de murmurer : « Ma mort est un malheur particulier qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie : le salut de tous est attaché au sien » ; puis, le 10 mars 1776, il expira. L'intrépide

---

un jour la preuve à M. d'Alembert en lui faisant voir dans quelques exemplaires des feuilles ce que j'avais rayé !... Depuis, Fréron est revenu à la charge et moi aux ratures » !

(1) Il ne voulait pas du « Te Voltairium » chanté par les Encyclopédistes.

(2) Lettres de Mme du Deffand à Choiseul (29 et 31 décembre 1766).

Breton avait bataillé pour les idées qui lui étaient chères et il mourut dans la gêne (1), alors que le seigneur de Ferney devait laisser à ses héritiers 180.000 livres de rente.

En vérité, il s'était tramé contre Fréron un complot presqu'universel et l'on traqua en sa personne le Journalisme indépendant Ce fut un martyr de la Liberté de la Presse. Qu'on en finisse donc avec l'infâme légende et qu'on rende enfin à Fréron la justice qui lui est dûe ! Il lutta, il souffrit, il mourut pour une cause que, sans distinction de parti, tous les journalistes doivent considérer comme sacrée, car « il a seul ou presque seul contre tous, en dépit des injures, en dépit de la ruine, en dépit de la Bastille, soutenu trente ans durant les droits de la critique et de la liberté de penser » (2).

Les « Annales » de Linguet — Linguet ! Que d'aventures, de polémiques, d'explosions de haine évoque ce nom si souvent répété, avec sympathie par quelques-uns, plus souvent avec mépris et colère. Ce fut un écrivain de haut talent. Mais, persécuté par une cohue d'envieux, il ne sut point garder le respect de soi-même ; et son naturel irascible l'emporta jusqu'aux plus déplorables extrémités (3).

---

(1) On s'ingéniait à le ruiner. Son journal était grevé de 5.400 livres de pension et certains Encyclopédistes ne rougissaient point d'en toucher leur part. La Harpe a protesté contre cette « injustice ».

(2) Brunetière, *Etudes critiques* (2e série), p. 245.

(3) Né à Reims, le 14 juillet 1736, il fut guillotiné, le 27 juin 1794. Parmi ses nombreux ouvrages citons : le *Fanatisme des philosophes*, 1764 ; l'*Histoire impartiale des Jésuites*, 1768 (brû-

Avocat de mérite, il jouissait d'une immense réputation. On s'étouffait dans les salles d'audience où il plaidait, et, en 1772, son *Mémoire pour le comte de Morangiès* eut un retentissement inouï. Mais il avait blessé beaucoup de monde par sa vanité insupportable, et ses triomphes oratoires lui avaient suscité bien des jaloux. Aussi l'Académie refusa d'admettre cet indépendant, et Linguet, furieux d'être évincé, écrivit insolemment à d'Alembert :

> Il serait bien étonnant que je n'eusse pas la liberté d'*extravaguer à ma mode,* lorsque toute la *philosophaille* du siècle s'abandonne sans danger au délire le plus absurde. Il est vrai que je n'ai point donné à mes nouveautés le vernis encyclopédique, le passeport de toutes les ferrailles reblanchies avec lesquelles tant de *crieurs de vieux chapeaux philosophiques* nous étourdissent.

Cette diatribe dut irriter la *philosophaille* ; et en même temps, Linguet exaspéra ses confrères du Palais par de cuisantes épigrammes et des coups de boutoir bien donnés. Aussi, le 11 février 1774, se vit-il rayer du barreau. C'en était trop ! La rage s'empara de son âme et il ne songea plus qu'à se venger.

Il se souvient du succès remporté par son *Fanatisme des philosophes* et son *Histoire impartiale des Jésuites*, quand il devient rédacteur du **Journal politique et littéraire**. Alors tous ceux dont il éprouva quelque préjudice font l'épreuve de sa

---

lée, le 30 janvier, parce qu'elle était trop favorable à l'Ordre) ; la *Théorie du libelle*, 1775 ; les *Mémoires sur la Bastille*, avril 1783. Il écrivit au *Journal politique*, du 25 octobre 1774 au 25 juillet 1776, et dans ses *Annales*, du 24 mars 1777 à 1792.

verve caustique et il les étrille dans des articles enflammés. Mais sa philippique véhémente contre l'Académie française, lors de la réception de La Harpe, leur fournit l'occasion de réduire Linguet au silence : M. de Miromesnil ordonne à Panckoucke de congédier son rédacteur, et c'est La Harpe lui-même qui reçoit la direction du journal !

Ecumant de fureur, Linguet se réfugie en Angleterre et, le 24 mars 1777, il commence la publication des **Annales politiques, civiles et littéraires** que sa force de travail et l'universalité de ses connaissances lui permettent de rédiger à lui tout seul. Etant son propre maître, il s'en donne à cœur joie. « Vous prêchez la liberté, crie-t-il ; ne soyez donc pas des despotes. Vous voulez que tout le monde parle, ne me fermez donc pas la bouche (1) ». Et à belles dents il déchire Encyclopédistes, Economistes, Académiciens. Morellet qui lui avait consacré la *Théorie du Paradoxe*, La Harpe, qui lui avait volé sa place, « la *robinocratie*, la *bureaucratie* et toutes les *craties* possibles » s'enfuient éperdûment devant lui. Sa polémique forcenée n'épargne rien, ni personne ; et les *Annales* sont portées jusqu'aux nues (2).

Comme elles n'étaient que *tolérées*, on essaie de leur interdire l'entrée en France. Amelot répond à cette requête : « J'en suis fâché, Messieurs, mais je ne puis vous accorder votre demande. Le roi, la reine et toute la famille royale ne lisent que le journal de M. Linguet et le lisent avec un plaisir

(1) Les *Annales politiques*, 15 août 1778.
(2) Il fit 50.000 livres de bénéfices nets la première année.

indicible ». On s'adresse alors au Parlement, et d'Espréménil prononce un réquisitoire ; mais on renonce à une condamnation qui n'aboutirait à rien de pratique. A défaut de la force, la trahison réussit. On attire Linguet en France et on le jette à la Bastille, où il compose ses *Mémoires* qui sont un solide coup de pioche dans les murs de la vieille forteresse (1). Ce n'est, d'ailleurs, qu'un court répit pour les victimes de Linguet. Sorti du cachot, il se hâte de repasser la Manche, et, quoiqu'on épuise à l'égard des *Annales* toutes les formes de la persécution, il continue sa polémique et tenaille cruellement ses adversaires (2). La Révolution lui rouvrit les portes de la France ; mais Linguet ne put maîtriser le démon qui l'agitait. Son indépendance irrita les puissants du jour, et celui dont les *Mémoires* avaient ébranlé la Bastille fut envoyé à l'échafaud où il mourut avec un admirable courage, le 27 juin 1794.

Linguet nous semble un journaliste inégal. On lui a justement reproché son amour du scandale qu'il exploitait avec cynisme ; sa manie du paradoxe (3), et plus que tout son manque absolu de doctrine, puisqu'il varie au gré de ses passions. On est choqué aussi par ses débordements de bile

(1) Linguet fut emprisonné du 27 septembre 1780 au 19 mai 1782.

(2) Voici un échantillon des aménités qu'il échange avec Dorat : « Une espèce telle que vous » ; « voleur » ; « lâche » ; « quand je vous aurais battu vous ne seriez pas moins un fripon », etc.

(3) Il y a le fameux paradoxe sur le pain, dont les effets sont « pernicieux » physiquement et moralement. Linguet le rend responsable de l'esprit servile qui courbe les peuples sous la domination des despotes.

son intempérance de langage, ses emportements trop continuels. Mais la fougue impétueuse, la force du raisonnement, l'art de lancer le sarcasme ou l'invective ont fait de lui un polémiste qui intéressa vingt ans la France par ses actions et par ses écrits.

Nous pouvons désormais conclure que, pendant le XVIIIe siècle, il exista des journalistes de combat, très représentatifs de l'espèce. Les uns, convaincus et intraitables quand il s'agit de leurs idées, estiment qu'on ne doit pas, même au fort de la lutte, insulter la pudeur et outrager la vérité : ils auront pour sucesseurs immédiats André Chénier et Chateaubriand. D'autres, peu scrupuleux sur le choix des moyens, se précipitent dans la violence ; ils entassent gros mots, outrages, calomnies ; et l'on retrouvera leur fâcheuse influence dans certains numéros des *Actes des Apôtres* et dans le *Père Duchêne*, ce réceptacle d'immondices. Il est forgé l'instrument dont les partis avaient besoin pour leurs querelles, et la presse politique peut maintenant venir ; car, avec les qualités qui l'honorent avec les défauts qui la souillent, elle est déjà tout entière dans les *Observations* de Desfontaines et l'*Année littéraire* de Fréron, dans les pamphlets de Voltaire et les *Annales* de Linguet.

MÉMENTO BIBLIOGRAPHIQUE. — Hatin, *Histoire de la Presse en France* ; Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, tome I (Bayle) ; Lenient, *Etudes sur Bayle* ; Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger* ; Rocquain, *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution* ; Aubertin, l'*Esprit public au* XVIIIe *siècle* ; Pellissier, *Les Ecrivains politiques en France avant la Révolution* ; Lanson, *Voltaire* ; Maynard, *Vie d*

Voltaire ; l'abbé de La Porte, l'*Esprit de Desfontaines* (1775) ; Charles Nisard, *Les Ennemis de Voltaire* (Amyot, 1853) ; Jules Janin, *Journal des Débats* juin 1834) ; Monselet, *Fréron ou l'Illustre critique* (Pincebourde, 1864) ; Soury, *Portraits du* XVIIIe *siècle* (Charpentier, 1877) ; François Cornou, *Elie Fréron* (Le Goaziou, 1922) ; Barthélémy, *Les Confessions de Fréron* (Charpentier, 1876) ; Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés* (Charpentier, 1876) ; Trévédy, *Notes sur Fréron.*

CHAPITRE IV

Sous la hache et sous le sabre.

La liberté presque illimitée de la Presse. — Une fièvre brûlante dévore la France en 1789. Depuis cent ans la bourgeoisie est travaillée par les écrits périodiques, et, dans les campagnes maintes brochures, vendues par des colporteurs qui se cachent, ont surexcité les esprits. L'insouciance féroce de Louis XV et l'égoïsme des privilégiés avaient exaspéré la nation. Des ambitieux sans scrupule lui promettent l'Eldorado. On ne rêve plus que réformes ; quelques-uns aspirent au bouleversement complet ; et à peine les Etats Généraux sont-ils réunis à Versailles que, sous l'action de tribuns éloquents ou de tacticiens habiles, ils se transforment en une Assemblée Constituante. A Paris, l'émeute rugit ; d'un coup d'épaule brutal la populace démolit la Bastille ; c'est l'effondrement de la Royauté. Alors, au milieu de la tempête, voici la Presse qui se dresse. Elle a brisé les chaînes qui l'entravèrent si longtemps. Elle parle haut désormais, et sa voix forte retentit sur toute l'étendue du territoire.

Allez de bon matin rue Percée, près du pont Saint-Michel ! Sur le seuil du libraire Chevalier, toute une cohue de pauvres gens s'arrachent des

paquets de feuilles. Puis ils se précipitent à travers la ville, en hurlant ce que contiennent leur in-quarto ou leur in-octavo et en étalant les gravures ou les manchettes sensationnelles (1). Au delà des ponts, ils rencontrent d'autres confrères, qui sont partis de chez le libraire Gattey au Palais-Royal, tout chargés de papiers réactionnaires ; et c'est alors un tel vacarme qu'il faudra prendre des mesures pour imposer une sourdine aux vociférations des « proclamateurs » (2). Songez qu'en 1790 il y a déjà plus de soixante journaux à Paris et que toutes ces « feuilles », comme emportées par un vent d'orage, s'éparpillent, tourbillonnent, se heurtent, dans une mêlée indescriptible. Et, en dépit de l'échafaud, on combattra avec la même frénésie jusqu'au jour où un général viendra heurter avec le pommeau de son glaive la porte des salles de rédaction. Mais, au début la Presse s'abandonne à une joie exubérante : elle a usurpé le droit de tout dire. Usurpé ? Le terme est exact. Le journal n'a rien reçu de personne : il a tout pris.

Mirabeau, en 1788, avait publié une brochure déclamatoire où, s'adressant aux futurs députés,

---

(1) Certains journaux avaient le format in-8° (*Les Révolutions de Paris*, l'*Orateur du Peuple*, l'*Ami du Peuple*, le *Père Duchesne*, etc.) ; d'autres le format in-4° (le *Journal de Paris*, la *Chronique de Paris*, les *Annales patriotiques*, etc.) ; le *Moniteur universel* était in-folio. Il y avait huit, dix ou douze pages (le *Mercure universel* paraissait sur seize pages, grand in-8° à deux colonnes). Ces journaux étaient publiés deux ou trois fois par semaine, rarement tous les jours.

(2) En décembre 1789, un arrêté de la Commune réglementa la profession de colporteur. Ils doivent porter une plaque ostensible et avoir une commission bien en règles. Ils peuvent crier les édits, décrets, arrêts, mandements, mais non proclamer les journaux, sous peine d'arrestation, de saisie et d'amende.

il s'écriait : « Que la première de vos lois consacre à jamais la liberté de la Presse, la liberté la plus inviolable, la plus illimitée ». Mais les Cahiers n'avaient rien formulé de bien net. Le clergé se manifestait hostile par crainte de l'esprit philosophique. La Noblesse et le Tiers-Etat condamnaient l'autorisation préalable, tout en exigeant une signature et la responsabilité du signataire. Alors Mirabeau brusque les choses. Le 5 mai 1789, il lance à 12.000 exemplaires le premier numéro des **Etats-Généraux**, où, sous prétexte de rendre compte des séances, il attaque le Ministère. Celui-ci fait défense d'imprimer ou distribuer des feuilles périodiques et « supprime » le journal de Mirabeau. Sans se soucier de l'interdiction, l'indomptable tribun publie les *Lettres à ses commettants*, qui deviennent bientôt le **Courrier de Provence**. Le gouvernement proteste derechef, mais n'agit point ; et, tous prenant exemple sur Mirabeau, c'est une liberté qui dégénère en licence.

Il faudrait sévir, et rudement. L'Assemblée tergiverse. Elle se contente de belles paroles, et « en attendant que soit votée une loi pour réprimer et punir les attentats de ces hommes, dont le métier est d'empoisonner ce qu'il y a de plus sacré dans un empire : la raison du peuple », elle charge la Municipalité de veiller sur l'ordre public » (30 septembre 1790). Depuis longtemps l'autorité municipale s'occupait de cette besogne. Elle avait décrété la prison contre les écrivains, libraires, colporteurs d'imprimés « propres à produire une fermentation dangereuse » et menacé de

peines sévères les écrits excitant le peuple à se rebeller contre les lois (1). Elle avait incarcéré Stanislas Fréron, fait condamner Camille Desmoulins, harcelé l'*Ami du Peuple* de Marat, qui multipliait les appels au pillage, à l'insurrection, à l'assassinat (2). Mais cela ne servait à rien ; et l'audace des faiseurs de « feuilles » croissait toujours.

Les particuliers venaient quelquefois au secours de la Municipalité impuissante. Ils traduisaient en justice leurs diffamateurs. Camille Desmoulins était accablé de procès et le duc de Crillon lui réclamait cent mille livres pour avoir mis en doute son patriotisme. Le bourreau Samson poursuivait Prudhomme, Gorsas et Desmoulins, qui l'avaient accusé de conspirer avec les aristocrates ; et son avocat flétrissait « ce qu'on appelle la liberté de la presse, liberté qui est en quelque sorte le droit de calomnier, liberté qui méconnaît toutes les bienséances, qui viole toutes les lois, liberté enfin qui, naissante à peine, est déjà dégénérée en licence » (3). Certains faisaient des autodafés de journaux, bâtonnaient les auteurs, saccageaient tout chez le libraire Gattey ou le journaliste Gorsas. La violence créait la violence et il en résultait des troubles fâcheux.

L'Assemblée finit par s'émouvoir. Après la

(1) Arrêtés du 24 juillet 1789 et du 31 juillet 1790.

(2) Par exemple, on saisit ses presses, le 28 septembre 1789; il se cache : l'*Ami du Peuple* est suspendu pendant quatre mois ; on le poursuit le 15 janvier et le 31 juillet 1790; on saisit journal et presses, le 14 septembre 1790, etc., etc.

(3) Plaidoirie de Me Maton de Varenne, 27 janvier 1790.

sanglante journée du Champ de Mars, le 17 juillet 1791, elle prit des mesures de rigueur contre les « feuilles » de tous les partis (1). Puis, dans la Constitution, le 14 septembre, après avoir reconnu à tout homme « le droit de parler, d'écrire, d'imprimer sans être soumis à aucune censure avant la publication », elle édicta des peines sévères contre ceux qui auraient « provoqué à dessein la désobéissance à la loi, l'avilissement des pouvoirs publics et la résistance à leurs actes ». Elle réprima les calomnies contre la probité des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions et contre la vie privée des citoyens. Mais, hélas ! il était trop tard. La Presse avait bu trop largement le vin capiteux de la liberté, ellé continua à se moquer de toute autorité législative ou judiciaire, et, dominant l'Assemblée qui la craignait, elle contribua par des excès lamentables à rendre plus sanglante la tragédie révolutionnaire.

La bataille de Presse jusqu'à la journée du 10 août. — Chez Mafs, au Palais Royal, de gais convives lancent des quolibets, rient aux éclats et daubent ferme sur l'Assemblée Nationale. C'est le « dîner évangélique » des **Actes des Apôtres**, le vaillant journal royaliste (2). On y para-

(1) Le 18 juillet, elle proclame séditieux « quiconque aura provoqué au meurtre, au pillage, à l'incendie, ou conseillé formellement la désobéissance aux lois par placards, écrits publics, discours ». On menace d'arrestation Legendre, Danton, Desmoulins, l'abbé Royou qui se cachent. On arrête Suleau : on perquisitionne chez Fréron ; on saisit les presses de Marat.

(2) Il avait lieu, une fois par semaine, chez les retaurateurs Mafs ou Beauvilliers. Les « Apôtres » étaient les apôtres de la Révolution, dont le journal était censé raconter les « actes ».

chève le prochain numéro, dont on ira tout à l'heure porter le manuscrit chez Gattey. Aux côtés de Gabriel Peltier, pivot de cette entreprise, se groupent MM. de Montlosier et de Lauraguais; Suleau et Rivarol, qui aiguisent une épigramme; Champcenetz, dont les couplets satiriques réjouissent la capitale ; Bergasse, qui flagella Beaumarchais pendant son procès avec Korman ; et surtout ce brave et spirituel Mirabeau-Tonneau (1), aussi bonne fourchette que vide-bouteille intrépide, tout joyeux d'avoir, ce jour-là, clos le bec par cette réplique à son illustre frère lui reprochant son intempérance : « De quoi vous plaignez-vous, mon frère ? De tous les vices de la famille vous ne m'avez laissé que celui-là ».

Nous trouvons là réunis les plus intrépides soldats de la Royauté agonisante. Celle-ci avait jadis laissé briser par ses ministres ceux qui s'étaient dévoués pour elle. Maintenant, elle ne savait point susciter des « feuilles » royalistes, pour tenir tête aux vagues d'assaut. La vieille *Gazette*, qui n'avait pas même mentionné la destruction de la Bastille était incapable de tenir un rôle actif. Mais d'audacieux volontaires ont relevé le drapeau, et sur ce brûlot qu'ils baptisèrent les *Actes des Apôtres*, ils l'ont solidement cloué, le 2 novembre 1789.

Il ne manque point d'articles sérieux dans ce journal ; mais ils sont, pour ainsi dire, noyés au milieu de chansons drôles, de lazzi, de calembours,

(1) Frère du grand orateur, le vicomte de Mirabeau (1754-1792) était célèbre par un embonpoint qui lui valut son pittoresque surnom.

de parodies des auteurs classiques, de récits burlesques, d'anecdotes comiques et trop souvent scandaleuses. C'est un feu roulant d'épigrammes contre Mirabeau l'aîné, Barnave, La Fayette, Montmorency, tous ceux qui sont favorables aux idées nouvelles. Mais, comme on craint que l'ironie ne suffise point à la foule, on a parfois recours à des violences sans nom, et, dru comme la grêle, bouffonneries indécentes, jeux de mots cyniques, calomnies abominables tombent sur la tête de l'ennemi (1). On annonce aussi d'affreuses représailles ; on plante une forêt de potences ; on en vient à réclamer l'intervention de l'étranger. Mais il serait injuste de dénier le courage à cette poignée de partisans, dressés contre une multitude irritable et courant, chaque jour, le risque d'être accrochés à la lanterne.

Autour des *Actes des Apôtres* gravitent de nombreuses gazettes qui copient leur allure satirique : le *Journal à deux liards*, le *Journal des Halles*, les *Lettres b... patriotiques du Père Duchesne* (2), où, devançant Hébert, de sinistre mémoire, Lemaire emploie le style poissard, mais surtout le *Journal de la Cour et de la Ville*, surnommé « le petit Gautier » du nom de son rédacteur principal : M. Gau-

(1) Les femmes du parti adverse, Mme de Staël, la marquise de Condorcet, Mmes de Lameth ne sont même pas épargnées. Qu'on lise ce quatrain sur Philippe Egalité qui avait fait rayer les fleurs de lys dans ses armoiries :

Un ci-devant prince de Gaule,
Mais qui n'est qu'un franc polisson,
Fait rayer de son écusson
Ce qui lui manque sur l'épaule.

(2) Le père Duchesne était un type populaire, comme Jocrisse et Janot.



tier de Syonnet. Partout les mêmes diatribes partout le même débordement de gaieté frivole et licencieuse ! Seul, pensent-ils, l'esprit peut donner la victoire. Ils en usent donc, ils en abusent, et celui qui rima la *Pucelle* semble se tenir derrière eux pour leur souffler des traits d'esprit, souvent charmants, souvent aussi bien orduriers.

Mais voici un homme qui contraste fort avec les compères de Peltier : Royou, abbé fanatique, royaliste intransigeant (1). **L'Ami du roi**, quoique dirigé par la famille Fréron, quoiqu'il porte cette épigraphe qui aurait charmé le grand polémiste : « *Pro Deo, Rege et Patria* », n'a point la tenue irréprochable qui recommandait l'*Année littéraire*. Royou invective sans mesure tout ce qui n'est point son parti ; il veut « régénérer la France dans un bain de sang » : il ne parle que d'égorger les « patriotes » ; il mérite qu'on le décrète d'arrestation en même temps que « l'Ami du Peuple » et qu'on l'appelle couramment « le Marat du parti monarchiste ». Fréron, s'il revenait sur terre serait profondément peiné d'apprendre que, par esprit de vengeance contre les persécuteurs de son père, Stanislas s'est jeté dans le parti de la Révolution. Il serait cependant navré bien plus encore par la polémique de ses beaux-frères, qui peuvent alléguer pour excuses les massacres affreux dont ils furent témoins et les déclamations sanguinaires de Marat,

(1) Thomas Royou, né vers 1741, avait pris la succession de Fréron à l'*Année littéraire*. Il fonda l'*Ami du Roi*, le 1er juin 1790, fut obligé de se cacher en mai 1792 et mourut quelques semaines après.

de Desmoulins et autres « procureurs de la Lanterne », mais qui auraient dû sauvegarder, comme il le fit lui-même au fort de la bataille, le sentiment de leur dignité personnelle.

A cette violence effrénée il préférerait de beaucoup l'impertinente ironie de Rivarol et la gaie bravoure de Suleau. Ces deux écrivains furent, en effet, les plus nobles champions de la Monarchie.

Le premier, un virtuose de la parole était devenu, grâce à sa légèreté brillante et à son esprit, le prince des causeurs et la terreur des sots. Trop fat, il choquait les gens sérieux par l'insolence aristocratique du grand seigneur qu'il n'était pas. Mais il n'avait point son égal pour démonter un adversaire ou pour lui infliger la flétrissure du ridicule (1). Avant 1789, Garat, Chamfort, Marie-Joseph Chénier n'avaient point lu sans de laides grimaces le *Petit Almanach des grands hommes.* Et maintenant c'était merveille de le voir, dans les *Actes* ou dans le *Dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, se gausser un peu de tout le monde, avec une clairvoyance inexorable et une fougue qui l'entraînait jusqu'à de déplorables calomnies (2).

On se tromperait toutefois si on le considérait uniquement comme un homme d'esprit, et d'esprit cruel. Il fut dans le Journal politique et na-

(1) Antoine Rivarol, naquit à Bagnols en Languedoc, le 26 juillet 1753. Il émigra, le 10 juin 1792, séjourna en Belgique, en Hollande, en Angleterre, à Hambourg, et mourut à Berlin, le 11 avril 1801.

(2) Feignant de se tromper sur le prénom, il appelait Marie-Joseph Chénier « le frère d'*Abel* Chénier » : on voit l'insinuation.

tional (1), où l'abbé Sabatier de Castres lui servait de paravent, un des plus vigoureux écrivains politiques que nous ayons possédés. On admire sa verve étincelante, sa vivacité railleuse, son ironie délicate ainsi que sa force dramatique et cette éloquence tribunitienne, qui est entachée quelquefois par un rien de déclamation. Bien servi par son style souple, imagé et plein de cette netteté lumineuse qui lui semblait « la base éternelle de notre langue », il a buriné des récits et brossé de vastes tableaux, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre de vigueur et de vérité (2).

D'ailleurs les vues neuves abondent chez ce royaliste indépendant qui nota de façon perspicace les causes de la Révolution, persifla les destructeurs impuissants et les réformateurs à outrance, mais n'épargna point davantage les privilégiés inintelligents. Il a semé, en babillant, en écrivant, des maximes pleines de sens et de force, que serait fier d'avoir si nettement frappées plus d'un politique éminent (3). Combien nous paraît donc regrettable que Rivarol se soit borné à n'être qu'un

---

(1) Du 12 juillet 1789 à novembre 1790 avec de longues interruptions.

(2) Lire dans la *deuxième série*, les nos 17 à 22 inclusivement.

(3) « Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation ! » « La populace croit aller mieux à la liberté quand elle attente à celle des autres » ; « Il faut attaquer l'opinion avec les armes de la Raison : on ne tire pas des coups de fusils aux idées » ; « Il faut au peuple des vérités usuelles et non des abstractions » ; « Le peuple donne sa faveur, jamais sa confiance » ; Il y a grande distinction à faire entre la majorité arithmétique et la majorité politique d'un Etat » ; « Un gouvernement serait parfait s'il pouvait mettre autant de raison dans la force que de force dans la raison », etc.

« causeur incomparable », admiré par Chénedollé, et que sa nonchalance trop connue l'ait empêché de s'astreindre au métier absorbant de journaliste. Il aurait exercé une influence heureuse sur la marche des événements.

Moins distingué que le « gentilhomme » au nom sonore, François Suleau mérite de lui être égalé, car il fut doué de plus de sens pratique et fut aussi plus courageux (1). Il avait servi dans la cavalerie. Puis, suspendant l'épée au croc, il s'était illustré comme avocat aux conseils du roi. Il voyageait en Amérique quand éclata la Révolution. Des coups à donner ou à recevoir ! notre homme a l'humeur belliqueuse ; il aime le roi ; il accourt. Au début, il espère que tout se réduira à des réformes souhaitables ; mais, en octobre 1789, ses illusions se dissipent. Il s'indigne de voir la populace violer la majesté royale et il se fâche contre le monarque qui tolère cette atteinte à son autorité. Dans son petit mot à *Louis XVI sur les crimes de ses vertus*, il le somme de remplir son devoir :

> N'oseras-tu donc jamais vouloir et agir par toi-même ? Descends majestueusement au milieu de ton peuple, non plus pour confondre humblement tes pleurs avec le sang des victimes de sa vengeance, mais pour lui signifier avec vigueur que tu es décidé à vivre et à mourir en roi... Ne sois pas lâchement avare de ton sang, et tout le mien est à toi. N'abdique pas ignominieusement ton autorité et reçois le serment que je fais de ne pas lui survivre. C'est encore un assez beau triomphe que d'être le premier martyr de la gloire de son roi, quand elle se trouve inséparable du salut et du bonheur de la Patrie.

(1) Né en 1757 à Granvilliers (Oise), égorgé le 10 août 1792.

Mais ce Louis XVI, qu'il morigène et morigénera plus vivement encore (1), Suleau lui est dévoué corps et âme. « Que Dieu m'abandonne si j'abandonne mon roi ! » écrivait-il. Il essaie de fomenter des troubles chez les Picards et parvient à sauver sa tête en faisant rire jusqu'aux larmes les juges désarmés par son irrésistible faconde (2). Il s'entremet entre la cour et Mirabeau ; il voudrait décider le roi à acheter certains membres de l'Assemblée ; il sert d'agent de liaison avec les émigrés de Coblentz ; il prépare un plan d'évasion de la famille royale que l'on eut tort de ne pas suivre ; enfin, malgré tous les dangers, il déploie une activité fiévreuse.

Son énergie n'est pas moindre quand il brandit sa plume de combat. Dans les *Actes des Apôtres*, dans ses pamphlets, dans la feuille qu'il intitule crânement, en 1791, le **Journal de M. Suleau** (3), il se souvient qu'il servit dans la cavalerie et il est le hussard de la royauté. Ne reculant pas devant les propos de corps de garde, il injurie la mémoire de Mirabeau et marque au fer rouge Philippe d'Orléans qu'il accuse d'avoir fomenté l'émeute sanglante du 5 octobre (3) ; mais il goguenarde plutôt ou plaisante, en émettant des idées fort sérieuses (4) « C'est, a dit Géruzez, le type

(1) *Journal de M. Suleau*, n° 2.

(2) SULEAU a raconté cet inénarrable procès et Vitu en donne un amusant résumé dans son étude sur Suleau (*Ombres et vieux murs*).

(3) *Journal de M. Suleau*, n°s 1, 2, 9.

(4) Lire sa *Lettre à Necker*, le *Dernier mot au Roi* (n° 2 de son *Journal*) ; la *Lettre à Camille Desmoulins* (n° 11).

du chevalier batailleur, spirituel et brave. La plume en main, il a le tour vif, le ton naturel, le trait incisif, et parfois, dans l'escrime du langage et de la pensée, une rare dextérité ».

A pareil jeu, s'il a gagné la sympathie de bien des gens (1), il s'attire des haines implacables et les affronte avec une audace tranquille. « Mon sang ? disait-il de ses ennemis. Eh ! qu'en veulent-ils faire ? le veulent-ils boire ? » Il affiche un invraisemblable mépris du danger, « lui qu'un reverbère ne voyait jamais sans un mouvement de convoitise (2) ». Il semble provoquer les assassins (3); il s'attend à être « tumultuairement torturé par la rage de la multitude (4) » et, peu de temps avant sa triste fin, il la prédit en ces termes : « Une sombre inquiétude et je ne sais quelles noires anxiétés m'avertissent d'une destinée cruelle... Mais sous tel horrible aspect que se présente le sort qui m'est réservé, j'emporterai du moins la gloire de l'avoir subi sans pâlir (5) ».

Il avait été bon prophète. Pendant la nuit du 9 au 10 août 1792, il se glissa dans le Louvre sous un uniforme de garde national. Reconnu par Thé-

---

(1) Même celle de Loustalot et de Desmoulins.

(2) *Actes des Apôtres*, tome III et tome V.

(3) Après le sac de sa boutique, Gattey refusa de mettre en vente les *Actes des Apôtres*. Suleau fit de sa maison le bureau de souscription. Il donnait ainsi son adresse « chez M. Suleau, hôtel d'Espagne, rue de Richelieu. En cas d'absence, à l'Hôtel de la Nation, ci-devant le Châtelet où il a toujours son domicile de droit et souvent de fait » (Il était souvent arrêté).

(4) Les *Actes des Apôtres*, n° 114. Dans son *Journal* il disait de même : « Je pressens tout ce que ma franchise amasse de haine et de vengeances sur ma tête,.. Que peut la rage du peuple fou contre celui qui a fait le sacrifice de sa vie ? ».

(5) Voir le dernier numéro du *Journal de M. Suleau.*

roigne de Méricourt, la virago sanguinaire, il fut massacré sur-le-champ et sa tête promenée au bout d'une pique. Ainsi périt le plus ardent, le plus convaincu, le plus original des écrivains royalistes. Il fut le premier journaliste, dont le sang coula pour ses idées. C'était la mort qu'il avait souhaitée ; et cela reste son honneur.

Rivarol et Suleau étaient bien détestés par les « patriotes » : toutefois Girondins et Montagnards nourrissaient encore plus de haine contre les journalistes du parti Constitutionnel. Ceux-ci possédaient le *Journal de la Société de* 1789 ; le *Mercure*, transformé, le 5 novembre 1789, et auquel, sous la direction de Mallet du Pan, collaborèrent Chamfort, La Harpe et Marmontel ; le *Spectateur et Modérateur* où écrivait l'élégant Fontanes ; l'*Ami des Patriotes* de Regnaud de Saint-Jean d'Angély ; la *Gazette Universelle* de Cerisier, qui voulait concilier Monarchie et Liberté ; enfin, le *Journal* de *Paris*, quand Suard y remplaça Condorcet qui, reniant ses amitiés anciennes, s'était jeté dans les bras de Brissot et des Girondins. Mais, parmi cette petite phalange, les plus dignes d'admiration furent Mallet du Pan et Chénier.

Mallet avait appris le journalisme en collaborant aux *Annales* de Linguet (1). Puis il avait brillé dans le *Journal historique et politique de Genève*. « *Nec temere, nec timide* » était sa devise, et il s'y conforma lorsqu'en 1789 il s'assit au gouver-

(1) Né à Genève en 1749, mort le 10 mai 1800, en Angleterre où il avait fondé le *Mercure britannique*, il voulait la monarchie constitutionnelle pour assurer la liberté de l'individu.

nail du **Mercure**. Doué d'un talent vigoureux, il résuma lumineusement les débats de l'Assemblée et les discuta avec une impartialité sereine. Il condamnait l'émigration, mais réprouvait la tyrannie d'en bas. « C'est le fer ou la corde en main, disait-il, que l'opinion dicte aujourd'hui ses arrêts. *Crois ou meurs* ! voilà l'anathème que prononcent des esprits ardents ; ils le prononcent au nom de la Liberté ! » Aussi il stigmatisa les excès commis à Versailles, le 5 et le 6 octobre. C'était de la témérité et, aux yeux de quelques-uns, de l'insolence. On tente de l'assassiner ; Brissot le dénonce ; et, après la fuite du roi, bien qu'il ne soit pour rien dans l'affaire, on vient, en son absence, bouleverser son logis. Mallet, néanmoins, poursuit la lutte jusqu'au mois de mai 1792. Puis, menacé d'arrestation, il se retire en Suisse, poursuivi par les basses injures de Desmoulins, mais emportant l'estime des gens honnêtes, qui prisaient la sagesse de ses opinions et sa religion de l'honneur.

Le calme Mallet semble terne au milieu de l'exaltation d'alors. Quelle figure énergique, en revanche, que celle du noble André Chénier ! Il soutient des idées analogues ; mais il estime qu'il faut savoir hurler contre les loups et nous sommes secoués par sa polémique dont l'ardeur enfiévrait les contemporains (1). Eût-on jamais cru qu'il se lancerait, à corps perdu, dans les bagarres du

(1) André CHÉNIER, né à Constantinople, le 30 octobre 1762, d'abord officier, puis secrétaire d'ambassade en Angleterre, se signale par sa campagne dans le *Journal de Paris* (novembre 1791 à 26 juillet 1792), se retire à Versailles en 1793, est arrêté le 7 mars 1794 et guillotiné le 25 juillet.

Forum l'épicurien des *Elégies*, qui chantait les plaisirs faciles ? le délicat poète auquel les Muses dictaient des idylles ravissantes et des ébauches de poèmes, promesses de chefs-d'œuvre puissants ? Mais il subit l'influence de son père Louis de Chénier (1) ; il se laisse entraîner par les frères Trudaine, et l'ode pindarique sur le *Jeu de paume* salue l'aurore d'une ère bienheureuse, où la France goûtera les délices de la liberté, de la justice, de la paix.

Hélas ! de gros nuages ont obscurci l'horizon. Encouragés par la faiblesse de l'Assemblée, les violents multiplient les attentats. Le libéral Chénier s'en alarme et, le 28 août 1790, dans le **Journal de la Société de 1789** il insère l'*Avis aux Français*, où il s'abandonne à l'indignation qui l'anime contre les fauteurs d'anarchie. Il se plaint longuement et avec minutie des entraves qu'on apporte à la liberté individuelle. Il déclare intolérable que le peuple dans « son horrible soif de sang et son horrible appétit de voir souffrir », se substitue aux tribunaux, se plaise à donner la mort par des supplices « longs et laborieux » et « insulte à l'agonie de ses victimes ». Qui provoque ce lamentable état de choses, sinon « l'engeance effroyable des journalistes sans pudeur », soufflant la haine contre La Fayette, contre Siéyès, contre l'Assemblée ? Si l'on ne veut point que le pays roule aux abîmes, les bons citoyens doivent éclairer le peuple, abusé par « les criailleries des brouil-

(1) Louis de Chénier avait écrit une brochure très libérale : *Idées pour un cahier du Tiers Etat de la ville de Paris.*

lons faméliques », et lui enseigner les principes nécessaires à une nation qui veut conserver sa liberté (1).

Nous avons insisté sur cet *Avis* : Chénier journaliste y est déjà tout entier. Le voilà dans l'arène, et seul le coup de force du 10 août pourra l'obliger à en sortir. Le *Journal de la Société* a disparu. Qu'importe ! Brochure sur l'*Esprit de parti*, articles signés dans le *Moniteur*, articles anonymes dans l'*Ami des Patriotes*, attestent un polémiste infatigable. Il ne lui manque qu'une tribune : on la lui donne, et, en novembre 1791, le **Journal de Paris** ouvre ses portes à l'intrépide lutteur. Désormais, il est toujours la plume en main contre Condorcet, qui attaque dans le *Courrier de Paris*, et contre Brissot, qui fait rage dans le *Patriote français* (2).

De cette vaillante campagne il faudrait tout citer. On mettra cependant hors pair l'article sur *La cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la Liberté* (3). Chénier a vu comment la Société des Jacobins procédait en cachette, avec méthode, à la conquête du pays, et son inexorable logique démontre qu'il faut la détruire ; car elle forme avec ses succursales de province « une espèce de chaîne électrique » qui

(1) L'article eut un grand succès et fut répandu à profusion.

(2) En huit mois il donna, sans compter les articles anonymes, 21 articles signés, dans le corps du journal ou dans les *Suppléments*.

(3) Publié le 26 février 1792, cet article eut un retentissement inouï. On en fit des tirages à part de plusieurs milliers d'exemplaires.

provoque, au même instant, « les mêmes secousses dans tous les recoins de l'Empire ». Les Jacobins hurlèrent en voyant leur tactique percée à jour et leur organisation secrète étalée ainsi sous le soleil. Mais leurs aboiements ne troublent point André Chénier, et, bien qu'il lui faille soutenir une longue et fâcheuse polémique avec Marie-Joseph, qu'on a déchaîné contre lui (1), il continue à couvrir de son corps la Liberté en péril. Quand on a l'impudeur de porter en triomphe les Suisses de Châteauvieux condamnés aux galères pour rébellion, pillage de la caisse militaire, assassinat de gardes nationales de Metz, Chénier jette la protestation vibrante de la Conscience outragée (2). Et il fait preuve de la même énergie quand il s'agit de dénoncer l'*Indiscipline des armées*, d'arracher leur masque aux *Sociétés patriotiques*, de dévoiler les *Manœuvres des Jacobins*. Carra, Brissot, Hébert Gorsas, Marat peuvent se liguer contre lui : André Chénier les dédaigne et il réplique à leurs outrageantes clameurs :

> Du reste, que les législateurs journalistes, que les philosophes libellistes, et qu'avec eux tous les histrions, galériens, voleurs avec effraction, harangueurs de clubs ou de halles, continuent à me traiter d'*aristocrate*, de *courtisan*, d'*autrichien*, d'*ennemi du peuple*, je ne leur réponds qu'une chose : c'est que je serai volontiers

---

(1) L'article avait été publié le 26 février 1792. Sans nécessité Marie-Joseph répliqua à son frère le 28. Leur polémique se prolongea jusque fin juin.

(2) *Sur l'Entrée triomphale*, *De la fête triomphale*, *Réponse à Collot d'Herbois*, *Réflexions sur la lettre du maire de Paris*, *Hymne triomphal*. La commune avait été invitée à la fête par une délégation composée de David, de la citoyenne Théroigne de Méricourt et... de Marie-Joseph Chénier.

pour eux tout ce qui leur plaira, pourvu que leurs cris et leurs injures attestent bien que je ne suis pas ce qu'ils sont. Je n'imagine pas d'aussi grand déshonneur que de leur ressembler ; et quelque nom qu'ils me donnent, s'ils ne le partagent point avec moi, je le trouverai assez honorable (1).

Tout cela est d'une allure entraînante, et, d'ailleurs ce qui nous frappe quand nous lisons les articles de Chénier, c'est moins l'ironie mordante (2), le bon sens chaleureux, la sagacité avec laquelle il annonce les excès futurs, que le ton résolument oratoire. Sainte-Beuve a noté qu'on y sentirait « le souffle éloquent et véhément de l'orateur plus que la veine du poète ». C'est que Chénier, dans les séances du club des Feuillants faisait figure de tribun : « L'avis le plus énergique et le plus éloquemment exprimé, dit un de ses auditeurs, partait toujours de sa bouche... Chacun de nous regrettait que ce talent plein de force et d'éclat, échauffé par une âme intrépide, ne fut pas encore appelé à la tribune. Lui seul eût pu disputer ou ravir la palme à Vergniaud (3) ».

Comment s'étonner alors que l'*Avis aux Français*, la *Cause des désordres*, les *Manœuvres des Jacobins* soient de véritables harangues, où il lâche les rênes à son imagination ? On s'en aperçoit aux débuts rapides, aux apostrophes véhé-

(1) *Les Manœuvres des Jacobins*. Dans ce passage sont visés d'abord Condorcet et Brissot, ensuite Collot d'Herbois, enfin, Carra, condamné pour vol.

(2) Voir les articles sur P. Manuel, *A propos d'une édition des Lettres de Mirabeau et sur l'Entrée triomphale des Suisses de Chateauvieux*.

(3) De LACRETELLE, *Dix années d'épreuves* ; SAINTE-BEUVE, *Causeries*, tome IV.

mentes, aux accumulations d'arguments, aux interrogations répétées, et même au style sobre, précis, souvent familier qui est bien le style des Rostres (1). Tout cela découlait d'une verve inépuisable ; tout cela comblait d'allégresse les honnêtes gens : et tout cela est comme illuminé par la fierté joyeuse qu'il éprouvait à risquer sa vie pour braver « les tyrans barbouilleurs de lois » et pour crier à Brissot qui prépare la journée du 10 août :

> Lorsqu'il écrira ses tables de proscription, je veux qu'il sache que parmi les auteurs des *Suppléments*, il en est sans doute plusieurs, mais au moins un, dont les méchants heureux n'intimideront jamais ni le cœur, ni la bouche ; qui, dans les cachots et sous le fer des bourreaux, ne cesserait pas d'en appeler aux lois, aux autorités légitimes, à la justice, à l'humanité, et de dévouer à l'exécration publique les tyrans déguisés sous le nom de patriotes ; qui est prêt à mourir pour cette doctrine impudemment traitée de *parricide* ; et qui mourra content de n'avoir plus sous les yeux l'avilissement d'une grande nation, réduite par ses fautes à choisir entre Coblentz et les Jacobins, entre les Autrichiens et Brissot (2).

Plus tard, les Jacobins pourront bien trancher cette tête inspirée, mais ils n'empêcheront point Chénier d'avoir été un maître journaliste. Chez cet enfant d'une Grecque moderne, qui fut le pur

(1) Etudier dans les *Manœuvres des Jacobins* : l'apostrophe « Lâches et cruels imposteurs », le passage sur Caton et Phocion, la péroraison de l'article.

(2) *Sur Brissot et le Patriote français.* Voir également la fin de l'*Entrée triomphale.* Sur « le noble et vertueux plaisir de poursuivre les tyrans révolutionnaires », lire l'*Esprit de Parti*, et aussi cette déclaration : « Un nommé A. C. fut un des cinq ou six que ni la frénésie générale, ni la crainte, ne purent engager à ployer le genou devant des assassins couronnés, à toucher des mains souillées de meurtres, et à s'asseoir à la table où l'on boit le sang des hommes »

disciple des Théocrite et des Homère, il y a aussi du Démosthène ; et l'on goûte un plaisir indicible à retrouver dans ses articles l'accent, la fougue, l'éloquence nerveuse de l'immortel auteur des *Philippiques*.

En face de cette poignée d'écrivains courageux s'était massée la cohorte des journalistes « patriotes ». Tout d'abord avec son **Point du jour** s'avance Barère, très pondéré et très correct, avant qu'il devienne « l'Anacréon de la guillotine » pour finir pamphlétaire et mouchard de Napoléon. Puis c'est le **Patriote français** dont Brissot de Warville a fait un journal grave, soucieux des principes, plein d'érudition historique et discutant les plus hautes questions. On s'y occupe des « franchises municipales », des « libertés communales » ; et cette feuille, répandue dans les provinces, est le moniteur officiel du parti des Girondins (1). La capitale apprécie davantage les **Révolutions de Paris** qui offrent le tableau vivant des agitations de l'époque. Quoique Prudhomme en soit le rédacteur en chef, le journal doit son immense, réputation à Loustalot, écrivain convaincu, honnête, trop grave peut-être et manquant d'imagination, mais qui expose les événements avec une précision sincère et qui a gravé comme devise « sur la porte de son imprimerie encore vierge » : *La Liberté de la Presse ou la Mort* (2). D'abord

(1) *Le Patriote français* (28 juin 1789-2 juin 1793). Né en 1754 Brissot était un protégé du duc d'Orléans et un ennemi implacable de Louis XVI. Il fut décapité, le 31 octobre 1793.

(2) *Les Révolutions de Paris* (12 juillet 1789-28 février 1794). Loustalot mourut le 19 septembre 1790, âgé tout juste de 28 ans.

très réservée, la **Chronique de Paris** est devenue violente depuis que Condorcet la dirige, et ce philosophe médiocre, avec son style glacial de mathématicien, y critique les travaux de l'Assemblée, quand il ne dénonce pas ses collègues avec une habileté que Sainte-Beuve qualifia de « perfide ». Et Gorsas demande, dans le **Courrier de Paris** la déchéance de Louis XVI qu'il injurie, tandis que, dans les **Annales patriotiques** Carra, toujours plat et vulgaire, exhale sa haine aveugle contre le « modérantisme » et le roi (1).

En dépit de nombreux excès, la polémique de ces journaux restait cependant tolérable. Il n'en est plus de même avec le trio que nous abordons. Hébert, Fréron et Marat ne sont plus des journalistes, mais des tigres.

C'est avec crainte ou avec dégoût que les honnêtes citoyens entendent les « proclamateurs » vociférer la grande *Joie*, la grande *Douleur* ou la grande *Colère* du **Père Duchesne** et qu'ils voient tant de sans-culottes étaler cette feuille infâme, où une vignette représente un énergumène, qui, la pipe à la bouche, menace de sa hache un petit abbé à genoux. Celui qui la rédige est un aventurier « rayé pour vol de la liste des garçons de théâtre », et Camille Desmoulins accuse « cet écrivain des charniers » d'avoir reçu de toutes mains « la braise » nécessaire à l'entretien de ses fourneaux (2)

---

(1) *Le Courrier de Versailles* (plus tard *des 83 départements*); parut du 5 juin 1789 au 31 mai 1793 et les *Annales* du 5 octobre 1789 à l'An V.

(2) *Le Vieux Cordelier*, n° 5 (Camille l'accuse aussi de rece-

Hébert emploie le vocabulaire des chiffonniers et ponctue ses phrases d'affreux jurons, quoique (chose fréquente chez les démagogues de tous les siècles) il soit un élégant, un mondain, un « ploutocrate », recevant belle compagnie et donnant de somptueux festins. Il dénonce, il excite au meurtre, il profère des injures grossières. Qu'on lise pour en juger l'écœurante *Oraison funèbre* de Louis XVI, cet ivrogne », ce « cochon », « ce nouveau Desrues » (1), et le numéro sur l'exécution de Marie-Antoinette, la « guenon », la « louve », « l'archi-tigresse autrichienne », dont il est « b... heureux d'avoir vu la tête séparée de son f... col de grue » ! Aucun talent dans le journal de ce coquin ; et par la monotonie de son langage ordurier il provoque la nausée ou l'ennui.

Moins trivial, Stanislas Fréron n'est pas moins atroce que le Père Duchesne (2). Son **Orateur du peuple** où « il fait la guerre ouverte aux aristocrates de tout état, de tout sexe et de tout poil », fourmille de délations et de diatribes honteuses. Tous reçoivent leur paquet : Mirabeau ou plutôt « Riquetti Double Main » ; Necker, « le Cartouche de Coppet » ; Bailly, « magistrat despote, souteneur de tripots, pantin de La Fayette, père nour-

voir 120.000 francs par an de Bouchotte pour calomnier les patriotes). Hébert, né en 1757, fut contrôleur de théâtre ; devint substitut de la Commune en 1792, et fut guillotiné, le 24 mars 1794. Son *Père Duchesne* parut de fin 1790 au mois de mars 1794. Il y avait deux fourneaux gravés à la fin de chaque numéro : ce qui explique la plaisanterie de Desmoulins.

(1) Desrues était un bandit célèbre.

(2) Stanislas Fréron, né en 1754, était le fils du grand Fréron. Il joua un rôle important, faillit être le beau-frère de Bonaparte, et mourut en 1802, à Saint-Domingue.

ricier des mouchards, sangsue publique, astronome à courte vue, bas valet de cour » ! Et ce drôle, que Marat nommait son « disciple chéri », note pour l'échafaud les citoyens les meilleurs, tout en contant fleurette à Lucile Desmoulins et en se préparant à joncher de cadavres les villes de Marseille et de Toulon.

Mais Hébert et Fréron font la courbette quand, sorti de la cave où il se terre, Marat paraît devant eux. De petite taille, la tête trop forte, le teint livide, les yeux hagards, le personnage est hideux (1). Tout son être ne respire que haine et désir de vengeance, car il se croit un grand savant méconnu. « Il écrit avec de la bile et du sang » (2), et ses articles de l'**Ami du peuple**, vrais rugissements de bête fauve, nous répugnent par leur style inculte, sauvage et brutal. « Rien de nuancé, dit Michelet, tout extrême, excessif ; toujours les mêmes mots : *infâme*, *scélérat*, *infernal* ; toujours le même refrain : *la mort* ! » Il lui faut des têtes : 600, d'abord ; 20.000 plus tard et enfin plus de cent mille (3). Ce « docteur en assassinat », comme l'a surnommé Lanfrey, provoque la canaille au pillage et les soldats à déserter ou à égorger leurs généraux. « Poignardez sans miséricorde ! s'écrie-t-

---

(1) Marat, né le 24 mai 1743, fut médecin, devint journaliste, siégea à la Convention et fut poignardé, le 13 juillet 1793 par Charlotte Corday. L'*Ami du Peuple* parut du 16 septembre 1789 au 21 septembre 1792.

(2) Lamartine, *Histoire des Girondins.*

(3) *Ami du Peuple*, 17 décembre 1790 : « Il y a une année que 5 ou 600 têtes abattues vous auraient rendus libres et heureux. Aujourd'hui, il en faudrait abattre 10.000. Sous quelques mois peut-être en abattrez-vous 100.000, et vous ferez à merveille »

il. Que Chapelier, Roland, Emery, Bureau de Puzy, Barnave, Malouet, Goupil, Thouret, Target, Fréteau, Prugnon, Regnault, Siéyès, Dupont, d'André, Montlosier, Bailly, Mottié soient vos premières victimes ! » (1). Ce sont propos de fou furieux, et un contemporain dit à merveille que ce « chien sanguinaire » aurait mieux fait « d'être boucher qu'écrivain » (2). Mais par ses divagations meurtrières il exerça une influence néfaste (3). Pour beaucoup il fut le plus grand génie du siècle, une véritable idole, « le divin Marat ».

Le divin Marat !... qui prononça cette parole ?.. C'est le jeune homme impétueux qui, arborant une cocarde verte, avait au Jardin du Palais-Royal, le 12 juillet 1789, lancé l'appel aux armes pour la défense de la Liberté (4). Camille Desmoulins fut si vanté par certains qu'on se réjouit en l'abordant et qu'on se dit : « Enfin ! nous allons donc rencontrer un journaliste ». Effectivement, l'auteur de la *France libre* et des **Révolutions de France et de Brabant** est un polémiste peu banal. Quelle verve entraînante ! Quelle prestesse de style ! Comme il sait trousser des caricatures !

---

(1) *Ami du Peuple*, 18 juillet 1791. Mottié c'est Lafayette.

(2) Lemaire dans ses *Lettres b..... patriotiques*.

(3) Il exploite à ravir la crédulité populaire, quand il accuse la municipalité de vouloir empoisonner le peuple avec des grains gâtés ou La Fayette et Bailly de conspirer pour l'écraser sous les ruines de Notre-Dame pendant la célébration d'un *Te Deum*.

(4) Né le 2 mars 1760, à Guise, Desmoulins, avocat au Parlement de Paris, donna, le 13 juillet 1789, le signal de l'insurrection. Il fut membre du Club des Jacobins, secrétaire au ministère de la Justice, député à la Convention et mourut décapité, le 5 avril 1794. Les *Révolutions* parurent de novembre 1789 à juillet 1791.

Puis éclatent de beaux morceaux oratoires où brille une éloquence, toute nourrie de souvenirs classiques. Grâce à ces qualités, qui ont toujours plu dans notre France, Camille aurait pu conserver une haute et pure renommée.

Mais vaniteux et affamé de gloire, il voulait réussir vite et à tout prix. Mal doué pour la tribune à cause d'un fâcheux bégaiement, il n'avait rien d'un homme d'État. C'était, selon Sainte-Beuve, « un clerc de la basoche, monté sur une table de café et élevé à l'importance d'un agitateur politique ». Aussi, craignant de n'avoir point assez d'action sur les citoyens, s'il gardait le ton littéraire, il imita le « divin » Marat. Ses *Révolutions* contiennent de longues séries d'injures contre les personnages les plus considérés : La Fayette, « l'hypocrite à la double épaulette » ; Malouet ; Cazalès ; Mounier ; Bailly (1). S'agit-il de Louis XVI ? Alors il fait appel au gros mot faubourien ou à l'insulte mal odorante. Et, s'il lui faut parler de « la femme du roi », il s'abaisse jusqu'à incriminer ses abondantes aumônes, « ses charités liberticides » qui pour elle, comme pour Manlius à Rome, pourraient être « non pas les degrés du trône, mais l'échelle de l'échafaud » (2). Ce qui dépasse tout cependant c'est sa conduite indigne à l'égard de Mirabeau, qui l'avait pris jadis pour secrétaire, lui avait accordé une hospitalité fraternelle et lui avait fait boire « d'excellents vins » (3).

(1) Sur La Fayette, voir le numéro 86 des *Révolutions*.
(2) *Révolutions de France et de Brabant*, n° 3.
(3) Lettre de Desmoulins à son père, 29 septembre 1789.

Ecoutez comme il traite, après sa mort, celui dont il fut le commensal et l'obligé : « Va donc, ô nation corrompue, ô peuple stupide, te prosterner devant le tombeau de cet honnête homme, véritable Mercure de son siècle, et le dieu des orateurs, des menteurs, des voleurs ! » Comment ses panégyristes pourront-ils excuser cela ?

Encore si Desmoulins se bornait aux outrages ; mais il désigne au peuple les victimes que sa colère doit immoler (1). Dans le *Discours de la Lanterne*, où il badine abominablement sur la potence, il se déclare joyeux pourvoyeur de l'échafaud. Il laisse éclater une joie indécente, lors du massacre de Berthier et de Foulon. Et, s'érigeant lui-même en « Procureur général de la Lanterne », il regrette « que les squelettes desséchés de Necker et de Saint-Priest ne se soient point déjà balancés à quelque reverbère » (2). Simples plaisanteries, dira-t-on. Plaisanteries bien dangereuses, en tout cas, dans cette période troublée. Mais il y a mieux encore. Desmoulins n'est pas un étourdi qui se laisse griser par le plaisir de commettre un bon mot. Aiguillonné par l'ambition, il sait parfaitement ce qu'il veut. C'est un cynique, qui eut l'impudence de déclarer : « Je m'efforce de réhabiliter le mot de *délation*... Nous avons besoin dans les circonstances que ce mot de *délation* soit en honneur » ! C'est un délateur qui s'en prend à

(1) Il excite même au pillage : « Jamais plus riche proie n'aura été offerte. 40.000 palais, hôtels, châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France à partager, seront le prix de la valeur » (*Œuvres*, chez Charpentier, tome I, p. 78).

(2) *Révolutions de France et de Brabant*, n° 36.

tout le monde au gré de cette humeur inconstante, dont le blâmait Robespierre et à qui Brissot reprochait avec justice « sa facilité à dénoncer sans preuves ceux qu'il avait divinisés ».

Au fond, Desmoulins est un journaliste surfait. Dans un moment de rude franchise, le « divin » Marat lui disait : « Mon pauvre Camille, vous êtes le paillasse de la liberté » (1). Michelet l'appela « polisson de génie aux plaisanteries mortelles » et Sainte-Beuve ne vit en lui « qu'un polisson de verve et de talent », « un gamin insolent, insouciant et cruel » (2). Mais celui qui jugea le mieux notre homme c'est son confrère André Chénier. En septembre 1790, Camille Desmoulins avait « dénoncé », selon sa propre expression, l'*Avis aux Français* « de je ne sais quel André Chénier, qui n'est pas le Chénier de *Charles IX* » (3). André voulait répondre. Ses amis l'en dissuadèrent ; car, disaient-ils, un homme d'honneur ne pouvait se commettre avec un folliculaire que méprisaient ses propres amis :

> Je me suis rendu à vos raisons, écrivit Chénier, surtout quand on m'a appris que le personnage est le même qui prit, il y a un an, le nom de *proçureur général de la Lanterne* ; j'ai vu qu'il avait montré par cette franchise ne vouloir tromper personne ; qu'il avait même ôté toute arme contre lui au mépris et à l'indignation des honnêtes gens, car il est impossible de rien ajouter à la justice que ce misérable s'est ren-

(1) L'*Ami du peuple*, 5 mai 1791.

(2) *Causeries du Lundi*, tome III. Dans son *Histoire de la Révolution*, Louis Blanc est dur pour Desmoulins, et Cuvillier-Fleury l'appelle « le créateur du journalisme pillard, assassin et terroriste ».

(3) *Révolutions de France et de Brabant*, n° 41

due lui-même, en se donnant un titre aussi infâme et aussi digne de lui (1).

Ce jugement d'un homme de cœur est définitif : le Camille Desmoulins des *Révolutions de France* est condamné.

Elle était facile à prévoir l'issue de la lutte sauvage entre les « enragés » et les modérés. Ceux-ci avaient plus de culture, plus d'esprit, plus de mérite littéraire. Mais, très mal soutenus par le gouvernement, la plupart s'imaginèrent à tort que l'esprit suffisait pour triompher. Dans les mêlées violentes, une épée, dont la garde est enrichie de pierres précieuses, se brise contre un coutelas. Les journalistes royalistes en firent la triste expérience, le 10 août.

Le Journalisme et la dictature de l'échafaud. — La journée du 10 août, désastreuse pour la royauté, avait été plus funeste encore pour la Presse. On a promené au bout d'une pique la tête ensanglantée de Suleau. Les feuilles royalistes ou constitutionnelles ont été supprimées, leurs rédacteurs jetés en prison, leur matériel donné comme récompense aux publicistes du parti vainqueur. Marat, Hébert, Carra profitent de ce brigandage, et Gorsas, lui-même, ne rougit pas de recevoir pour son *Courrier* les dépouilles de l'*Ami du Roi*. Enfin, sous prétexte de complot, mais en réalité pour le punir de ses courageux articles, Du Rozoi est envoyé à l'échafaud, le 25 août, et sa bravoure devant la mort frappe d'admira-

(1) A. CHÉNIER, *Œuvres en prose*, par Becq de Fouquières, p. 296.

tion ses ennemis. La Presse d'opposition a vécu.

Quelques intrépides essaieront de lutter encore. Corentin Royou harcèlera les vainqueurs dans l'audacieux *Véridique* : l'*Avertisseur*, feignant d'analyser des ouvrages, prendra la défense du roi ; et, dans la *Feuille du matin*, Parisau multipliera les éloges de Louis XVI, le lendemain de son exécution. Bien plus, Nicolle de Ladevèze consacrera *le Journal Français* à flétrir les Jacobins, mais sans les calomnier, « car, disait-il, frères et amis, quand on parle de vous, il n'est guère possible de calomnier ». On aura tôt fait de réduire ces importuns au silence, et, n'ayant plus d'ennemis à combattre, les journaux « patriotes » se déchireront entre eux.

Tout d'abord, ils semblent rester unis. Condorcet trouve cette phrase stupéfiante pour excuser les massacreurs de Septembre : « Malheureuse et terrible situation que celle où le caractère d'un peuple naturellement bon et généreux est *contraint* de se livrer à de pareilles vengeances » (1). Gorsas, en termes lyriques, félicite les bons citoyens qui ont « nettoyé la Conciergerie, le Châtelet, Bicêtre, « encombrés de scélérats et de brigands ». On voit que le parti de la Gironde n'hésite point à féliciter des assassins.

Mais bientôt s'engage une bataille fratricide et on s'élève au paroxysme de la fureur. Dans ses *Lettres à ses commettants* Robespierre distille contre la Gironde le venin de sa rhétorique hypocrite ;

---

(1) *Chronique de Paris*, 4 septembre 1792.

Fréron prodigue dans l'*Orateur* ses invectives déclamatoires et le *Père Duchesne* vomit des jurons (1). Plus furieux de jour en jour, Marat, dans le **Publiciste de la République française**, exerce contre Brissot la rage de maniaque sanguinaire qu'il avait déployée dans l'*Ami du Peuple* contre les aristocrates et le roi ; il veut qu'on tranche 200.000 têtes (2) ; et il affole la populace à tel point que, le 8 mars 1793, dans la nuit, deux cents bandits s'en vont tout saccager au *Courrier* de Gorsas et à la *Chronique de Paris*.

L'Ami du peuple, cependant, est moins meurtrier que Desmoulins. Dans la seconde série des *Révolutions*, dans **Brissot démasqué** — dans l'**Histoire des Brissotins** (3), celui-ci accumule contre la Gironde des calomnies dont se servira Fouquier-Tinville pour dresser l'acte d'accusation (4). Brissot, qui lui servit de témoin lors de son mariage (5), il le couvre de boue ; il l'accuse de vol, et, empruntant au pamphlétaire Morande une plaisanterie révoltante, il ne dit plus « voler » mais « brissoter » (6). Il pousse plus avant. Brissot est

(1) Le *Père Duchesne* jouissait d'une grande popularité. Siéyès le lisait ostensiblement à la Convention pour pouvoir traverser sans naufrage la tourmente révolutionnaire.

(2) Numéro du 17 avril 1793.

(3) En voici l'épigraphe : « Est-ce que des fripons la race est éternelle ? »

(4) Il s'en vante dans l'*Histoire des Brissotins* : « ...Ce sera, pour les départements, leur acte d'accusation que j'aurai rédigé » (*Œuvres choisies*, par Claretie, tome I, p. 305). Voir aussi sa lettre du 9 juillet 1793 à son père.

(5) Les témoins de son mariage furent Brissot, M. de Sillery, Pétion, qu'il contribua à faire guillotiner, et Robespierre qui l'envoya à l'échafaud.

(6) « Cette lettre a été *brissotée* » ; « On m'a *brissoté* ma toupie ».

« un tartuffe du patriotisme », « un traître à la patrie », « un misérable qui a rabattu les patriotes comme un gibier, dans le Champ de Mars, sous les sabres et les fusils des cannibales en écharpes » (1). Les Girondins sont « les complices de Dumouriez », « les agents de Pitt et de la Prusse », « les membres d'un comité anglo-prussien » (2). Et Camille se sert de petits faits, généralement faux ou qu'il exagère, pour prouver que les Girondins travaillaient à la victoire des envahisseurs et voulaient mettre sur le trône ou Philippe d'Orléans ou le duc d'York (3) : si bien qu'il pouvait dire, en parlant de son « épouvantable » pamphlet : « Celui qui l'aura entendu lire demandera à l'instant : Où est l'échafaud ? » Il y a dans tout cela du souffle, une verve endiablée et d'impayables saillies ; mais franchement le Journalisme était tombé bien bas pour qu'un écrivain, comme l'était Camille, ne crût point s'avilir par de telles ignominies. Lors de la condamnation des Girondins, il s'écriera en sanglotant : « Ah ! mon Dieu ! c'est moi qui les tue ! Mon *Brissot démasqué* ! Ah ! mon Dieu ! c'est moi qui les tue ! » Repentir tardif et stérile ! Le crime était consommé.

Les Girondins ripostaient vivement. C'était, dans les *Annales patriotiques*, Carra, un jacobin converti ; dans le *Journal des amis*, l'ancien évêque Fauchet ; dans la *Chronique de Paris*, Condorcet

(1) *Œuvres choisies*, p. 274, 279, 281, etc.
(2) Ils auraient même reçu 6 millions du roi de Prusse !
(3) Le duc d'Orléans était un des bienfaiteurs de Camille. Il lui paya un mobilier lors de son mariage.

qui, réveillé de son beau rêve de « perfectibilité indéfinie », flétrissait tardivement le sauvage Marat et conviait les bons citoyens à s'unir (1). Mais Condorcet semble bien terne, si on le compare à Girey-Dupré, le hardi rédacteur du *Patriote* ; au romancier Louvet, dont l'ardente *Sentinelle* relève les énergies défaillantes (2) ; et surtout à Gorsas qui, dans le *Courrier*, rivalise de fureur avec les Montagnards. Il faut le voir tenir tête à « ces loups affamés de carnage », à ces misérables « qui ne connaissent pour jouissances que les atroces plaisirs de la tyrannie ». Il a déclaré « une guerre à outrance aux anarchistes, aux violateurs de propriétés, aux pillards », et, après le sac de sa maison « par deux ou trois cents spadassins que Cartouche et Mandrin n'auraient pas jugés dignes de servir sous leurs bannières », il menaça leurs instigateurs, « une trentaine de reptiles qui rentreront au premier orage dans la fange qui les a vomis et les réclame ». Quelle force d'invective ! Quelle vie ! Quelle éloquence dans ces numéros du *Courrier* ! En les lisant, dans sa retraite de Versailles, André Chénier devait admirer la talent de son ancien adversaire et murmurer en haussant les épaules : « Il est bien temps ! »

La polémique était devenue si violente que Girondins et Montagnards entreprirent de s'imposer silence mutuellement. Quand le tribunal révolu-

(1) *La Chronique de Paris*, 18 septembre 1792.

(2) LOUVET DE COUVRAY (1760-1797) avait écrit en 1787 les *Aventures du chevalier de Faublas*. Son journal était un journal affiche.

tionnaire eût été fondé. Lamarque affirma la nécessité de restreindre « la liberté de parler et d'écrire ». Le décret du 29 mars 1793 rendit justiciable de ce tribunal quiconque aurait proposé le rétablissement de la royauté, attaqué la Convention, conseillé meurtre ou pillage. Les Girondins comptaient se délivrer ainsi du *Publiciste* et du *Père Duchesne*. Mais, le 24 avril, les jurés s'érigèrent en panégyristes de Marat qui fut porté par eux en triomphe jusque dans la salle de la Convention (1). Dès ce jour, la presse girondine était perdue, et, en vertu du fameux décret, elle fut exécutée, le 31 mai suivant, quand, victime de ses faiblesses, s'effondra le parti de la Gironde.

Mais les Conventionnels aperçoivent sur les murailles le *Véritable Ami du peuple*, un journal dans le genre de la *Sentinelle* de Louvet. L'auteur, empruntant le style du *Père Duchesne*, rudoie très fort les Jacobins. Ils apprennent bientôt que ce téméraire est certain Roch Marcandier, qui a déjà publié contre eux une *Histoire des hommes de proie*. Ecrivain courageux il imprime lui-même son journal et s'en va nuitamment le placarder, en compagnie de sa femme. Tous deux sont traqués ; ils doivent cesser la publication de leur feuilles ; et, livrés par le boucher Legendre, ils périront bravement sur l'échafaud le 12 juillet 1794 (2).

Donc, plus de voix qui proteste contre le despo-

(1) Hébert, arrêté le 21 mai, sur l'ordre de la Convention, fut relâché huit jours après, au milieu d'acclamations enthousiastes.

(2) Ce journal parut du 10 mai au 26 juillet 1793.

tisme des Jacobins ! Ils ont voté la loi du 17 septembre déclarant suspects les gens qui « soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs *écrits* se sont montrés partisans de la tyrannie ou du fédéralisme et ennemis de la liberté ». On brûle, comme sous l'Ancien Régime, des journaux clandestins au pied de l'échafaud. On « raccourcit » des libraires suspects d'avoir imprimé des libellés. C'est une orgie de massacre ; et quiconque tient une plume n'écrit jamais sans trembler.

Desmoulins se sent alors menacé ; et, dans le **Vieux Cordelier,** il plaide en faveur de l'indulgence. Du 5 décembre 1793 au début de février 1794, six numéros se succèdent (1). Dans le premier, Desmoulins revendique pour ses confrères la liberté que William Pitt concède au *Morning Chronicle* en Angleterre (2). Le troisième numéro est une suite de citations, tirées des œuvres de, Tacite et si judicieusement choisies, si habilement présentées que nous n'avons plus un tableau de la servitude romaine sous les empereurs, mais un réquisitoire implacable contre le régime des suspects en 1793. Ici, sa forte érudition classique sert à merveille Camille Desmoulins, aussi bien pour le style que pour la pensée (3). Ailleurs, il lance contre Hébert une véritable philippique ; car, si Marat tomba sous le couteau de Charlotte Corday, le

(1) Le septième numéro ne fut imprimé qu'en juin 1795.
(2) *Œuvres choisies*, tome II, p. 146.
(3) On a trouvé dans les papiers de Robespierre cette note « Camille guillotiné pour avoir commenté Tacite ».

Père Duchesne reste debout, plus ordurier et plus altéré de sang que jamais (1). Enfin, dans son quatrième numéro, tout plein d'adjurations pressantes à « son cher Robespierre », « à son vieux camarade de collège » (2), il réclame la fin de la Terreur et jette cet éloquent appel :

> Non ! la liberté descendue du ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons. La liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice, c'est la déclaration des droits, c'est votre sublime Constitution ! Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle ? Ouvrez les prisons à ces 200.000 citoyens que vous appelez suspects ; car dans la déclaration des droits, il n'y a pas de maison de suspicion ; il n'y a que des maisons d'arrêt... Que de bénédictions s'élèveraient alors de toutes parts ! Je pense bien différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser la Terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée et l'Europe vaincue, si vous aviez un COMITÉ DE CLÉMENCE.

C'est beau ; et de pareils élans racheteraient bien des fautes, si Camille ne continuait à se vanter d'avoir dénoncé les Brissotins et s'il ne déclarait avec orgueil : « J'ai été révolutionnaire avant vous tous ! J'ai été plus : j'ai été un brigand, et je m'en fais gloire » (3). Forfanterie ? Précaution oratoire ? Souci de sa sécurité personnelle ? On ne sait ; mais de telles choses et sa lâcheté devant la mort (4) diminuent la valeur du *Vieux Cordelier*, si noble, si émouvant, si magnifique par endroits.

(1) *Œuvres choisies*, p. 214 : « Est-ce toi qui oses parler de ma fortune... », p. 219 : « Serait-ce à titre d'écrivain... », etc.

(2) *Œuvres choisies*, p. 183, 189, etc.

(3) *Œuvres choisies*, p. 201, 222, etc.

(4) Jules CLARETIE, si favorable cependant à Camille, nous

Ainsi que l'a dit Sainte-Beuve, « il mérite assurément de rester comme un signal généreux de retour et de repentir, mais il n'obtiendra jamais sa place parmi les œuvres dont peut s'honorer le genre humain ».

Et désormais c'est bien fini. Le 24 mars 1794, Hébert « a joué à la main chaude » (1) ; le 5 avril, c'est Camille qui gravit les degrés de l'échafaud ; arrêté depuis le 7 mars, Chénier attend la mort dans les prisons de la Terreur, et bientôt Robespierre fera tomber la tête du plus grand journaliste de la Révolution. Seuls, maintenant auront le droit d'écrire les janissaires de l'*Incorruptible* ; et Fréron, son ancien complice, peu de temps après la chute du « tyran », peindra énergiquement le sort de la Presse sous la dictature de Maximilien :

> Par lui, dit-il, ont été envoyés à la mort des hommes qui n'avaient commis d'autres crimes que d'avoir imprimé leurs pensées dans le temps où les excès même de cette liberté avaient la protection et la garantie de toutes les lois et de tous les pouvoirs. Aussi artificieux que cruel, il ne disait pas : *Il n'est plus permis d'imprimer* ; mais la hache était sur toutes les têtes qui auraient usé de cette liberté (2).

La guillotine « sèche » et le régime du sabre. — Après le 9 thermidor, les journalistes s'imaginèrent qu'ils allaient jouir d'une indépen-

---

dit dans son *Camille Desmoulins* : « Camille Desmoulins avec sa sensibilité féminine s'était accroupi dans un coin de la prison. Il pleurait...—Il se débattait ; comme il avait fallu l'emporter de son banc d'accusé, il fallut l'attacher sur la chaise tandis qu'on lui coupait le col de sa chemise ».

(1) « Etre guillotiné » pour Hébert, c'était « *jouer à la main chaude, siffler la linotte, mettre le nez à la petite fenêtre, éternuer dans le sac* ».

(2) Séance du 26 août 1794.

dance absolue ; mais, quand Fréron demanda pleine et entière liberté, ce fut par un refus formel que la Convention répondit.

Cependant les royalistes, désireux de prendre leur revanche, vilipendent les Jacobins. Parmi leurs rangs serrés on distingue les *Nouvelles politiques* avec Suard, esprit juste et fin, ami de la liberté, mais répugnant à tous les excès et plein de respect, en ses écrits, pour le bon goût et pour la langue française. Dans la *Quotidienne*, Michaud, escrimeur redoutable, atteint l'adversaire au point sensible et travaille, en des articles courts mais impressionnants, à restaurer la monarchie (1). Le **Mémorial** se glorifie de La Harpe et de Fontanes, deux lettrés. Le premier, anti-religieux et tout à fait révolutionnaire, s'est converti dans les cachots de la Terreur et réfute ses opinions d'autrefois. L'autre, charmant esprit, prêche le retour à la tradition avec une politesse, une élégance, une distinction vraiment attiques (2). A leurs côtés luttent en tirailleurs les *Actes des Apôtres et des Martyrs*, le *Thé*, le *Menteur*, qui procède par antiphrase et loue ironiquement les personnages contre lesquels il veut ameuter le public ; tandis qu'Ange Pitou fronde Barras et sa

(1) MICHAUD (1767-1839), poète, publiciste et historien, fut condamné à mort par contumace après le 13 vendémiaire et proscrit après le 18 fructidor. Son *Histoire des Croisades* est justement célèbre.

(2) Louis, marquis de Fontanes, né en 1757, obligé de se cacher pendant la Terreur, fut proscrit le 18 fructidor. Président du Corps législatif sous Napoléon, grand maître de l'Université, membre de la Chambre des pairs sous Louis XVIII, il mourut en 1821.

clique avec des couplets goguenards que fredonne aussitôt tout Paris. Mais, dominant le bruit de la mêlée, tonne l'**Accusateur public.** C'est là que Richer-Sérigny déverse sa bile contre ceux qui faillirent l'envoyer à l'échafaud. La passion l'entraîne à ce point qu'il ne distingue pas Fouquier-Tinville de Siéyès ; mais elle le rend fort redoutable, car il excelle à discréditer ses ennemis par les portraits qu'il en trace et à soulever contre leurs personnes l'indignation populaire.

Leurs ténors ayant disparu, les journaux jacobins font assez triste figure. Ce ne sont pas les injures qui leur manquent, c'est le talent. Seul, Babeuf s'élève au-dessus de la médiocrité générale : son *Tribun du Peuple*, d'ailleurs, ne durera pas longtemps ; car, désespérant d'établir par la plume le régime du communisme, Caïus Gracchus voudra user de la force ; et, après avoir tenté de se poignarder devant les juges, il sera exécuté pour conspiration, le 25 mars 1797.

Mais, les journaux de toute nuance s'accordant pour harceler le Directoire, celui-ci essaie de se défendre ; et, le 1er mai 1795, on décrète que sera banni quiconque « aura provoqué l'avilissement de la représentation nationale ou le retour de la royauté ». Le déchaînement de la Presse n'en continue que de plus belle. Alors, on promulgue la loi du 16 avril 1796. Ce n'est plus le bannissement, c'est la mort. Les jurys reculent devant des sanctions aussi draconiennes ; ils acquittent presque tout le monde : et, après que le Directoire s'est vu refuser, en novembre, une nouvelle loi contre « la

calomnie écrite », l'impérieux souci de son salut l'incite à perpétrer des coups d'Etat.

Le 18 fructidor An V, 54 membres du Conseil des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens sont décrétés d'arrestation ou condamnés à être déportés, en même temps que les propriétaires, éditeurs et rédacteurs de 42 journaux (1) ; la Presse est soumise à la surveillance de la police et elle connaît de durs moments jusqu'au 22 juillet 1799 où l'on obtient, non sans discussions passionnées, que la police n'ait plus sur elle aucun pouvoir. Mais, dans l'ivresse de la liberté reconquise, les journaux ne se contiennent plus. Le Directoire fait alors fonctionner la guillotine « sèche » plus sérieusement que la première fois. Le 16 fructidor an VII, 35 journaux sont frappés ; les presses sont mises sous scellés ; les rédacteurs et les imprimeurs doivent s'enfuir ; ceux qu'on arrête sont déportés à l'île d'Oléron (2). Cet acte brutal autant qu'arbitraire porte un coup mortel à la Presse ; bientôt le Dix-huit brumaire vient compléter l'œuvre de fructidor, et Jules Janin nous explique pourquoi l'on ne songea point à protester.

> La liberté de la Presse, dit-il, s'était dévorée par ses propres excès... La presse, cette toute puissance qui a besoin d'être si respectable et si sage, s'était si fort vautrée dans le barbarisme et la fange, elle s'était tellement attaquée à toutes les personnes et à tous les devoirs, qu'il n'y eut pas une seule réclamation quand le premier consul écrasa du talon de sa botte cette hydre aux mille têtes renaissantes.

(1) 4 septembre 1797. Beaucoup de journalistes s'enfuirent à temps.

(2) 2 septembre 1799.

Bonaparte, devenu maître de la France, profita de l'opération si bien réussie par le Directoire. Il n'aimait pas le journalisme : il ne lui permit pas de relever la tête. L'arrêté consulaire du 17 janvier 1800 ne laissa subsister que 13 journaux sur les 79 qui existaient encore, et il menaça de suppression ceux « qui inséreraient des articles contraires au pacte social, à la souveraineté du peuple, à la gloire des armées, aux nations amies et alliées ». On ne toléra plus aucune nouvelle désagréable au gouvernement. On supprima même un journal pour avoir annoncé le renchérissement du prix des grains, et l'*Ami des Lois* apprit ce qu'il en coûtait pour plaisanter l'Institut, comme l'avait fait Piron sous l'Ancien régime.

Bonaparte comprit cependant qu'on ne pouvait réduire les Français à la lecture d'un journal officiel. Il laissa donc se développer le **Journal des Débats** sous la direction de Louis Bertin et de son frère. Ils venaient, en 1799, d'acheter cette feuille, fondée dix ans plus tôt par deux députés de la Constituante, Hugues et Gautier de Biauzat. Avec une intelligence remarquable de l'époque et des besoins du public, ils la transformèrent totalement. La politique était interdite ; mais, comme on pouvait s'occuper de littérature et de théâtre, les Bertin créèrent le *feuilleton* quotidien, et, à propos d'un livre ou d'une tragédie, exercèrent une influence importante. Ils eurent la chance de recruter pour une pareille entreprise un ancien collaborateur de Fréron (1). Beaucoup de bon sens,

(1) Né à Rennes en 1743, GEOFFROY, après avoir été profes-

une érudition profonde, l'humeur combattive, le sentiment très vif de l'actualité, Geoffroy possédait ces qualités d'un véritable journaliste. Il vit que l'opinion rendait l'Encyclopédie responsable de la Terreur. Il n'ignorait pas non plus la haine de Bonaparte pour les *idéologues*. Il fonça donc sur Voltaire et sur ses disciples, trouvant ainsi le moyen, lui royaliste, de batailler encore contre la Révolution ; et c'est à ses remarquables feuilletons que le *Journal des Débats* dut en grande partie sa vogue, ses 32.000 abonnés et ses 200.000 francs de bénefices annuels.

On a souvent reproché à Geoffroy sa partialité, et les courtisaneries, qui lui valurent des épigrammes fâcheuses. Tous les journalistes ne furent point alors, comme lui, des adulateurs de Bonaparte. Au *Publiciste* et au *Mercure*, on passait sous silence des choses dont le maître aurait voulu qu'on parlât, et il s'indigna, certain jour, contre l'indifférence des « plumitifs ». Mais il y a plus. Après l'assassinat, plus ou moins juridique, du duc d'Enghien et au moment du procès de Moreau, le ministre de la justice sollicita Suard de « redresser » dans un article l'opinion publique « qui s'égarait ». De la fière réponse du journaliste nous extrayons ce passage :

> Le premier objet sur lequel vous m'invitez à écrire est un coup d'Etat qui m'a profondément affligé, comme un acte de violence, qui blesse toutes mes idées d'équité

---

seur, collabora à l'*Année littéraire* et, quand Fréron eut disparu dirigea ce journal jusqu'à la Révolution. Il écrivit à l'*Ami du Roi*, plus tard à la *Quotidienne* et enfin au *Journal des Débats*. Il mourut le 26 janvier 1814.

naturelle et de justice politique. Le second motif de mécontentement public porte sur l'intervention notoire du gouvernement dans une procédure judiciaire soumise à une cour de justice. J'avoue encore que je ne connais aucun acte du pouvoir qui doive exciter plus naturellement l'inquiétude de chaque citoyen pour sa sûreté personnelle... Vous voyez que je ne puis redresser un sentiment général que je partage.

La leçon était rude ; mais plus rude encore fut, le 4 juillet 1807, un article du *Mercure* où Chateaubriand ne craignit point de risquer des allusions transparentes, en faisant l'éloge de ce Tacite que Napoléon abhorrait :

Lorsque, disait-il, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. Bientôt toutes les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des *Annales*... Si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux ; mais, il est des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices : le Dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. Partout ou il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à la tenter ; les actions magnanimes sont celles dont le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom, prononcé dans la postérité, fait battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie.

L'impression fut profonde dans le public ; Napoléon bondit de fureur, et il menaça Chateaubriand « de le faire sabrer sur les marches de son palais ».

Il se calma, mais il résolut d'en finir avec la

Presse. Déjà il avait spolié le *Journal des Débats* et quelques autres feuilles ; il prélevait sur leurs revenus des douzièmes pour sa cassette personnelle, et il leur imposait des directeurs de son choix. Il mit le comble à l'iniquité en confisquant purement et simplement les quatre journaux qu'il laissait subsister à Paris et en partageant avec ses créatures les bénéfices considérables que réalisait le *Journal des Débats* (1). Le décret de Compiègne, en date du 17 septembre 1811, étendit à tous les journaux de France cette mesure de confiscation. Ils devinrent propriété de l'Empereur et furent dirigés par un « Bureau de l'esprit public », c'est-à-dire par un état-major de 22 membres où Barrère, « l'Anacréon de la guillotine », coudoyait Lacretelle et Michaud. Désormais il n'y eut plus de journalistes, mais des troupiers qui doivent obéir à la consigne. C'est le caporalisme dans toute sa splendeur.

Napoléon se trompa lourdement. Les journalistes avaient versé leur sang pour acquérir le droit de parler politique. Cela avait été leur douloureuse conquête. Moins enivré d'orgueil, il les aurait dressés à se servir de ce droit avec réserve et pour le bien général. Sa gloire le rendait assez fort pour accorder à la Presse une liberté raisonnable et lui donner enfin le statut qu'elle attendait. Il en aurait, tout le premier, tiré profit ; car

(1) Décret du 8 février 1811. Il alla jusqu'à s'approprier le matériel du *Journal des Débats* (obligé de s'appeler *Journal de l'Empire*), les meubles et... la caisse, tout comme l'avaient fait les vainqueurs du 10 août.

par ses conseils ou ses critiques elle lui aurait suggéré des actes utiles et épargné bien des fautes. Mais cet autoritaire ne pouvait souffrir qu'une autre voix que la sienne se fît entendre. Il le signifia vertement à Beugnot qui, après la catastrophe de 1812, lui insinuait discrètement combien des concessions étaient devenues nécessaires : « Vous êtes, lui répliqua-t-il, de ceux qui soupirent au fond de l'âme pour la liberté de la Presse, la liberté de la tribune ; qui croient à la toute puissance de l'esprit public. Eh bien ! vous allez savoir mon dernier mot ! » Alors, frappant sur la garde de son épée, il ajouta : « Tant que celle-là pendra à mes côtés, et puisse-t-elle y pendre longtemps ! vous n'aurez aucune des libertés après lesquelles vous soupirez, pas même, Monsieur Beugnot, celle de faire à la tribune publique quelque beau discours à votre manière ! » (1). Voilà des paroles caractéristiques ; et, la Presse subit le régime du sabre, après la dictature de l'échafaud.

Memento bibliographique. — Hatin, *Histoire de la Presse en France*, tomes iv à vii ; Avenel, *Histoire de la Presse en France depuis* 1789 (Flammarion) ; Ch. de Monseignat, *Histoire des journaux en France de* 1789 à 1799 (Hachette, 1853) ; L. Gallois, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française* (1845) ; Edmond et Jules de Goncourt, *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, *Histoire de la Société française pendant le Directoire* (Charpentier) ; Ginisty : *Anthologie du Journalisme* (Delagrave) ; G. Isambert, *La vie à Paris pendant une année de la Révolution* ; Gérusez, *Histoire de la Littérature française pendant la Révolution* ; Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution* ; Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés* ; Chénier, *OEuvres en prose* par

(1) *Mémoires de Beugnot*, tome ii, p. 18 et 19.

Becq de Fouquières (Charpentier) ; Rivarol : *Œuvres choisies* (Jouaust) ; Camille Desmoulins, *Œuvres* (Charpentier) ; Pellissier, *Chamfort* (Lecène et Oudin) ; Le Breton, *Rivarol* (Hachette) ; De Lescure, *Rivarol et la Société française pendant la Révolution* (Plon) ; Claretie, *Camille Desmoulins* (Plon) ; Marcelin Pellet, *Elysée Loustalot et les « Révolutions de Paris »* (Le Chevalier) ; E. Fleury, *Camille Desmoulins et Roch Marcandier* ; A. Bougeart, *Marat* ; Ch. Brunet, *Le Père Duchesne d'Hébert* ; Vitu, *Ombres et vieux murs* (Charpentier) ; Des Granges, *Geoffroy* (Hachette) ; Welschinger, *la Censure sous le Premier Empire* ; Merlet, *La Littérature française sous le Premier Empire* ; Villemain, *M. de Chateaubriand* ; Chateaubriand, *Mémoires d'Outre Tombe*, Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi.*

CHAPITRE V

Vers la Liberté et le Pouvoir

Sous Louis XVIII et sous Charles X : les jours glorieux de la presse d'opinion. — « Quand je disparaîtrai, que dira le monde ? » demandait un jour Napoléon. Personne n'osant répondre, il déclara : « On dira : *Ouf* ! » Cette exclamation, les journalistes la poussèrent, quand ils apprirent l'abdication.

Le genre s'était constitué lentement. D'abord confiné dans l'information indigente il était devenu littéraire. Lors de l'Encyclopédie, il avait discuté de graves questions. Enfin, pendant la Révolution, il avait vu venir à lui le gros public qui jusqu'alors le connaissait peu. Mais la guillotine et le sabre lui avaient fermé la bouche. Aussi, escomptait-il une période calme, qui lui permettrait de se développer. Quelle illusion ! Pendant près de 80 ans, le Journalisme devra lutter afin de conquérir l'indépendance.

Louis XVIII prit, tout d'abord, le contre-pied de Napoléon. « Les Français, disait l'article 8 de la Charte, ont le droit de publier leurs opinions, en se conformant aux lois qui répriment les abus de cette liberté ». Mais qu'on chasse l'absolutisme ! et il revient vite au galop. Le 21 octobre, on rétablit

la censure et l'autorisation préalable. Seuls, la *Quotidienne*, le *Journal royal*, la *Gazette* conservent le droit de parler ; et, si l'on tolère le *Nain jaune*, un petit « canard » bonapartiste, c'est que le monarque y collabore quelquefois !

Alors le mécontentement grandit, et c'est le coup de tonnerre du 1er mars 1815. De clocher en clocher l'aigle vient se poser sur les tours de Notre-Dame. Napoléon ne touche point à la Presse ; et, bien que, dans les *Débats* du 19 mars, Benjamin Constant l'ait insulté pour plaire à Juliette Récamier (1) il le charge de rédiger l'*Acte additionnel*, où l'article 64 proclame que « tout citoyen a le droit d'imprimer et de publier ses pensées, en les signant, sans aucune censure préalable, sauf la responsabilité légale par jugement et par jurés ». Il déclare aux Chambres, le 7 juin, que la liberté de la Presse lui paraît inhérente à la Constitution. Mais Waterloo ne permet point de décider si Napoléon était sincère ; et, quoiqu'il ait dicté à Las Cases qu'il n'était plus possible de tenir la Presse sous le joug, on peut se demander si, vainqueur de l'Europe, il n'aurait point fait peser sur la pensée française un despotisme absolu.

Ce despotisme, la Seconde Restauration l'inflige à la Presse. On avait tremblé : on se venge. Quelques journaux essaient de résister et, à leur

(1) « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse... C'est Attila ! C'est Gengis-Khan !... Il reparaît cet homme teint de notre sang et poursuivi naguère par nos malédictions unanimes ». Et Benjamin Constant accepta de Gengis-Khan une place de conseiller d'Etat. Que c'est beau la conviction !

tête, le **Constitutionnel**, sous la direction de Jay, publiciste correct et distingué, qui, plein d'ardeur dans la polémique, mais d'une droiture de sentiments irréprochable, défend les libertés constitutionnelles ainsi que l'honneur national (1). Cela semble intolérable : et, le 9 novembre 1815, la Chambre que le roi baptisa « l'introuvable » vote une loi d'un caractère draconien (2).

Elle provoque une réaction nécessaire, et, en octobre 1816, une majorité de royalistes modérés remplace la Chambre introuvable. Mais, comme il n'accorde point aussitôt la liberté qu'on désire, Decazes est assailli par les doctrinaires et les « ultras », passés à l'opposition. Alors on saisit la *Monarchie selon la Charte*, une brochure de Chateaubriand. On exige l'autorisation préalable pour les « périodiques ». On multiplie procès et condamnations. Et c'est en vain que Roger Collard réclame dans d'éloquents discours la juridiction du jury (décembre 1817).

Pour tourner la loi, certains « recueils » ne paraissent point *à date fixe*. Du côté royaliste c'est le **Conservateur** où Chateaubriand, Vitrolles, Montmorency, de Bonald font la vie dure au ministère. Du côté libéral, c'est le **Censeur**, traîné tant de fois devant les juges ; la *Bibliothèque historique* de Chevalier et la *Minerve*, qui sans relâche dénigre la Restauration. Au service de cette *Minerve*,

(1) L'*Indépendant* devint le *Constitutionnel* en octobre 1815 avec Etienne, Evariste Dumoulin, Tissot. Thiers y fit ses premières armes.

(2) Dans certains cas les cours prévôtales jugeaient avec arrêt exécutoire dans les 24 heures.

Benjamin Constant met son grand savoir, son esprit mordant, son mélange de finesse et de vigueur. Mais on se souvient de la facilité déplorable avec laquelle il a changé d'opinion, et à ce personnage versatile on préfère l'honnête Jay, l'aimable de Jouy à l'ironie voltairienne, et surtout Etienne dont les articles sont délicats, spirituels, insinuants, dont les *Lettres sur Paris* ravissent les contemporains par leur tour facile, leur vivacité, leur élégance (1).

Grâce à cette coalition paradoxale des journaux de droite et de gauche, la liberté de la Presse gagne du terrain, et, en mai 1819, M. de Serre fait voter des lois libérales (2). Un crime affreux vient tout détruire. Le 15 février 1820, Louvel assassine le duc de Berry ; le ministère Decazes s'effondre ; et le poignard qui tue l'héritier du trône, porte également au Journalisme un coup des plus douloureux (3). « L'ignominie de la censure va peser encore sur notre patrie » gémissait Augustin Thierry. On s'empresse de rétablir la censure ; le *Conservateur*, la *Minerve*, la *Bibliothèque historique* sont empêchés de paraître ; les prétoires regorgent de journalistes poursuivis. Plus que tous les autres un

---

(1) De Jouy était célèbre par son *Hermite de la Chaussée d'Antin* (1812-1814). Etienne (1778-1845) fut chansonnier, publiciste, auteur dramatique fécond, député, et mourut pair de France.

(2) Il fallait verser un cautionnement, déposer un exemplaire signé de chaque numéro, être rédacteur responsable. Plus de « délits d'opinion », mais des poursuites pour provocation aux délits et crimes, outrages aux bonnes mœurs, offenses au roi, diffamation et injures publiques.

(3) Chateaubriand écrivit sur Decazes : « Le pied lui a glissé dans le sang ».

procès attire l'attention du pays. Le 20 août 1821, certain publiciste, déjà connu par la *Pétition aux deux chambres* et par les *Lettres au Censeur*, comparaît devant la Cour d'assises pour avoir publié le **Simple Discours**, où il protestait contre le projet d'offrir par souscription nationale le château de Chambord au jeune duc de Bordeaux (1).

Singulier personnage que ce prévenu ! A l'interrogatoire du président il vient de répondre : « Paul-Louis Courier, vigneron ! ». Mais on chuchote bien des choses dans l'auditoire. Officier d'artillerie peu zélé, il a donné sa démission, afin de se consacrer à ses vignes et à l'étude des auteurs grecs. Erudit éminent, il épousa la fille du célèbre humaniste Clavier. Possédé du démon de l'indiscipline, et pourri d'orgueil, il rompt en visière à tout le monde. Bilieux, rancunier, bourru (2), chicanier, avare et dur, il n'est guère aimé des Tourangeaux, et, à force d'avoir de l'esprit, il manque assez souvent de cœur. Ils sont nombreux, malgré tout, ceux qui lui demeurent indulgents, car il sert leur passion politique ou leur haine anti-religieuse. Paul-Louis est servi par les circonstances et use d'une méthode fort habile. Il raconte en chroniqueur satirique les incidents de la vie rurale : vexations que les hobereaux infligent aux paysans, abus de pouvoir des préfets et des maires, tracas-

(1) Paul-Louis COURIER (1772-1825) a écrit la *Pétition aux deux chambres* (1816), *Lettres au Censeur* (1819-1820), *Simple Discours* (1821), *Pétition pour des villageois* (1822), *Livret de Paul-Louis* (1823), *Gazette du village* (1823), *Pamphlet des pamphlets* (1824).

(2) « Bourru je dois vivre et mourir » (Lettre du 25 août 1814).

series des curés ou des vicaires qui empêchent les gars et les filles de se livrer au plaisir de la danse (1). Par ces menus faits qu'il excelle à exagérer, il attise les rancunes des villageois. C'est un polémiste redoutable et redouté.

Ses pamphlets ont été estimés par Sainte-Beuve « de merveilleuses petites pièces de guerre ». « Peu de matière et beaucoup d'art » écrivait Courier lui-même pour définir son idéal. C'est le secret de son talent. S'il dissimule sous la bonhomie campagnarde son habileté de lettré, celle-ci est incontestable. Il passe de la gaieté au pathétique, de la raillerie aux grands élans, lorsqu'il flétrit les scandales dont le château de Chambord fut le théâtre (2). Toujours le mouvement endiablé ne laisse point de répit à l'adversaire, étourdi par les coups qu'on lui porte. Mais, quoiqu'il aime les apostrophes émouvantes (3), l'arme favorite de ce journaliste est l'ironie implacable. Et ce qui fait le charme supérieur de Paul-Louis ce n'est point sa gauloiserie rabelaisienne, fort naturelle au pays de « la purée septembrale », c'est la moquerie fine, légère, piquante, qu'il avait acquise par la fréquentation des anciens grecs, dont il était idolâtre.

---

(1) Dans la *Pétition aux deux Chambres* : le paysan Fouquet, l'arrestation de Mauclair qui a mal parlé du gouvernement, la rafle de 10 habitants de Luynes par 40 gendarmes. Dans la *Gazette du village* : Avenet emprisonné pour avoir parlé à des soldats, le maire de Véretz acquitté quoiqu'il ait battu son curé trop libéral, le paysan poursuivi pour avoir reproché au maire de chasser dans son champ...

(2) *Simple Discours* : « Mais à Chambord qu'apprendra-t-il ?... »

(3) 10e Lettre au *Censeur* ; son éloge dithyrambique de l'apostrophe.

Qu'on songe à ce que seraient devenues les histoires du maire de Véretz et des pauvres danseurs d'Azay sous la plume de tel publiciste anti-clérical du xx[e] siècle. Mais Aristophane n'eut pas mieux fait, et nous sentons le dard de l'abeille attique. Puis, s'il est l'arrière-neveu du terrible comique d'Athènes, son style sobre, correct, alerte, nous atteste qu'il profita beaucoup de la lecture de nos classiques, dont les citations, toujours opportunes, émaillent littéralement ses pamphlets (1), Il y a chez lui harmonieuse alliance de la grâce athénienne et de l'esprit français.

Nous regrettons que Paul-Louis ait manqué de largeur intellectuelle. Pour n'en donner que deux exemples, il écrivait à M. Thomassin, le 25 août 1809 : « Ces sottises qu'on appelle l'Histoire » ; et, félicitant la Bande Noire d'accomplir « beaucoup de bien » en démolissant les vieux châteaux, il réclamait la destruction de Chambord, un bijou de la Renaissance, et la transformation du parc en pâturages, en vignobles, en champs de blé ! Peut-être faut-il voir un résultat de ses rancunes politiques dans cette étroitesse d'esprit ? De même, on désirerait que l'effort fut moins visible. Son affectation d'archaïsme ; son amour des tournures chères à Rabelais, à Amyot, à Montaigne ; les vers blancs dont il encombre sa prose finissent par fatiguer le lecteur (2). Aussi, on le vante

(1) Corneille, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau à tout instant.

(2) *Gazette du village* : « C'est une action d'éclat dont on lui saura gré » ; « Mais son calcul est fin, il raisonne à merveille » ;

encore, et c'est justice ; on le lit peu, et c'est un tort.

Mais, aux alentours de 1821, Courier soulève beaucoup d'enthousiasme. Il mine la Restauration par cette révélation irritante de menus scandales provinciaux, que son récit vif, dramatique, imagé, transforme en événements d'importance. Après le *Simple Discours*, on l'emprisonne, du 10 octobre au 9 décembre 1821, mais rien n'entrave les ravages de son ironie ; et cela durera jusqu'au 10 avril 1825, où, dans la forêt de Larçay, il tombera victime d'une tragédie de famille. Alors curés et gentillâtres, maires et préfets, juges et ministres, pourront respirer à l'aise. Le coup de fusil d'une canaille les aura délivrés d'un ennemi dangereux (1).

L'insolent pamphlétaire avait été condamné ; mais bien d'autres procès occupent l'opinion. Comment dompter cette Presse rebelle ? En décembre 1821, le roi espère que M. de Villèle y réussira. Le comte, un homme de valeur, n'avait rien appris, rien oublié. Il entreprend de mâter les journalistes en édictant l'autorisation préalable, en déférant les délits de presse à la police correctionnelle, en chargeant les cours royales de supprimer tout écrit périodique, dès que l'*esprit* ou la *tendance* leur en sembleront criminels (25 mars 1822). Cela provoque l'indignation et c'est parmi les dissidents

« Il tient le marquisat, se moque du marquis » ; « Vieux temps, antiques mœurs, qu'êtes-vous devenus ? » ; « Il compte ce qu'il veut dans ses procès-verbaux », etc., etc.

(1) Il avait répété : « Paul-Louis, les cagots te tueront ». On incrimina ses adversaires. Mais, en juin 1830, il fut prouvé qu'il avait été assassiné à l'instigation de sa femme.

royalistes que le ministère se heurte aux ennemis les plus déterminés.

Flamberge au vent, voici Martainville, « violent à tous » comme a dit Janin, mais « qui outrageait en face ». Ce bohême, gai, original, brave, houspille Villèle dans le *Drapeau blanc*. Sans être aussi brutal que ce mousquetaire attardé, Michaud n'en mène pas moins, dans la **Quotidienne**, une campagne vigoureuse. Ayant souffert pour la liberté de la Presse, il n'admet point qu'on y touche. « Qu'il soit permis aux journaux, disait-il, de remplir l'office d'un reverbère !... C'est un office modeste, et les ministres n'en sauraient être jaloux ». Journaliste de race, il broche prestement un article, que son esprit souvent cruel rend terrible ; et Villèle se mord les doigts d'avoir provoqué ce lutteur en essayant de lui dérober son journal.

Enfin, les crocs menaçants, bondit contre le ministère le lion qui avait tenu tête à Bonaparte, et Villèle pesa bien peu en face de Chateaubriand. « Nous voulons la Charte, répétait celui-ci, et nous pensons que la force des royalistes est dans la franche adoption de la monarchie représentative ». Il voulait surtout la liberté de la Presse, garantie suprême des autres libertés, et pour laquelle il se prodigua. « Elle a été, disait-il, l'unique affaire de ma vie politique ; j'y ai sacrifié tout ce que je pouvais y sacrifier : temps, travail, repos ; j'ai toujours considéré cette liberté comme une constitution entière (1) ». Mais, en 1824, il aspire aussi à la ven-

(1) Sous ce titre *De la Presse* il réunit : *De la Censure* ; *Du*

geance ; car le premier ministre vient de lui arracher grossièrement le portefeuille des affaires étrangères, sans égard pour sa fidélité courageuse. Chateaubriand avait « la dent mauvaise », si l'on en croit Louis XVIII. Napoléon s'en était aperçu. M. de Villèle, à son tour, eut à souffrir de ses morsures.

C'est avec joie qu'on ouvrit à Chateaubriand les portes du **Journal des Débats.** Dirigé par Louis Bertin, homme de haute probité, écrivain de goût très sûr, et par Bertin de Veaux, dont chacun vantait l'intelligence, le raisonnement ferme, l'intrépidité, ce journal était devenu l'organe du parti constitutionnel. Quiconque touchait à la Charte le trouvait en face de lui. Bertin avait déclaré à Villèle : « J'ai renversé le ministère Decazes ; je vous renverserai, vous aussi ». Son vieil ami Chateaubriand l'aida à exécuter cette menace ; et quel meilleur auxiliaire pouvait rêver Louis Bertin ?

« C'était un grand journaliste que Chateaubriand, a écrit Sainte-Beuve, ses articles sont de petits chefs-d'œuvre ». Ils semblent, en effet, composés d'après un plan très net, en vue d'un résultat précis à obtenir. Les arguments sont habilement groupés ; la logique est implacable ; rien n'est froid. Allure hautaine, éclat, mouvement, surabondent en ce style magnifique, tantôt empreint d'une ironie supérieure, tantôt s'élevant jusqu'aux sommets de l'éloquence. C'est un mé-

---

rétablissement de la Censure ; *Sur le projet de loi relatif à la police de la Presse* ; *Marche et effets de la Censure*, etc.

lange, inconnu jusqu'alors de distinction aristocratique et de hardiesse populaire.

Ces qualités, Chateaubriand les étale dans son duel avec Villèle. Superbe de conviction, il dénonce les erreurs des gouvernants. Il prodigue les railleries, les apostrophes, les invectives, contre « ces baladins politiques qui dansent une parade sur les tréteaux » et qui ont transformé les ministères « en des espèces de bazars où les consciences sont mises à l'encan ». Depuis André Chénier, on n'avait rien entendu de pareil. Aussi l'on tire à 300.000 exemplaires le réquisitoire contre « la loi vandale ». Et la force du Journalisme se manifeste foudroyante dans ces articles où, harcelant un ministre, Chateaubriand, sans y prendre garde, sape la Monarchie absolue.

Villèle se défendit avec les ciseaux de la censure, et les journaux, remplis de blancs, faisaient figure de damiers. Mais Charles X monte sur le trône et l'on espère un apaisement durable ; car il abolit la Censure. comme don de joyeux avènement. Espérance vite envolée ! Après que Montlosier, le *Constitutionnel*, le *Courrier français* ont malmené les Jésuites, si chers au cœur du monarque (1), on ressuscite la Censure ; et, cette arme ne suffisant plus à Villèle, il dépose un projet de loi : « la loi de justice et d'amour ! » (12 décembre 1826).

Alors c'est une explosion de colère. Chateau-

(1) Le comte de Montlosier, très chrétien, mais très hostile à la Congrégation, écrivit contre elle le *Mémoire à consulter* (8 éditions en quelques mois) ; la *Lettre d'accusation contre les Jésuites* ; les *Jésuites, les congrégations et le parti-prêtre*, etc.

briand flétrit « la loi vandale ». M. de Salvandy assaille le ministère avec ses brochures, pleines d'à-propos et dont le ton théâtral produit beaucoup d'effet sur les esprits (1). Royer Collard résume très bien la situation quand il s'écrie : « Plus d'écrivains, plus d'imprimeurs, plus de journaux, tel sera le régime de la Presse ! » Le ministère bat en retraite et, le 18 avril 1827, il retire son malencontreux projet. Les manifestations significatives de l'opinion publique se multiplient. Il faut enfin démissionner (4 janvier 1828). Louis Bertin et Chateaubriand ont tenu parole à Villèle !

Une heureuse détente se produit sous le ministère Martignac qui supprime la Censure et met fin aux procès de tendance. Mais Charles X revient à ses erreurs premières et appelle au pouvoir M. de Polignac, le plus borné des ultras. Après cette insolente provocation on peut sonner le glas de la dynastie.

Le **Globe**, fondé par Pierre Leroux ne s'était jusqu'alors occupé que de questions littéraires : il aborde la politique. Ampère, Vitet, Jouffroy, y défendent les opinions libérales, et Charles de Rémusat y attaque le prince de Polignac. Si rude que soit le *Globe*, les **Débats** sont plus redoutables. Le 10 août, Béquet avait ouvert le feu par un article qui provoqua un scandale énorme :

> Incapables de régner trois semaines avec la liberté de la presse, vont-ils nous la retirer ? Ils ne le pour-

(1) M. de Salvandy (1795-1856), plus tard ministre et ambassadeur, publia *le Ministère et la France* (1824), la *Loi du Sacrilège* (1825), les *Insolences de la Censure*, les *Amis de la liberté de la Presse* (1827).

raient qu'en violant la loi consentie par les trois pouvoirs, c'est-à-dire en se mettant hors de la loi du pays. Vont-ils déchirer cette charte qui fait l'immortalité de Louis XVIII et la puissance de son successeur ? Qu'ils y pensent bien ! La charte a maintenant une autorité contre laquelle viendraient se briser tous les efforts du despotisme. Le peuple paye un milliard à la loi : il ne payerait pas deux millions aux ordonnances d'un ministre. Avec des taxes illégales naîtrait un Hampden pour les briser. Hampden ! Faut-il encore que nous rappelions ce nom de trouble et de guerre ? Malheureuse France ! Malheureux roi !

Louis Bertin revendiqua la responsabilité de l'article ; il fut poursuivi devant la Cour Royale ; et on l'acquitta, après une plaidoirie que le vieux royaliste avait lui-même prononcée. Sous ses ordres, bataillent Chateaubriand, plus bouillant que jamais ; Silvestre de Sacy, dont le style sobre et pur rehausse l'énergie (1) : Saint-Marc Girardin, professeur correct et classique, mais très adroit à manier le sarcasme et qui épanche sa colère contre Polignac, les Jésuites, les ennemis de la Liberté. Et, douze mois durant, les *Débats* mènent une campagne enragée sous l'empire de cette ardeur qui dictait à Saint-Marc Girardin l'invective célèbre :

Coblentz ! Waterloo ! 1815 ! voilà les trois principes, voilà les trois personnages du ministère ! Tournez-le du côté que vous voudrez ; prenez nos haines d'il y a trente ans, nos douleurs et nos inquiétudes d'il y a quinze ans : tout est là, tout s'y est donné rendez-vous pour affliger et irriter la France. Prenez, tordez ce mi-

---

(1) Silvestre de Sacy (1801-1879) a écrit : « Le même travail a rempli toute ma vie ; j'ai fait des articles de journaux ; je n'ai pas fait autre chose ; encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Journal des Débats* ; j'y travaille depuis trente ans... »

nistère, il ne dégoutte que chagrins, malheurs et dangers (14 août 1829).

Le 3 janvier 1830, une vaillante recrue vient renforcer l'opposition. C'est le **National** ; et trois solides lutteurs entrent dans l'arène sous son drapeau. Armand Carrel inflige aux ministres la torture de son argumentation. Plus soucieux d'une forme délicate, Mignet enlace Polignac dans les mailles de sa dialectique serrée. Quant à Thiers, il use d'un style clair et naturel, mais vif et entraînant ; il discute avec force ; il est audacieux dans l'attaque, et, toutefois, il n'offre jamais au ministre une occasion de le faire condamner.

Rien de plus simple que le programme du *National*. Il faut soutenir, sans violence, les idées de la Révolution ; enfermer Charles X dans la Charte pour l'obliger « à sauter par la fenêtre » ; renverser la Légitimité, qui est l'obstacle aux réformes ; instaurer la Monarchie constitutionnelle, en substituant, comme les Anglais du XVIIIe siècle, une nouvelle dynastie à celle que l'on va jeter bas. Il exaspère donc les ministres, auxquels il démontre, chaque jour, l'impossibilité de réagir légalement, et il alerte la population parisienne en vue de la bataille imminente.

Le drame se déroule bien vite, tel que le *National* l'avait prévu. Polignac, trop à l'étroit dans la Charte, sent qu'il étouffe dans cette prison. Il se heurtait à l'opposition de 221 députés : il fait appel aux électeurs, qui lui envoient 270 opposants. Alors il essaie de dompter le peuple, le Parlement, les journaux. Il fait signer par Charles X

les ordonnances du 26 juillet 1830. Avant d'avoir tenu séance, la Chambre est déclarée dissoute. Quant à la Presse, Polignac entend la museler pour toujours ; car elle dirige les députés selon ses caprices, elle diffame les gens au pouvoir, elle est « un instrument de désordre et de sédition ». Donc plus de liberté ! Que l'on saisisse tout journal qui paraîtra sans l'autorisation royale ! Que presses et caractères soient mis sous scellés et détruits !

Cette fois, la mesure est comble. Les journalistes comprennent qu'il faut vaincre ou mourir. Au nombre de 44, ils se réunissent dans les bureaux du *National* et signent une protestation. Malgré les efforts de la police, elle se répand et Polignac ordonne de briser les presses. Alors les Parisiens se révoltent ; la capitale se hérisse de barricades, et, « sous un lourd soleil » on se bat. Puis, la fumée de la fusillade se dissipe, et aux pieds de la Presse triomphante gît la dynastie effondrée.

La Presse avait mérité cette victoire, car nous ne connaissons guère de période où elle ait brillé davantage. La lutte était vive ; on sabrait l'adversaire ; on polémiquait sans faire quartier ; mais nul ne franchissait les bornes, ne s'abaissait à calomnier, ne trempait sa plume dans la fange. Le désintéressement de tous était notoire. Ils n'écrivaient point par ambition égoïste, par désir de la richesse, pour complaire à quelque puissant. C'était pour leurs idées qu'ils se battaient. Bertin et Châteaubriand exécutèrent sans miséricorde les ministres qui attentaient à nos libertés. Michaud, ce monarchiste éprouvé, dévoila pendant un

procès scandaleux, les procédés louches de Villèle contre les journaux indépendants. Au-dessus de leur parti politique tous plaçaient l'amour du pays, la fidélité aux principes, le respect qu'on se devait à soi-même. Oh ! l'admirable génération de journalistes, dont on ne sait trop ce qu'il faut louer davantage : le talent ou la conviction. Et il viendra d'autres publicistes célèbres, mais on ne rencontrera plus, dans l'ensemble, pareille probité intellectuelle, pareille tenue littéraire, pareille dignité morale.

Sous le gouvernement de Juillet : le Journalisme d'affaires à côté de la Presse d'opinion. — La Presse avait fait éclater la révolution de juillet. Nombre de ses membres prenaient part aux conseils du gouvernement, qui lui accordait satisfaction par la loi d'octobre 1830 (1). On pouvait espérer une période de tranquillité. Le contraire se produisit. La déception des républicains était complète. Les légitimistes ne pardonnaient point au duc d'Orléans d'avoir « usurpé » la couronne. Les partisans de Louis-Philippe n'arrivaient point à tomber d'accord. Aussi, après une courte trêve, la bataille se ranima. La Presse voulut tout régenter et se rua sur ceux qui lui tenaient tête. Cependant la populace saccageait l'archevêché ; Lyon s'insurgeait ; la Vendée se soulevait à la voix de la duchesse de Berry. Partout débordait la violence : la Presse se mit à l'unisson de la Rue.

(1) L'abolition de la censure, la diminution du cautionnement et du droit de timbre, le jury pour les délits de presse.

Les moins âpres ne sont pas les légitimistes, dont MM. de Laurentie et de Genoude sont alors les animateurs. L'un, « habile à toucher le côté moral, philosophique et religieux des questions (1) » expose dans *la Quotidienne* la thèse de la liberté fondée sur le droit divin. L'autre, dans *la Gazette de France*, maintient le principe de l'hérédité royale et réclame le suffrage universel ; car, il rêve une alliance étroite entre le droit divin et la souveraineté du peuple. Trop pompeux, mais brave et tenace, il professe qu'un journaliste doit revenir sur la même idée pour l'enfoncer dans les esprits, et il se plaît à redire de lui-même : « Je suis une vrille qui tourne jusqu'au moment où elle a fait son trou (2) ».

Et la voix de Chateaubriand s'élevait encore pour protester contre ce duc qui avait ravi la couronne à l'enfant royal, innocent des fautes que le journaliste avait blâmées. Il n'a plus les *Débats* à sa disposition, puisque les Bertin se sont ralliés ; mais il insère un peu partout des articles, publie des brochures, attaque le nouveau régime dans ses origines et ses actes au nom de la tradition monarchique et de la souveraineté nationale (3). Ses protestations et ses critiques formulées en un style étincelant de métaphores mettent Louis-Philippe hors de lui. Le 16 juin 1832, sous prétexte de conspiration, le roi, moins tolérant que

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*.

(2) M. de Genoude (1792-1849) eut 60 procès, fut condamné à 100.000 francs d'amende et fit plusieurs séjours en prison.

(3) Par exemple *De la Restauration et de la Monarchie élective* (1831).

Bonaparte, fait jeter à la Conciergerie l'auteur du *Génie du christianisme* (1). Obligé de le relâcher, il le poursuit, le 27 février 1833, pour le *Mémoire sur la captivité de M[me] la duchesse de Berry*. Et tous les amis du Journalisme applaudissent avec enthousiasme, quand le jury acquitte l'ancien pair de France qui avait osé crier à la duchesse : « Madame, votre fils est mon roi ! »

Parmi les opposants de gauche deux pamphlétaires se distinguent : un poète fécond, un prosateur alerte.

Barthélémy qui, en collaboration avec Méry, avait rimé, sous la Restauration, la *Villéliade*, la *Corbiéride* et les épopées sur Napoléon, commence le 27 mars 1831, **Némésis**, « journal en vers d'un seul homme (2) ». Chaque semaine, 200 vers viennent souffleter les partisans du « Roi-Citoyen », les légitimistes, les cléricaux. A coup d'alexandrins Barthélémy fustige d'Argout ; Sebastiani ; le « publicain » Casimir Périer ; « l'effronté Guizot » ; Persil, « guichetier du Parnasse » ; Dupin « chargé de honte » ; les bandits de la Bourse, « cancers des indigents » ; les députés orléanistes, ces « goules du ministère », « ces saltimbanques de cour, masqués en girondins ». Il se réjouit que le Choléra-Morbus venge la Pologne crucifiée en décimant la Russie ; et, dans « son bazar de simonie », il relance « l'imbécile vieillard » du Vatican, « prêtre machinateur

(1) Quoique devenu orléaniste, le *Journal des Débats* avait protesté hautement. Chateaubriand fut relâché le 30 juin.

(2) Auguste BARTHÉLEMY (1796-1867). En 52 semaines, il écrivit 11.000 vers. Sa meilleure pièce est celle *à M. de Lamartine*, où la satire spirituelle n'est gâtée par aucune injure.

de sanguinaires ruses ». Beaucoup d'entrain, de l'injustice, de la brutalité, tout cela fait porter aux nues cette gazette, qui meurtrit le gouvernement. Mais, le 1er avril 1832, Barthélémy se prétend à bout de forces. En réalité, avec de l'or on avait fermé la bouche à Némésis.

Louis-Philippe aurait bien voulu se délivrer de son second détracteur par ce procédé si commode. Mais il se heurte à un homme de conviction robuste et jamais le vicomte de Cormenin ne transigea avec l'honneur (1). Eclairé par l'exemple de Paul-Louis Courier, il avait compris la puissance du libelle. En des brochures irritantes, ce dialecticien consommé harcela le roi constitutionnel. Il lui opposa la souveraineté du peuple, qu'on avait fort vantée, lors des Trois Glorieuses, mais qu'on se gardait bien de respecter ; il réclama la liberté de la Presse ; il fonda une ligue en sa faveur.

Mieux encore ! S'apercevant que les citoyens, sans dédaigner les principes, songeaient à leurs propres intérêts, il écrivit les **Lettres sur la liste civile** et fit réfléchir le contribuable en lui prouvant que, si le budget était trop lourd, c'est que la famille royale coûtait trop cher. Il appliqua la même méthode dans les *Très humbles remontrances* et les *Questions scandaleuses d'un Jacobin*. Les chiffres qu'il accumulait ne laissèrent pas que d'agir

---

(1) M. de Cormenin (1778-1868) député depuis 1828, représentant à la Constituante (1848), président du Conseil d'Etat, a écrit les *Lettres sur la liste civile* (décembre 1831), les *Très humbles remontrances de Timon* (1838), la *Lettre au duc de Nemours* et les *Questions scandaleuses d'un Jacobin à propos d'une dotation* (1840), *Oui et Non* ! et *Feu ! Feu* ! (1845).

sur l'opinion ; et, lorsqu'on vanta chez lui « la tournure piquante qu'il sait donner au calcul » ainsi que « le mariage de la raillerie et de l'arithmétique », on nota bien les qualités qui le rendent original. Il porta des coups inguérissables à la dynastie nouvelle ; et, moins artiste que l'auteur du *Simple Discours*, il fut le Paul-Louis Courier de la Monarchie de Juillet (1).

Les chiffres, que Timon rangeait si bien en bataille, étaient pour le monarque des adversaires implacables. Il lui fallut cependant subir un supplice inédit et plus cruel. En décembre 1832, il put tenir entre ses mains le **Charivari** quotidien et la **Caricature** hebdomadaire, qu'avait créés Charles Philipon, « Philipon, Juvénal de la caricature (2) ». C'étaient des pamphlets illustrés, où les articles, bondés de ces à-peu près, qui contribuèrent plus tard au succès d'Henri Rochefort (3), voisinaient avec des vignettes, dont la légende injurieuse soulignait encore l'insolence. Le roi et ses ministres étaient ridiculisés à propos de leurs moindres actes, et, certain jour, sur la première page, s'étala une poire duchesse qui ressemblait étrangement à la tête de Louis-Philippe (4).

---

(1) Réunies en volume, les *Lettres sur la liste civile* eurent 25 éditions en dix ans.

(2) Barthélémy, *Némésis*, « La Liberté de la Presse ».

(3) *Charivari* du 17 janvier 1834 : « Afin que si l'Etat leur manque, ils ne manquent jamais du moins d'état » ; « Si la Justice a toujours deux poids, du moins elle ne garde plus de mesure ».

(4) Devant le tribunal, Philipon fit un croquis où, partant d'une poire réelle, il arrivait, après trois esquisses, de plus en plus poussées, à représenter la tête du roi. Il fut condamné à

On riait ; on colportait l'amusante charge ; et, lorsqu'éclatait le rire des gens auxquels on l'avait fait admirer, on était aussi heureux que si le dessin était votre œuvre. Ce fut l'origine de la caricature politique, dont la fortune ne fit désormais que croître et à laquelle nombre de journaux réservent aujourd'hui une place d'honneur. Grandville, Raffet, Bellangé, Charlet, Decamps, Numa, Daumier, s'immortalisèrent dans ce genre. Ils furent les glorieux ancêtres de Guillaume, de Caran d'Ache, de Villette, de Sennep, de Forain (1). Et, bien taillé, le crayon vint au secours de la plume contre la bourgeoisie orléaniste, ses représentants et son roi.

Nombreux sont les journalistes qui défendent la cause républicaine ; mais au-dessus de tous les autres c'est Armand Carrel que l'on voit (2). Resté au **National**, que Thiers et Mignet avaient quitté pour des situations officielles, il observe quelque temps la neutralité. Puis, en mars 1831, l'ancien sous-lieutenant d'infanterie s'attaque à Casimir Périer, « le ministre de la paix à tout prix ». Par

6 mois de prison et 2.000 francs d'amende. Parfois la première page du *Charivari* était composée de telle sorte que le texte imprimé représentait une poire (1er mai 1835).

(1) Citons *La Digestion du budget* ; le *Pressoir*, *la Rentrée des Chambres* (une meute de chiens que fouette Casimir Périer avec cette légende : « Ce n'est pas une chambre, c'est un chenil ! ») ; la superbe *Liberté au pilori* de Decamps, et la *Cène*, parodie d'un tableau célèbre où la Liberté tient la place du Christ et Casimir Périer celle de Judas.

(2) Armand CARREL, né à Rouen, le 8 mai 1800, fut condamné à mort, en 1823, pour avoir combattu dans les rangs des républicains espagnols ; et, gracié en 1824, il collabora, en janvier 1830, au *National*, dont il devint rédacteur en chef, le 30 août suivant.

une vigoureuse campagne il fait supprimer l'hérédité de la pairie ; et son attitude, dans une affaire personnelle, sauve de la prison préventive les journalistes dont on poursuit les articles (1). Rarement la liberté politique connut un champion plus déterminé.

Carrel semblait avoir été créé pour ce rôle ; car la nature lui avait donné un cœur ardent. Toujours prêt à revendiquer le poste périlleux, il poussait le courage jusqu'à la témérité. Il avait de sa dignité un sentiment qui le rendait ombrageux. Son indépendance s'affirmait farouche et sa fierté intraitable. Ce lui était joie profonde que de s'entendre appeler « un partisan politique et littéraire faisant la guerre en conscience pour le compte de ses opinions » ; et il remercia Sainte-Beuve de l'avoir montré « homme politique en dehors de la hiérarchie, malgré la hiérarchie, et journaliste de quelque influence, sans être homme de lettres, ni savant, ni historien, ni quoi que ce soit qui tienne à quelque chose ».

Homme de lettres il ne l'était pas ; mais c'était un écrivain de race. Habile, raisonnant avec une logique irréprochable, véhément mais sévèrement classique, il ne versait jamais dans la déclamation. Son style, généralement froid et gris, s'animait, aux heures où la passion le transportait et jaillissait en impétueuses saillies. C'est pourquoi, lors-

---

(1) En 1831, menacé d'une arrestation préventive, il déclara qu'il attendait la police les armes à la main. « J'opposerai, disait-il, la loi à l'illégalité, la force à la force : c'est un devoir. Advienne que pourra ! » Casimir Périer n'osa point.

qu'il succomba dans un duel, non seulement il fut pleuré de son parti pour lequel son trépas était une catastrophe ; mais la presse entière regretta ce journaliste, dont on aimait l'esprit chevaleresque, la mâle vigueur, la conception généreuse qu'il se faisait de sa profession. Il fut avec Chateaubriand le plus grand journaliste de l'époque ; ces deux hommes d'honneur s'aimaient ; et le légitimiste assista tout en larmes aux funérailles du républicain si tragiquement disparu (1).

De rares journaux sont favorables au gouvernement. Le *Constitutionnel* traîne une existence misérable et sert de cible aux railleurs (2). Mais le **Journal des Débats** devient le meilleur appui du régime. La salle de rédaction se transforme en un cercle où l'on cause un article avant de l'écrire. On y écoute parler Saint-Marc Girardin, que sa lutte contre Polignac rendit célèbre ; Cuvillier-Fleury, grand admirateur du XVIIIe siècle ; Silvestre de Sacy, qui combat les hommes de gauche ou les partisans d'Henri V avec netteté, avec bon sens. Des Universitaires et des lettrés se groupent autour de ces chefs respectés, et, malgré la diversité des esprits, se maintient l'unité de doctrine, car tout est surveillé et corrigé par Louis Bertin.

Quoiqu'il s'occupât peu de politique, son plus utile collaborateur fut le critique Jules Janin (3),

(1) Armand MARRAST (1801-1852) lui succéda au *National*. Esprit léger et mordant, il n'eut jamais les rares qualités de Carrel.

(2) Dans la *Caricature* il était représenté sous la forme d'un bonnet de coton faisant office d'éteignoir.

(3) Jules JANIN (1804-1874), écrivit, pendant 40 ans, le feuil-

qui avait un riche fonds de connaissances, mais obéissait trop à la fantaisie, et, par des sentiers agréables, savourait les joies de l'école buissonnière, en compagnie du lecteur déconcerté, quoique ravi. Sa manière nous rappelle l'allure vagabonde de Montaigne. A propos d'un livre ou d'une pièce, il babille sur tout et sur rien, au hasard des souvenirs qu'un mot éveille, au gré de sa capricieuse imagination. Comme il possède beaucoup de souplesse, le don de l'expression pittoresque, une facilité prodigieuse à développer ses idées de façon piquante, ce bavardage est délicieux. Le « Prince des critiques » le sait. Il s'ingénie à séduire encore davantage. Il s'abandonne au plaisir de filer un paradoxe. Son style preste, riant, coquet, il l'enjolive au point de le rendre trop diamanté, trop précieux, trop mignard. On a persiflé ces défauts ; mais ils attirèrent de nombreux lecteurs au journal qui défendait le « juste milieu ».

Mal soutenu par les journaux, Louis-Philippe sévit contre les feuilles hostiles. En moins de deux années, on opère 280 saisies, on intente 250 procès (1). Les jurés acquittent autant qu'ils le peuvent ; sinon, c'est pour eux le pilori. Les opposants de toutes nuances s'unissent pour payer les amendes, dont un confrère a été frappé. Chateaubriand envoie sa souscription aux républicains que l'on condamne. Entre la Presse et Louis-Philippe se

---

leton littéraire du *Journal des Débats*. Le grand rôle qu'il joua nous a fait parler de lui. Pour les autres critiques voir *la Critique littéraire*.

(1) La *Tribune républicaine* fut, en cinq ans, citée 114 fois devant les tribunaux et se vit infliger 200.000 francs d'amende.

livre une guerre au couteau. Là-dessus, le 28 juillet 1835, en essayant d'assassiner le roi avec une machine infernale, le corse Fieschi blesse ou tue quarante personnes. « Le malheureux ! s'écrie un journaliste. Il voulait atteindre le roi... Il va tuer la liberté de la Presse ». En effet, Thiers et Guizot font voter les lois de septembre, malgré l'éloquente protestation de Lamartine et de Royer Collard. Ils croyaient en finir ainsi avec la Presse légitimiste ou républicaine. Leurs espérances furent déçues (1).

Ce qui contribua plus que les lois de septembre à un apaisement relatif, ce fut, le 1er juillet 1836, l'apparition de la **Presse**, fondée par Emile de Girardin. Un nouveau genre de journalisme naissait, et il allait prendre le haut du pavé (2).

On ne s'occupait plus que des « affaires », et il régnait un état d'esprit, qui trouva son expression définitive dans la triste formule de Guizot : « Enrichissez-vous ! ». Alors des journalistes se dirent : « Nos aînés se sont consacrés à la défense de leurs doctrines : on les exploita ; on les renie ; on les pourchasse. Fi de la politique, cette viande creuse ! Le journal est une arme puissante : qu'il serve à nos intérêts personnels ! Enrichissons-nous ! » Pour

---

(1) On devait déposer un cautionnement de 100.000 francs ; il y avait censure préalable pour les gravures et les dessins ; les peines étaient aggravées ; les souscriptions pour le paiement des amendes étaient interdites. Les attaques au roi et au principe du gouvernement relevaient de la Cour des Pairs. Enfin, il n'était point permis de prendre le titre de « républicain » ni de souhaiter le rétablissement de la monarchie déchue.

(2) Emile de GIRARDIN (1802 ?-1881), se consacra toute sa vie au journalisme, et fonda la *Presse*, la *Liberté*, la *France*, etc.

cela que vont-ils faire ? Acquérir des milliers de lecteurs en abaissant le prix des journaux. Quatre-vingt francs pour un abonnement d'une année, cela éloignait le public. Ils demandent la moitié, seulement, et on accourt. Mais les dépenses surpasseront les recettes ? Non pas ! La quatrième page deviendra une vaste affiche à l'usage des industriels ou des commerçants ; et les annonces, trop négligées depuis leur inventeur Renaudot, feront la fortune du journal. Voilà ce qu'avait tenté Léonce de Lavergne avec le *Journal général de France*. Voilà ce qu'avec la *Presse* réussit Emile de Girardin, dont l'enfance avait été misérable et l'instruction fort médiocre, mais qui s'était intéressé tout jeune, aux affaires de publicité.

Cette conception du Journalisme suscita de vives querelles. Armand Carrel s'indigna de voir sacrifier la dignité de la Presse à une question de gros sous. Girardin ayant poursuivi devant le tribunal correctionnel le *Bon Sens*, qui décriait son entreprise, Carrel reprocha sa conduite au fondateur de la *Presse*. Il s'ensuivit un duel, où Girardin fut grièvement blessé, et qui coûta la vie au directeur du *National*. Retenons cette date du 14 juillet 1836 ! Elle est capitale dans l'histoire du genre ; elle marque la décadence du journalisme d'opinion, absolument pur de tout contact avec les puissances d'argent.

Désormais la *Presse* connut un succès triomphal. Elle ne le dut point aux articles de Girardin. Ecrivain médiocre, mais directeur hors ligne, il capta le public en lui promettant « une idée par jour », et

il recruta une rédaction incomparable. Théophile Gautier, Scribe, Soulié, Gustave Planche, Jules Sandeau, Balzac, Méry, Gozlan, Granier de Cassagnac écrivirent dans son journal ; et Mme Emile de Girardin fut la plus resplendissante étoile de cette pléiade (1). Sous le pseudonyme de vicomte de Launay, elle surpasse dans la « Chronique » les Etienne et les de Jouy. Rien de plus aimable que ces causeries légères, spirituelles, travaillées, mais pourtant si naturelles où, raillant sans méchanceté et avec un bon sens irréprochable, elle traite les questions graves ou frivoles de la semaine, émet des idées sérieuses au milieu d'un élégant badinage et « passe comme l'a dit Georges d'Heilly, de la danseuse à l'évêque, du baladin au souverain, de l'épicier au grand seigneur, avec une verve et une prestesse sans égales ». Elle plaît aux gens du monde, et ses *Courriers de Paris* gagnent à la *Presse* les lettrés, qu'auraient épouvantés certaines œuvres, admises bruyamment dans le journal afin de satisfaire les esprits moins délicats.

Pour cette seconde catégorie d'abonnés Girardin eut une « idée du jour » qui fut, hélas ! trop féconde : il inventa le roman-feuilleton. Publier un roman par tranches pendant une centaine de numéros ; pratiquer la coupure habile et renvoyer *à demain*, lors d'une situation pathétique ; savoir commencer, plusieurs semaines avant la fin du

---

(1) Delphine Gay (1804-1855), devenue Mme de Girardin, le 1er juin 1831, fut à la *Presse* la dévouée collaboratrice de son mari. Ses *Lettres parisiennes* furent réunies en volume (1843).

feuilleton en cours, un autre roman susceptible de retenir les clients, c'était une invention de génie. Et dès que la *Presse* eut publié la *Reine Margot*, *Joseph Balsamo*, les *Paysans*, on vit le *Siècle* acheter au poids de l'or le *Juif Errant* d'Eugène Sue (1), et les *Débats* succombant à la tentation, accueillirent les *Mystères de Paris*, cette rapsodie lamentable. Une révolution s'était accomplie.

Veuillot a jugé sans complaisance Girardin, « fondateur d'un journal tout puissant, jamais chef de parti ; député, jamais ministre ; aspirant toujours au premier rôle, toujours rejeté aux derniers rangs »; et cet échec de l'actif brasseur d'affaires, il l'explique par cette affirmation désobligeante : «C'est qu'il n'a jamais eu un sou de considération ». Soit ! mais Girardin exerça sur le Journalisme une influence prépondérante. Il le bouleversa « à coups d'annonces, d'affiches, de réclames, de duels, de boniments de toutes sortes, d'articles à sensation, de promesses, de séductions, de primes, de bon marché, et Dieu sait avec quelle habileté, quelle verve, quelle aptitude merveilleuse ».

C'en est fait ! Les opinions sont reléguées au second plan ; car il faut songer à la clientèle, qui n'est pas composée de gens du même parti, et ne pas mettre en fuite les annonces par une attitude trop tranchée (2). Alors le scepticisme s'insinue dans les âmes. On glisse vers la décadence qu'avait pressentie Armand Carrel, et qu'Hippolyte Castille a

(1) Grâce aux romans-feuilletons, le *Siècle* (1er juillet 1836), compta bientôt 38.000 abonnés, chiffre énorme à cette époque.

(2) Elles prennent une importance capitale. En 1845, Duveyrier afferma celles d'un grand nombre de journaux.

caractérisée en ces termes : « Devenu boutique de papier, usine, industrie, le journal obéit aux tendances ordinaires de la spéculation » (1). Oui ! à la suite de Girardin, le journalisme s'engage dans la voie du mercantilisme, où il compromettra la belle tenue qu'il avait conservée si longtemps.

Cependant des journaux clandestins prônaient le régicide et l'insurrection. D'autres procédaient ouvertement. Le 15 janvier 1841, la *Gazette* insérait des lettres, où le futur Louis-Philippe souhaitait, sous le Premier Empire, la défaite de nos armées ; et, dans la *France* du 24 janvier, on en publiait d'autres, où, monté sur le trône, il promettait l'abandon de la Pologne et l'évacuation de l'Algérie. Ces journaux étaient acquittés souvent par le jury et le prestige du monarque se ressentait de ces acquittements. Mais il arriva quelque chose de plus grave encore. La bourgeoisie, ferme soutien du régime, aimait à se targuer d'une incrédulité voltairienne et à voir crosser la Religion par ses organes attitrés. Louis-Philippe n'osant point intervenir, les croyants se défendirent eux-mêmes ; et ce fut l'origine du journalisme catholique, avec lequel, depuis cette époque, tous les gouvernements durent compter.

Déjà, l'**Avenir**, fondé le 16 octobre 1830 par l'abbé Féli de Lamennais avait inscrit à côté de son titre ces deux devises : *Dieu et Liberté* ; *le Pape et le Peuple* ; et il s'honorait d'avoir des rédacteurs très brillants. C'était le dominicain Lacordaire (2),

---

(1) Hippolyte Castille, *Journaux et journalistes*.

(2) Lacordaire (1802-1861), publiciste, représentant du peu

animé d'une foi ardente dans les destinées du catholicisme, prêt à lutter jusqu'à la mort pour la liberté de l'enseignement, ne craignant point de pousser le clergé à exiger son indépendance, et possédant cette éloquence romantique qui souleva plus tard l'enthousiasme lors des conférences de Notre-Dame. C'était aussi Charles de Montalembert, un pair de France, un adversaire acharné du monopole universitaire, qui exposait, sans ménagements, son rêve d'une république catholique ayant le Pape à son sommet (1).

Les idées du dominicain et celles du comte avaient inquiété les esprits. Mais on fut scandalisé par les théories que Lamennais formula d'un ton péremptoire (2). A ses yeux, la seule souveraineté légitime est celle de l'Eglise catholique. L'autorité royale lui fait obstacle : qu'on la détruise en s'appuyant sur la démocratie, qui est en passe de tout conquérir ! Avec le Pape comme chef, le Peuple et l'Eglise domineront l'univers. Cela frappait d'autant plus que c'était dit dans un style imagé, éloquent, déclamatoire parfois, magnifique toujours. Aussi, comme Lamennais s'était attiré beaucoup d'ennemis par sa hauteur et son intransigeance, les évêques et les Jésuites se liguèrent pour écraser

---

ple (1848), prédicateur célèbre, voulait que le clergé pour être absolument libre, renonçât au budget des cultes et qu'aucun prêtre n'acceptât l'épiscopat.

(1) Le comte DE MONTALEMBERT (1810-1870), à la tribune ou dans la presse, fut toujours le défenseur des libertés religieuses depuis 1831 jusqu'en 1857 où il abandonna la vie politique.

(2) L'abbé DE LAMENNAIS (1782-1854), fut interdit comme prêtre, siégea à l'Assemblée Constituante et mourut sans s'être réconcilié avec l'Eglise.

l'*Avenir*, en dénonçant l'alliance de la théocratie et de la démocratie, du christianisme et de la Révolution. Et, le 15 août 1832, une Encyclique les ayant condamnés, les rédacteurs de l'*Avenir* en cessèrent la publication.

Chez Montalembert et Lacordaire la soumission fut complète ; mais, le 8 mai 1834, Lamennais lança les *Paroles d'un croyant*, où l'on a justement relevé « un mélange d'inspiration évangélique et de violence révolutionnaire, de mysticisme et de démocratie, de poésie et de politique, de prière et de malédiction, de paraboles touchantes et de cris de colère ». C'était « le bonnet rouge posé sur la croix de Jésus », et ce pamphlet étrange troubla plus fortement le peuple que ne l'aurait fait l'*Avenir*. D'ailleurs, le journal défunt, en montrant qu'il fallait se dégager de toute politique et rompre même avec la royauté pour se consacrer à la défense des intérêts religieux, avait donné l'impulsion au journalisme catholique.

L'épiscopat et la Papauté avaient délivré Louis-Philippe d'une feuille tout-à-fait gênante. Il n'en fut point de même quand se posa la grosse question de l'Enseignement libre, obstinément réclamé, par les catholiques, qui s'estimaient citoyens déchus, puisqu'on les privait d'un tel droit. Le haut clergé ne pouvait qu'encourager leur croisade, et en 1836, **l'Univers**, cette tribune retentissante, se dressa contre les *Débats*, le *Constitutionnel* et le *Siècle* ; contre Eugène Sue et ses romans ; contre Michelet et Quinet ; contre Villemain et Victor Cousin (1).

(1) N'oublions pas le grand rôle joué par Montalembert,

Lorsqu'on prononce le nom de l'*Univers*, celui de Louis Veuillot surgit dans notre esprit. L'homme était honnête et laborieux. Fils d'un tonnelier de province, élevé à l'école mutuelle, petit clerc d'avoué à l'âge de 15 ans, il acquiert par ses propres moyens de sérieuses connaissances classiques ; et, après s'être converti en 1838, lors d'un voyage à Rome, aux idées religieuses qu'il ignorait presque, il se précipite dans la mêlée pour n'en plus sortir jamais (1). Pendant 40 ans, ce sera une lutte incessante. La politique le laisse indifférent, quoique ce plébéien soit hostile à la bourgeoisie, trop égoïste et trop athée. « Au milieu des factions de toute espèce, écrit-il, nous n'appartenons qu'à Dieu et à la Patrie... Nous ne sommes entièrement hostiles qu'à l'impiété, à la dépravation des doctrines, à l'effroyable avilissement des mœurs ».

C'est donc pour la Religion seule qu'il bataille, malgré la fatigue, la maladie, la cécité presque complète vers la fin de ses jours ; malgré les procès et les amendes ; malgré les mois de prison. Très intolérant — et il s'en vante — Veuillot n'estime les gens que s'ils se rapprochent de ses croyances. Sinon, il les crible de sarcasmes, d'injures et d'outrages qu'on lui a souvent reprochés. « Mais, insinue Jules Lemaître, il faudrait voir comment il a été traité lui-même, pendant 40 ans ». Et puis on lui pardonne, parce qu'il fut loyal, désintéressé et

---

Lacordaire et le vicomte de Cormenin, avec *Oui et Non* et *Feu Feu* !

(1) Louis Veuillot, né à Boynes dans le Loiret en 1813, mort en avril 1883.

franc (1), parce qu'il fut incapable de calculs bas ou d'actes vils (2), parce qu'enfin sa violence était l'effet d'une impérieuse conviction.

A cette brutalité nous préférons son ironie, comparable à celle de Voltaire. Il a des mots à l'emporte-pièce ; il saisit chez le contradicteur les ridicules et les faiblesses ; il les livre à la risée publique. Ce qui double le prix de cela, c'est qu'il avait reçu, en naissant, le génie du parler français et qu'il a donné un modèle de la prose claire et précise. « Ce diable d'homme, disait Victor Cousin, est toujours d'accord avec le Pape et la grammaire ». En effet, Veuillot possède la correction de nos classiques et aussi leur simplicité élégante, leur clarté lumineuse, leur dédain de ce qui est trop apprêté. Il ne cherche pas l'éloquence. Il ne sacrifie rien au goût du public. Tout lui est bon pour traduire sa pensée, même les mots les plus vulgaires, même « le parler gras de Régnier et des servantes de l'ancien répertoire (3) ». Aussi son style, admirable de vigueur, convient tout-à-fait au journalisme. « C'est notre maître à tous ! » confessait Rochefort, et Jules Lemaître l'a proclamé un des cinq ou six grands prosateurs du XIXe siècle. Longtemps son nom fit pousser des cris de

(1) Sa franchise le poussait même à dire : « Je vous demande la liberté, parce qu'elle est votre principe. Si j'étais au pouvoir je vous la refuserais, parce qu'elle n'est pas le mien ».

(2) Quand Villemain, ce grand adversaire du catholicisme, fut frappé d'aliénation mentale, Montalembert exigeait qu'on exploitât ce malheur. Veuillot s'y refusa noblement, et Montalembert lui en voulut.

(3) PERRENS, *Histoire de la Littérature française au* XIXe *siècle.*

haine ou d'amour. Aujourd'hui le calme est venu et, chez cet homme, qui rendit à l'Eglise de réels services, prêtres ou laïques, nous vénérons un des maîtres du Journalisme.

Tel fut le rôle de la Presse sous le gouvernement de juillet. N'oublions pas toutefois l'apparition des *Revues*, qui furent, sous une forme plus moderne, ce qu'avaient été au XVIII[e] siècle le *Spectateur français*, le *Pour et Contre*, l'*Année littéraire.* Dirigées par Véron ou par Buloz, la **Revue de Paris** et la **Revue des Deux-Mondes** groupèrent des écrivains éminents dans tous les genres (1). On sait la fortune considérable que connurent ces *Revues* et leurs émules depuis 1830 : nous n'insisterons pas (2). Mais, tout en reconnaissant les progrès matériels opérés par le Journalisme, tout en rendant hommage à ces publicistes d'une haute conscience et d'un rare talent, nous regrettons de voir la Presse se résigner à devenir une entreprise industrielle et s'incliner devant la puissance de l'Argent.

Des journées de juin au seize mai : trente années de servitude. — 24 février 1848 ! L'insurrection triomphe ; le Palais-Bourbon est envahi ; Louis-Philippe s'enfuit à l'étranger. La Presse avait miné le trône, sans être pour grand chose dans la secousse finale. Cependant le *National* et la *Réforme* obligent le gouvernement provisoire à s'adjoindre trois publicistes : Flocon,

(1) Voir sur eux la *Critique littéraire et l'Histoire.*
(2) La *Revue des Deux-Mondes* surtout a prospéré depuis Buloz, sous la dictature vigoureuse de Ferdinand Brunetière et sous la direction active et délicate de M. René Doumic.

Armand Marrast, Louis Blanc. Le Journalisme veut gouverner. On abolit les lois de septembre, le droit de timbre, le cautionnement ; on rétablit la juridiction du jury ; on enlève à la police cortionnelle la connaissance des procès pour diffamation à l'égard des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. Alors la liberté ne connait pas de bornes, et près de 200 journaux rivalisent de frénésie (1).

S'il n'y avait que les *Bulletins de la République* et l'*Ere nouvelle* de Lacordaire, cela marcherait encore. Peu de danger aussi du côté de l'*Ami du Peuple*, où Raspail, égaré dans la politique, se complaît à des utopies, et du *Peuple Constituant* où Lamennais, trop sacerdotal, choque les prolétaires que ses théories démocratiques auraient pu enivrer. Mais il y a la *Vraie République*, la *République rouge*, la *Montagne* : et dans *la Cause du Peuple*, la citoyenne George Sand déclare que, si les élections ne sont point comme elle le désire, on dressera des barricades. Il y a, au *Salut Social*, le Vieux de la Montagne excitant les prolétaires « à culbuter cette société vermoulue, gangrenée, pourrie, qui pue la corruption et tombe en lambeaux ». Il y a l'Organisateur du Travail, qui, pour per-

(1) Le *Père Duchêne* ; *la Mère Duchêne* ; *le Bonnet Rouge* ; les *Droits de l'homme*, qui foule aux pieds le drapeau tricolore ; le *Vieux cordelier* avec cette devise : « Tremblez, bourgeois ! » ; le *Journal des sans culottes* ; le *Volcan*, qui jette des « laves » contre les représentants du peuple ; *la Conspiration des Poudres*, « journal fulminant », dont les poudres devaient être bien mouillées, car il ne fulmina qu'un numéro ; et l'*Aimable faubourien*, « journal de la Canaille, fait par la Canaille, vendu par la Canaille et acheté par la Canaille », comme le criaient les vendeurs.

mettre au peuple « de prendre l'argent où il est », publie, le 3 juin, la liste exacte des biens mobiliers ou immobiliers, en donnant l'adresse des propriétaires. Et Proudhon, dans le Représentant du Peuple, avec des invectives, des apostrophes brutales, des outrages excessifs, émet une série de paradoxes contradictoires, déclare que « la propriété c'est le vol ! » et, en reprochant à ses « pantins » d'adversaires « folie », « charlatanisme », « ignorance crasse », justifie ce mot de Louis Blanc : « Il écrit avec du vitriol » (1).

Le résultat, on le connaît : les manifestations du 16 mars et du 16 avril ; l'invasion de la Chambre, le 10 mai ; la boucherie au mois de juin : six généraux tombant sous les balles ; Monseigneur Affre assassiné, alors qu'il s'avançait pour prêcher la concorde ; tout Paris à feu et à sang. Aussi le général Cavaignac ferme les clubs, suspend onze journaux, en supprime d'autres et fait voter la loi du 9 août, qui punit toute attaque contre l'Assemblée, la République, la liberté des cultes, la propriété, la famille, et rétablit un cautionnement qui s'élève à 18.000 ou 24.000 francs. C'était pour bien des feuilles la condamnation à mort, et Lamennais s'en indigna dans le dernier numéro du *Peuple Constituant*, qui parut encadré de noir : « On voulait, cria-t-il, nous réduire au silence ! On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de par-

---

(1) Proudhon (1809-1865), philologue et philosophe célèbre. Son *Représentant du Peuple* eut 108 numéros à partir du 1er avril 1848.

ler. Nous ne sommes pas assez riche. Silence au pauvre ! »

La Presse était responsable de ces rigueurs ; et, après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, le 10 décembre 1848, après les émeutes fomentées par Ledru-Rollin, en juin 1849, on traduit en actes la parole du président : « Il est temps que les méchants tremblent et que les bons se rassurent ! » Des lois restrictives sont votées ; la signature des articles devient obligatoire ; on exige que chacun assume sa responsabilité (1). Cela n'empêche point les journalistes de continuer leur carrière et certains de révéler leur mérite : Alfred Nettement, député catholique et royaliste, qui fait apprécier dans l'*Opinion publique* son érudition, son style brillant, son talent souple, ou Granier de Cassagnac, ancien apôtre du Romantisme, qui, dans le *Constitutionnel* et le *Pouvoir*, prépare l'avènement de Napoléon III (2). Mais de tragiques démêlés surgissent entre l'Assemblée et le Président. Celui-ci dénoue la crise par le coup d'Etat du 2 décembre. Les scellés sont mis sur les presses ; rien ne peut se publier sans le visa officiel ; c'est la compression.

Louis Napoléon a compris que la bourgeoisie fera bon marché de la Presse, si elle ne tremble plus

---

(1) Lois des 27-29 juillet 1849 et 16-19 juillet 1850. L'autorisation préfectorale est exigée pour le colportage des journaux ; un député ne peut être gérant ; on interdit de rendre compte des procès en diffamation.

(2) Granier de Cassagnac (1808-1880) écrivit à de nombreux journaux et fut rédacteur en chef du *Pays*. — Alfred Nettement (1805-1869 fut un journaliste très estimable et un critique de premier ordre.

pour ses biens. Il publie les décrets du 31 décembre 1851 et du 17 février 1852, par lesquels aux mesures édictées si souvent (1), il ajoute deux pénalités nouvelles : *l'avertissement* et le *communiqué*. Un journal « averti » deux fois est frappé d'une suspension de 60 jours et on doit insérer, en première colonne, les réponses que « communique » le ministère. Sinon, suspension immédiate ! et cette suspension peut être prononcée en tout temps par mesure de sûreté générale.

Très dur pendant huit ans est le régime que doit supporter la Presse. Treize journaux seulement ont obtenu la permission de s'occuper un peu de politique, sous la matraque du ministre de l'intérieur et sous la dictature odieuse ou grotesque de Collet-Meygret, directeur de la Sûreté générale. On pourchasse les allusions à l'histoire ancienne par peur des analogies avec Brutus et César, Tibère et Néron. A propos de fadaises, on lance des avertissements ; on abuse du communiqué ; et tout s'aggrave après l'attentat d'Orsini (2). Se sentant guettés, les journalistes s'efforcent d'exprimer d'habile manière les idées qui passent pour subversives ; ils se surveillent ; ils s'ingénient à critiquer, à harceler, à fatiguer le pouvoir, sans lui offrir vraiment l'occasion de sévir. Et, en raison même de cette contrainte, ils atteignent à une

(1) Le cautionnement est porté à 50.000 francs ; le droit de timbre est augmenté ; il faut l'autorisation préalable ; on relève de la police correctionnelle ; on ne peut rendre compte des séances du Sénat.

(2) Janvier 1858. On promulgua une loi de sûreté générale et on songea à tout supprimer, sauf le *Moniteur*.

perfection dans la forme qu'on ne connaît plus guère aujourd'hui.

Comprenant que ces mesures ne réduiront pas les journaux, le ministre essaie de les courber sous la prédominance d'un seul. Il existait une feuille déjà ancienne : le **Moniteur Universel**, terne, sec, ennuyeux (1). M. Fould le réorganise, double le format in-folio, diminue de moitié le prix de l'abonnement, charge Turgan et Paul Dalloz de s'assurer une rédaction d'élite. La partie officielle et le « Bulletin », où sont résumés de façon tendancieuse les faits du jour, attirent beaucoup de lecteurs au *Moniteur Universel*. Mais ce qui les retient c'est l'importance accordée aux faits divers et les articles de brillants collaborateurs. Il y avait Théophile Gautier, conteur exquis, ciseleur d'*Emaux et Camées*, « feuilletonniste » dramatique dont on goûtait les aperçus ingénieux et la critique aimable. Il y avait Paul de Saint-Victor avec ses idées originales, son style étourdissant, ses images dignes de Victor Hugo. Il y avait presque tous les hommes qui s'étaient fait un nom dans la littérature (2). Et, comme le *Moniteur* jouissait d'avantages matériels, que l'on refusait à ses rivaux, il les menaçait de la ruine (3).

Ils réussirent à subsister. Les uns soutenaient

---

(1) Fondé à la veille de la Révolution, il donna le compte rendu des débats législatifs et devint le journal officiel de tous les régimes.

(2) Alexandre Dumas, About, Théodore de Banville, Musset, Sainte-Beuve, Arsène Houssaye, Nisard, Octave Feuillet, etc.

(3) Il coûtait 40 francs ; il ignorait le cautionnement, le droit de timbre, les frais de poste ; il recevait les annonces officielles.

la politique du gouvernement : le *Siècle*, le *Pays*, le *Constitutionnel*, mis par le financier Mirès à la disposition du pouvoir et que rendaient attrayants les *Causeries du Lundi* de Sainte-Beuve, les articles d'Auguste Vitu ou de Granier de Cassagnac, et ceux du spirituel Grandguillot. Les autres se sauvaient grâce à l'habileté de leurs rédacteurs. C'était la *Presse*, où Alphonse Peyrat traitait sur un ton sérieux, dont on n'avait plus l'habitude, les questions de politique étrangère et poussait son indépendance jusqu'aux confins de la témérité (1). C'était le *Journal des Débats*, avec son fidèle Janin, avec Alloury, John Lemoinne, Cuvillier-Fleury, Bersot, et Prévost-Paradol, l'étincelant écrivain (2).

Prévost-Paradol ! Quels souvenirs évoque ce nom sonore ! Dès ses débuts au *Journal des Débats*, dont ses articles si prestes égayaient la gravité, ce fut un véritable charme. On aimait son allure hardie, son impertinence, son art d'amener une épigramme bien enveloppée. On admirait sa dextérité à faire tout comprendre à demi-mot et (chose invraisemblable alors) à ne jamais se compromettre, quand il risquait la plus audacieuse des railleries. On vibrait avec lui, quand la passion éclatait dans quelque phrase ; car on sentait qu'elle jaillissait du cœur, et elle était pure de cette emphase, qu'il exécrait. Normalien à la culture raffinée, Prévost-

---

(1) Un article de lui fit suspendre la *Presse*.

(2) Né en 1829, et tout d'abord professeur, il devint journaliste, combattit l'Empire autoritaire, se rallia à l'Empire libéral. Nommé ministre plénipotentiaire à Washington, il y apprit, cinq jours après son arrivée la déclaration de guerre, et, devant l'effondrement de ses rêves, se suicida.

Paradol fut un modèle d'équilibre parfait ; et l'on souscrit à cet éloge de Bersot : « Quel merveilleux journaliste ! Il avait la clarté lumineuse, la facilité sans laquelle on n'écrit pas français, une adresse infinie de polémique, la malice d'un enfant de Paris, l'ironie terrible, et, par intervalles, de ces notes acérées qui vous pénétraient ».

Peut-être fût-il beaucoup pardonné aux *Débats* et à la *Presse* à cause de l'anti-cléricalisme de John Lemoinne et de Peyrat. En effet, la lutte se poursuit sur le terrain religieux où il était difficile de l'arrêter. Les catholiques avaient obtenu la liberté de l'enseignement, mais ils étaient tourmentés par les événements qui se déroulaient au-delà des Alpes. Cavour travaillait à l'unité italienne, et, le pouvoir temporel du pape faisant obstacle à ses desseins, il ameutait contre le Vatican une partie de la presse française. Cela gênait Napoléon, ancien carbonaro, entiché de la doctrine des nationalités, et dont l'entourage immédiat comptait d'irréductibles libres-penseurs (1). Mais il avait été soutenu par le clergé et il ne voulait point choquer les sentiments religieux de l'impératrice. Il n'osa point se décider : il laissa faire, lui aussi.

Encouragée par Jérôme Bonaparte, la presse anti-cléricale y allait de tout son cœur. Au *Siècle* combattait Havin, opiniâtre, mais prêtant le flanc par ses incorrections de style aux plaisanteries de Louis Veuillot. Bientôt Peyrat consacrait son *Avenir National* « à la cause de la libre-pensée, de

(1) Le prince Jérôme, Mérimée, Sainte-Beuve, Auger, About.

la démocratie, de la Révolution ». Et déjà, Guéroult avait créé l'*Opinion nationale*, « journal d'avant-garde », où l'on ne trouvait pas des « tartines », mais des articles substantiels, insinuant avec prudence les opinions avancées. Très républicain, il se gardait de risquer le doigt dans les questions épineuses ; mais il diffamait la Rome des papes ; il avait du nerf, du trait, du mordant ; et, bien qu'il les dissimulât sous des manières courtoises, ses attaques firent surnommer son journal « le Moniteur de Garibaldi ».

Edmond About, plus encore que Guéroult, fut la bête noire des dévots (1). Lettré d'une finesse exquise, il écrivait d'un style agile, piquant, remarquable par sa vivacité bien française. Sa réputation d'homme spirituel était universellement reconnue et semble méritée encore, quoiqu'on l'estime superficiel sous son extrême facilité. De caractère satirique, il mettait son plaisir à dénigrer les autres et à tourner en dérision leurs croyances. On s'en aperçoit quand on lit le pamphlet sur la *Question romaine* et les articles du *Constitutionnel* ou de l'*Opinion nationale*, dans lesquels il s'acharne contre le catholicisme, à propos d'un enfant israélite, qu'on avait baptisé, paraît-il, sans l'autorisation des parents. Très versatile en politique, ce bonapartiste de 1860 demeurera jusqu'au bout ce qu'il était à cette époque : un anti-clérical farouche, dont l'ironie bafoue indignement la religion.

(1) Edmond About (1828-1885), élève de l'Ecole Normale supérieure et de l'Ecole d'Athènes, fut romancier, critique d'art, historien, publiciste.

Les catholiques ripostaient et, en première ligne, Louis Veuillot, toujours intrépide, toujours violent. Mais, en 1859, parurent des brochures de La Guéronière sur *Napoléon III et l'Italie*, sur *le Pape et le Congrès* ; on y sentait l'inspiration impériale ; et il en résulta de graves événements. Pie IX répondit, le 28 janvier 1860, par une Encyclique où l'hypocrisie de l'Empereur était dénoncée sans ambages. Veuillot en publia la traduction française, sachant que l'*Univers* serait aussitôt supprimé. Jusqu'en avril 1867 le courageux écrivain se vit refuser le droit de collaborer à quelque journal que ce fût ; et voilà qui nous en dit long sur la façon dont Napoléon III et ses ministres comprenaient la liberté de la Presse en l'an de grâce 1860 !

Aussi l'attention se détourne vers les journaux d'affaires, de tripotages, d'argent, ou vers ceux qui, s'écartant de la politique, se consacrent à la chronique de Paris, aux cancans et aux médisances, aux comédies ou aux drames de la vie intime. L'argent abonde ; l'existence est facile et douce ; mondains, aventuriers, viveurs, tiennent le haut du pavé. On met son point d'honneur à ne rien prendre au sérieux. C'est le règne, que disons-nous ? c'est la tyrannie de la « Blague ».

Le plus célèbre organe de cette « blague » fut **Figaro**, que ne créa point, mais que transforma, le 2 avril 1854, M. Cartier de Villemessant (1). Etrange bonhomme que ce trafiquant de littéra-

(1) Né le 22 avril 1812, il s'appelait Cartier et prit le nom de sa mère « de Villemessant ». Il mourut en 1879. Le *Figaro* avait

ture : car il ne s'éleva guère au-dessus de ce rôle. Malin, ne manquant pas d'esprit et l'aimant chez les autres, dépouvu de tout préjugé et de toute conviction politique, se grisant du cliquetis des polémiques et du heurt des passions littéraires, il fut le Directeur de journal dans toute l'acception du mot. Rien n'égalait son flair pour dénicher un écrivain de talent ; et il recruta une légion de collaborateurs choisis, qu'au gré de son humeur fantasque il brutalisait comme des nègres ou encensait comme des dieux.

Avec son coup d'œil très sûr il avait vu que les hommes du Second Empire, peu préoccupés des hautes idées, voulaient qu'on les amusât à tout prix. Prenant l'actualité pour principe, il leur servit « au jour le jour » les faits importants ou menus de l'existence parisienne. « Le café, le cercle, le théâtre, lui fournissent l'anecdote ou le trait satirique, la nouvelle du matin ou l'épigramme du soir ». Il exploita l'événement qui, pendant vingt-quatre heures, mais pas davantage, piquait la curiosité générale (1). Et, à force de réclames, de procès, de duels, de scandales, *Figaro* s'imposa.

Tant de bruit était-il nécessaire, quand on comptait parmi les siens Jouvin et Villemot ; Albert Wolff et Charles Bataille ; Barbey d'Aurevilly et Edmond About ; Théodore de Banville, délicieux poète, dont les chroniques débordaient de fantaisie ;

été créé en 1826, mais végétait lamentablement, lorsque Villemessant l'acheta. Hebdomadaire en 1854, bi-hebdomadaire en 1855, il devint quotidien en 1867.

(1) Lors de la mort de Rachel, il lui consacra tout un numéro.

Charles Monselet, « le Brillat-Savarin » du Journalisme, à la gaieté franche et charmante, si lettré, si plein de bon sens, si aimable ; Aurélien Scholl, « le roi du boulevard », narquois et brillant tout ensemble, réputé pour ses « mots » terribles, et que son ironie meurtrière fit comparer à Rivarol. Tout cela s'assaisonnait de méchanceté noire ; car Janin ne méritait point qu'on le représentât sous les traits de l'Arétin, ce bandit de lettres, et Villemessant commit une action bien laide, quand il laissa railler la pauvreté de Lamartine et sa « mendicité littéraire (1) ». Mais ces « rosseries » contribuèrent au triomphe de l'insolent *Figaro*, qui dépassa tous ses imitateurs, le *Gaulois*, la *Chronique parisienne*, le *Mousquetaire*, le *Nain Jaune*, et qui demeura le vrai type du Journalisme frivole, boulevardier, tapageur.

Le gouvernement sentit enfin la nécessité d'adopter une politique moins brutale. Dans la **France** journal officieux, La Guéronière expose de manière ingénieuse les réformes désirées par le souverain. En avril 1861, on ent'rouvre la porte au **Temps** qui « ne relèvera d'aucun parti, d'aucune secte, d'aucune coterie » et qui défendra « le large programme de l'esprit moderne : la liberté ». Sous la direction d'Auguste Nefftzer, plein de sens pratique et de sang-froid, et avec des rédacteurs tels

(1) Faut-il rappeler : « Lamartine n'est pas une lyre, c'est une tirelire » et, cent autres brocards aussi blâmables ? Lamartine se vengea en définissant ainsi le *Figaro* : « Un journal de sarcasme spirituel, à qui tout est bon de ce qui fait rire, même ce qui ferait pleurer les anges dans le ciel ». Quant à Jules Janin, il intenta un procès à Villemessant et le gagna.

que Dolfus, Edmond Schérer, Adrien Hébrard, Francisque Sarcey, il devient le rival des célèbres feuilles anglaises et de notre *Journal des Débats.* Plus dangereux qu'on ne le croirait, il grignote le régime impérial et prépare les voies à l'Opportunisme, lorsqu'il déclare : « La politique est essentiellement la science de l'opportunité. Elle se meut dans les limites du possible et non dans le champ abstrait de l'absolu ».

Sensationnelle avait été l'apparition du *Temps* : celle du **Petit Journal** le fut bien davantage. Fondé en 1863 par le banquier Moïse Milhaud, il voulait ignorer la politique, prodiguait les romans feuilletons et se préoccupait avant tout des faits divers. Un chroniqueur fécond, Léo Lespès, qui prit le pseudonyme de Timothée Trimm, fit la fortune du *Petit Journal.* Il publiait un article chaque jour, et, sur un ton autoritaire, sans nul souci de la forme, avec le plus absolu dédain de l'exactitude, il dissertait à propos de choses, que trop souvent il ignorait. Ce fut le premier journal d'information populaire, et, se riant du *Petit National*, de la *Petite Presse*, du *Petit Moniteur*, il ne devait rencontrer que treize ans plus tard un rival digne de lui : *le Petit Parisien.*

Cependant l'expédition du Mexique menace de se terminer en catastrophe ; les députés de l'opposition reviennent à chaque élection plus nombreux, et le pouvoir doit se résoudre à d'importantes concessions. On autorise de nouvelles feuilles et, parmi elles, le **Journal de Paris**, où les républicains Ranc et Spuller coudoient l'orléaniste Edouard Hervé,

mais où surtout l'érudit J.-J. Weiss fait preuve d'une originalité orgueilleuse, raffole (quoique très sensé) du paradoxe, et séduit par son humour. Puis, la loi du 12 mai 1868 abolit l'autorisation préalable, diminue le droit de timbre et ne permet ni suspension, ni suppression administrative qu'après une condamnation judiciaire. Alors 140 journaux sortent de terre et l'on entend sur les boulevards vociférer les camelots.

« **La Lanterne** ! Demandez la *Lanterne* ! » Et de tous côtés s'éparpillent des petites brochures d'un rouge vif, qui sonnent le glas de l'Empire. L'auteur est le marquis de Rochefort-Luçay ; mais ayant renoncé à son titre, il signe simplement Henri Rochefort (1). Aristocrate d'intelligence, ce journaliste, dont le physique étrange comble de joie les caricaturistes, avait débuté au *Charivari* et au *Figaro* par des chroniques âpres et drôles. Avec lui nous n'avons plus l'épigramme délicate et l'allusion voilée de Weiss ou de Prévost-Paradol. Son esprit acide, pénétrant, corrosif, s'amuse aux personnalités brutales, à la plaisanterie atroce. Gouailleur et insolent, il donne l'impression d'un effronté gamin de Paris. Dans ses brochures, c'est une sarabande de calembours, de coq-à-l'âne, d'à-peu près devenus classiques (2). Des rapproche-

(1) Henri ROCHEFORT (1830-1913), publiciste, député de Paris en 1869, membre du gouvernement de la Défense Nationale (1870), déporté à Nouméa (1873), s'évade (1874), est amnistié (1880), est de nouveau exilé en 1889. Fondateur de la *Lanterne* et de l'*Intransigeant*.

(2) « La France contient, dit l'*Almanach impérial*, 36 millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement ».

ments imprévus forcent le rire. Des développements, que l'on prenait au sérieux s'achèvent en une bouffonnerie aristophanesque (1). Peu d'idées politiques chez ce boulevardier, en la personne duquel tous les partis et tous les hommes rencontreront, à tour de rôle, un adversaire décidé. Il est possédé du besoin de « blaguer », de mordre, de détruire, et il cause, un mal incalculable à celui qu'il nomme « Badinguet ».

Bientôt la brochure rouge ne lui suffisant plus, il crée un grand journal, la **Marseillaise**. Malgré l'Empire libéral, les publicistes de l'opposition rivalisent de violence avec Rochefort. Et, le 10 janvier 1870, Pascal Grousset ayant envoyé Ulric de Fonvielle et Victor Noir demander réparation par les armes à Pierre Napoléon Bonaparte, le prince, qui était fort emporté, tue Victor Noir d'un coup de revolver. Ce crime provoque une émeute et Henri Rochefort le flétrit :

> J'ai eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin... Notre collaborateur Pascal Grousset a partagé mon erreur, et aujourd'hui nous pleurons notre pauvre et cher ami Victor Noir, assassiné par le bandit Pierre Napoléon Bonaparte. Voilà 18 ans que la France est entre les mains de ces coupe-jarrets, qui, non contents de mitrailler les républicains dans les rues, les attirent dans des pièges immondes pour les égorger à domicile. Peuple français, ne trouves-tu pas qu'en voilà assez (2) ?

---

(1) Le développement sur Napoléon II qui est à ses yeux « l'idéal du souverain » : « Quel règne, mes amis, quel règne ! Pas de contributions ! pas de guerres ! pas de liste civile ! » En effet, il ne régna jamais.

(2) *La Marseillaise*, 11 janvier 1870.

On put absoudre le prince meurtrier et condamner Henri Rochefort ; on put multiplier les saisies et les procès ; on put même obtenir par un plébiscite plus de sept millions de suffrages ; mais la Presse ne s'apaisa point, et il fallut chercher dans une guerre de prestige un remède à cette situation. Comme des difficultés avaient surgi avec la Prusse. on profita de l'exaltation nationale (1) ; on déclara la guerre, le 19 juillet ; et ce fut l'effondrement de l'Empire, après le désastre de Sedan...

Une discipline rigoureuse avait été recommandée à la Presse. Elle eut le tort de s'y soustraire, puisque l'indiscrétion d'un journal permit à l'état-major prussien de connaître la manœuvre de Mac-Mahon et prépara notre défaite (2). Ensuite, pendant le siège de Paris, elle divagua. Rarement on avait vu pareille débauche de fausses nouvelles, pareil débordement d'insanités. Le journaliste le plus intéressant de l'époque fut le vieux conspirateur Blanqui qui, dans la **Patrie en danger**, écrivit des articles vibrants contre les envahisseurs, lança des appels lyriques, et réclama la paix sans condition ou la grande résistance jusqu'au bout. Mais il finit par accuser le gouvernement de trahison et dut interrompre la publication de son journal, quand échoua, le 31 octobre, une émeute dont il avait été l'instigateur.

On avait commis la lourde faute de ne point assez brider le Journalisme, quand notre salut

---

(1) Tous les journaux, sauf les *Débats*, poussèrent alors à la guerre contre la Prusse.

(2) TAVERNIER, le *Journalisme* (p. 265-267).

l'exigeait : après la capitulation, les journaux révolutionnaires entreprirent de persuader aux Parisiens qu'on les avait livrés à Guillaume. En vertu de l'état de siège, le général Vinoy les supprima ; une insurrection éclata, le 18 mars ; et M. Thiers fut obligé de quitter Paris, où l'on proclama la Commune.

Celle-ci avait déclaré qu'elle respecterait la liberté de la Presse ; mais elle fit saisir le *Figaro* et le *Gaulois*. Comme les journaux modérés avaient signé, le 21 mars, une protestation légitime, on envahit leurs salles de rédaction ; on décréta la cour martiale ; on fusilla Chaudey, un rédacteur du *Siècle* ; et désormais, du côté de l'Ordre, chacun comprit que le silence était d'or. En revanche, on se permit tout dans le parti des Communards. Henri Rochefort recommença au **Mot d'Ordre** ses à-peu près qui sonnaient faux : Félix Pyat déclama au **Vengeur**, et Vermorel employa l'**Ami du Peuple** à dénoncer n'importe qui, même Félix Pyat, « régicide en chambre ». Mais que dire de ce Jules Vallès, esprit aigri et venimeux, qui dans le **Cri du Peuple** excitait ses camarades à incendier tout Paris (1), ou de l'odieux Maroteau, réclamant dans son abominable **Montagne** l'exécution des otages et de Mgr Darboy (2) ? On voudrait de l'histoire du Journalisme arracher ces tristes pages, souillées de boue, maculées de sang.

(1) Jules VALLÈS (1833-1885) avait écrit au *Figaro* des chroniques sur *Paris misérable* et fondé, en 1867, *la Rue* que fit supprimer un article sur nos soldats, intitulé : « Les cochons vendus ».

(2) « Pas une voix ne s'élèvera pour nous maudire, le jour où l'on fusillera l'archevêque Darboy. Il faut que M. Thiers le sache,

Quoique certains journaux parisiens eussent résisté et que, dans le **Bien Public**, Vrignault, Jules de Gastines, Edouard Drumont, eûssent, au péril de leur vie, combattu les gens de la Commune, la Presse paya pour Vermorel, Jules Vallès, Maroteau. L'Assemblée nationale s'était montrée favorable aux journalistes et, le 22 avril 1871, elle avait voté « une loi de liberté ». Mais l'assassinat des otages et le spectacle de Paris en flammes révoltèrent tout le pays. Alors, le 6 juillet, on sévit. Le journaliste Crémieux est fusillé à Marseille qu'il avait poussée à l'insurrection. Henri Rochefort, Paschal Grousset et bien d'autres sont emprisonnés ou déportés. Jugeant la répression excessive, les journaux « rouges » attaquent M. Thiers. Pour tâcher de les réduire au silence, il use des ressources que lui fournit l'état de siège. Cependant les monarchistes de l'Assemblée, déjà très divisés entre eux, sont assaillis par les feuilles bonapartistes et républicaines. Période confuse de polémiques, que nous ne saurions raconter !

L'armée républicaine compte dans ses rangs l'**Événement**, le **Matin**, le **Journal des Débats**, dont Saint-Marc Girardin se sépare, mais qui a pour capitaines John Lemoinne, Gabriel et Francis Charmes, Henry Aron. Plus combattive encore, la **République Française** est l'organe des opportunistes : ils se dévoreront par la suite, mais c'est en

---

il faut que M. Fabre, le marguillier, ne l'ignore pas. Nous avons pris Darboy comme otage, et, si l'on ne nous rend pas Blanqui, il mourra... Ah ! j'ai bien peur pour Monseigneur l'Archevêque de Paris » (Gustave Maroteau, dans la *Montagne*, n° 19).

colonnes serrées qu'ils s'avancent (1). Et ils nous semblent bien modérés quand nous les comparons aux hardis volontaires du **XIXe Siècle**: le condottière Emmanuel Arène, le spirituel Henry Fouquier, et Francisque Sarcey « dévorant un curé à déjeuner et soupant de quelques magistrats (2) », sous la direction fiévreuse de leur ancien camarade Edmond About.

Tous se choquent avec l'*Univers*, la *Gazette de France*, le *Figaro* monarchiste de Magnard, de Saint-Genest, de Vitu, et le **Soleil**, grand journal politique à cinq centimes, que créa, pour y défendre les Orléanistes, Edouard Hervé, aussi batailleur mais aussi correct que lors du *Journal de Paris*. Enfin brochant sur le tout, c'est la ruée des feuilles bonapartistes, le *Bon Sens*, la *Nation*, le *Pays*, dans lesquelles, à côté de Jules Amigues et de Robert Mitchell, Paul de Cassagnac se répand en injures véritablement homériques.

Le déchaînement est général ; police correctionnelle et cour d'assises ne chôment guère ; mais, qu'on le condamne ou qu'on l'acquitte, aucun ne dépose les armes ; et c'est bien pis encore, sous la présidence de Mac-Mahon, quand, évadé de la Nouvelle-Calédonie, Henri Rochefort, par dessus les frontières, fait pleuvoir, dans la **Lanterne**, sur les uns et sur les autres une grêle de calembours, de sarcasmes, de diffamations. La Presse cependant,

---

(1) Spuller, Depasse, Ranc, Floquet, Waldeck-Rousseau, Challemel-Lacour.

(2) AVENEL, *Histoire de la Presse depuis* 1789, p. 674. — Ce qui a fait surtout la réputation de Sarcey, ce sont ses feuilletons du *Temps*, où le bon sens robuste s'exprime en un style ferme.

n'était pas libre encore. On avait, en 1875, renoncé à l'état de siège ; mais la loi du 29 décembre déférait aux tribunaux correctionnels la majorité des délits. Ces chaînes pesaient aux journalistes. Une aventure électorale leur permit de les secouer.

Nul n'ignore comment, les évêques s'étant mêlés de politique à propos du pouvoir temporel de Pie IX, leur intervention provoqua une levée en masse du parti républicain ; comment Léon Gambetta poussa son fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! », et comment éclata la redoutable crise, qu'on appelle encore « le Seize mai ». Il ne nous appartient pas d'insister ; mais le rôle de la Presse fut alors capital, malgré les entraves apportées au colportage et à la vente, malgré les nombreuses condamnations dont furent frappés les journaux. Vainqueur aux élections d'octobre 1877, le parti républicain n'oublie pas le vigoureux appui que la Presse vient de lui prêter. M. de Marcère, devenu ministre de l'intérieur, exige qu'on applique de façon « très libérale » les textes « qui touchent à la Presse, au colportage, à l'imprimerie ». Le Parlement vote une amnistie plus que généreuse. Et, quelques années plus tard, la loi du 29 juillet 1881 édicte le statut du Journalisme (1). Après environ cent ans de luttes c'est enfin pour lui la Liberté.

(1) L'imprimerie et la librairie sont déclarées libres, ainsi que le colportage (sauf quand il s'agit d'écrits délictueux). Tous les délits d'opinion sont écartés. On doit déclarer au parquet le titre du journal et donner l'adresse du gérant qui dépose à la préfecture deux exemplaires signés par lui. Le droit de réponse

Sa Majesté le Journal. — Nous ne pousserons pas plus loin cette petite histoire du Journalisme. Certes il se livra, depuis lors, des batailles rudes et mémorables, où s'illustrèrent des écrivains que la postérité mettra sans doute, sur le même rang que Camille Desmoulins et André Chénier, Paul-Louis Courier et Chateaubriand, Armand Carrel et Louis Veuillot.

Par exemple, lors du Boulangisme, du scandale de Panama et de certaine affaire judiciaire qu'on étala en plein forum, Joseph Reinach dans la *République française*, Henry Maret dans le *Radical*, Georges Clemenceau dans la *Justice* et dans l'*Aurore* se colletèrent avec la *Cocarde* et la *Presse*, le *Gaulois* d'Arthur Meyer, l'*Autorité* de Paul de Cassagnac, et la *Libre Parole*, où Drumont, redoutable polémiste, défendit avec érudition et vigueur l'Antisémitisme qui lui était cher, tandis que Maurice Barrès soutenait, un peu partout, la cause du Nationalisme, avec son style sobre mais expressif, son ironie amère, et son éloquence d'autant plus forte qu'elle avait couvé sous cette ironie. Mais il serait périlleux de nous aventurer, comme disait Horace, « sur des feux recouverts d'une cendre trompeuse ». Restons-en là !

Mieux vaut constater et juger la Toute-Puissance de la Presse, devenue l'impératrice de l'Univers. Elle en est redevable, avant tout, à la liberté dont elle jouit. Cette liberté, certains l'avaient réclamée

---

est édicté. La diffamation et l'injure peuvent faire l'objet de poursuites. Les provocations au meurtre, au pillage, à un crime contre la sûreté de l'Etat sont punies.

aussi complète que possible, parce qu'ils partageaient l'opinion de Maxime du Camp, qui estimait absolument « nulle » l'influence exercée par la Presse sur la destinée des Etats (1). D'autres la jugeaient dangereuse ; et bien souvent les faits leur donnèrent raison.

La pornographie s'étalant avec cynisme dans de nombreuses feuilles périodiques, il fallut, le 2 août 1882, édicter contre les publications obscènes une loi qu'on a grand tort de laisser sommeiller. Mais bientôt surgit un grave péril. Des exaltés et des criminels, menacèrent la Société. Des journaux, parmi lesquels l'*International*, osèrent exciter les gens du peuple « à brûler, églises, palais, couvents, casernes, préfectures, mairies, études de notaires, d'avocats, d'huissiers ». Ils conseillèrent de lancer des bombes, imprimèrent des formules pour leur fabrication, provoquèrent les attentats de Ravachol, de Vaillant, d'Emile Henry. Et, quand le président de la République eût été assassiné à Lyon par un anarchiste italien, on fut obligé de voter, en 1894, certaines lois restrictives que des politiciens appelèrent « les lois scélérates ».

Mais, si l'on empêcha ces prétendus journalistes de porter atteinte à la morale publique, de troubler la sécurité du pays, de provoquer au vol, à l'émeute, à l'assassinat, on repoussa toujours ce qui pouvait diminuer la vraie liberté de la Presse. Celle-ci se rendit compte qu'elle perdrait tout, si elle s'abandonnait à la licence, et elle déçut les es-

(1) *Souvenirs littéraires*, tome II, p. 40 et suivantes.

pérances de ses ennemis, qui s'appropriaient le fameux mot de Balzac, dans sa *Monographie de la Presse parisienne* en 1843 : « On tuera la Presse comme on tue le peuple : en lui donnant la liberté » (1). L'auteur de la *Comédie humaine* avait été mauvais prophète. Jamais le Journalisme n'a joui d'une liberté plus large et jamais il n'a été plus vivant.

Mais la liberté elle-même n'eût point suffi à réaliser le prodigieux développement de la Presse, si la majorité des journaux n'avaient abandonné Carrel pour lui préférer Girardin, c'est-à-dire l'Information à outrance.

Tout les engageait à le faire. Ils avaient l'exemple des périodiques anglo-saxons : le *Times*, qui contenait la matière de plusieurs volumes en seize pages de texte serré,et les feuilles américaines,dont certains numéros, le dimanche, comptaient environ trente pages, avec des annonces à profusion. Les progrès invraisemblables du mécanisme et de la science leur ont permis de tout oser. Télégraphe, téléphone, instruments de télégraphie sans fil, les renseignent en quelques minutes, sur ce qui se passe ici-bas. Par centaines de mille les exemplaires tombent de machines à la puissance incroyable. Automobiles, trains rapides, avions même, éparpillent à travers la France ou le monde les derniers numéros parus. Et on pourrait croire qu'avec leurs éditions régionales, c'est le triomphe des journaux qui s'intitulent : « journaux de grande information ».

(1) BALZAC n'aimait pas le Journalisme. « Si la Presse n'existait pas, a-t-il écrit, il ne faudrait pas l'inventer ».

Mais la concurrence s'établit. Il faut compter avec les rivaux qui surgissent partout en province et qui, utilisant les mêmes moyens matériels, donnent avant l'aurore les nouvelles de la veille ou de la nuit, devancent l'arrivée des journaux de la capitale, et sont en un clin d'œil, parvenus aux extrémités de plusieurs départements (1). Alors c'est une course éperdue. On augmente le nombre de pages ; on lance des éditions successives ; on multiplie les suppléments. Le public s'habitue pour ses vingt-cinq centimes ou ses deux sous depuis quelque temps, à vouloir du papier, encore du papier, toujours du papier. Il faut conquérir, satisfaire, retenir ce client fort capricieux et, de jour en jour, plus exigeant. Malheur à qui n'apaise point sa boulimie de nouvelles et n'arrive pas le premier !

Aussi, pour donner ample pâture à cette passion de savoir vite et de tout savoir, il y a dans les journaux surabondance de « chroniques ». Il y a les « interviews », c'est-à-dire les « entrevues » ou les « entretiens » sur quelque question, plus ou moins intéressante, mais actuelle, avec une personne, plus ou moins compétente et bien renseignée. Il y a surtout le « reportage », vieille chose inventée par Loret et les nouvellistes du XVIIe siècle, mais que l'on affubla d'un nom anglo-saxon pour rehausser son crédit ; le « reportage », qui consiste à courir du matin au soir, à surprendre le moindre événement, à donner au lecteur, par le talent de mettre

---

(1) La *Gironde*, le *Phare de la Loire*, le *Journal de Rouen*, la *Dépêche de Toulouse*, l'*Echo du Nord*... Mais arrêtons-nous : ils sont trop

tout en lumière, l'impression qu'il a vu lui-même, qu'il n'ignore rien des incidents du jour, et qu'il est merveilleusement « informé ».

Est-il besoin de rappeler que cette méthode est fortement combattue ? On reproche à la Presse d'imiter l'Escourbaniès de Daudet, qui hurle sans cesse : « Fen de brut ! » On la blâme de « faire du bruit » pour attirer la clientèle et sans respecter la vérité. Afin, dit-on, d'avoir « le bon papier », un publiciste s'introduit chez vous de vive force, vous arrache des lambeaux de phrases, les interprète ou les modifie à sa guise. Parfois même il invente cette « interview » de toutes pièces (1), et, dans certains cas, les conséquences d'un pareil manège peuvent être graves (2). L'intéressé rectifie et dément. Mais le lecteur, qui a connu l'article, ignore trop souvent le démenti ou ne le prend pas au sérieux.

Beaucoup, de même, se lamentent sur l'importance que l'on accorde à des fait sdivers très fâcheux. Ils se plaignent que l'on spécule sur la curiosité malsaine de la foule à propos de crimes « sensationnels ». Détails d'une précision écœurante ; répugnantes photographies ; biographie minutieuse du meurtrier et de la victime, souvent peu recommandables tous les deux, rien ne manque à ce « reportage », que l'on estime pernicieux pour les esprits faibles, les jeunes filles, les adoles-

(1) Cela eut lieu en septembre 1927, pour un maréchal de France.

(2) On se rappelle que l'imprudence d'un journaliste provoqua une controverse pénible entre un roi heroïque et un glorieux soldat à propos d'une bataille livrée dix ans plus tôt.

cents. Faut-il ajouter que les avocats s'indignent de voir certains journalistes se substituer au juge d'instruction, entasser sur la tête de l'inculpé des crimes commis précédemment, mais dont les auteurs sont inconnus, et créer de la sorte une atmosphère hostile qui impressionne les jurés ?

Enfin des mécontents, plus nombreux qu'on ne saurait le croire, sont tentés d'aller, comme le faisait Henry Becque, demander à tous les kiosques « le journal qui donne le plus de fausses nouvelles ». Les fausses nouvelles ! Nos mécontents affirment que le désir de paraître « bien informé » en fait insérer sans scrupule une quantité considérable : graves mesures financières qui inquiéteront les rentiers et favoriseront les coups de Bourse, complications diplomatiques de nature à troubler l'opinion, démissions d'ambassadeurs ou de ministres qu'on annonce comme imminentes, dans un moment difficile. Tout cela sera démenti, le lendemain ; mais le Français, qui est simpliste, pense que le vieux proverbe est toujours vrai et qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

N'oubliez pas non plus, nous dit-on, cet aviateur qui avait entrepris de traverser l'Atlantique ; dont on racontait le succès à une foule enfiévrée d'enthousiasme, et dont on rapportait les paroles prononcées à New-York devant la statue de la Liberté, alors que le héros malheureux s'était abîmé dans l'Océan. Et l'on a beau jeu à conclure que tel journal préfère publier des nouvelles douteuses, non contrôlées, truquées même, que de s'avouer mal informé devant l'impatience de la

foule. Il serait victime de ce besoin de savoir vite qu'il a créé ; et il y aurait réaction mutuelle du public sur le Journalisme comme du Journalisme sur le public.

Voilà ce que l'on dit, et nous ne signalons que les critiques les moins acerbes. Pour notre part, nous déplorons surtout, dans la plupart des feuilles modernes, un manque d'unité trop visible et un dédain beaucoup trop marqué pour la belle tenue littéraire. « Nous avons maintenant, a écrit Eugène Tavernier, des feuilles qui insèrent des articles tout-à-fait opposés à la doctrine dont elles sont l'organe. De plus, nombre de journaux se dispensent très bien d'avoir aucun principe, et il y en a dont c'est la raison d'être et la force » (1). Cela est vrai, cela est fâcheux, et c'est avec peine que l'on rencontre dans le même numéro d'un journal plusieurs articles où sont défendues des thèses absolument contraires (2). Nous n'ignorons point que pour tâcher de remédier à ce défaut on use de « l'Editorial » qui existait en Angleterre et qui, chez nous, fut mis à la mode par Magnard, rédacteur en chef du *Figaro* (3). C'est un article bref substantiel et piquant, où l'on commente les faits

(1) Eugène Tavernier, *Du Journalisme*, p. 110.

(2) Dans un journal, que nous pourrions nommer, en septembre 1926, un article de tête préconisait les naturalisations en masse ; au bas de la colonne suivante, on réclamait contre les Français « de papier timbré » qui s'arrangeaient pour bénéficier des droits du citoyen, en se dispensant, des principaux devoirs ; et, plus loin, il y avait le compte rendu indigné d'un procès intenté à des fonctionnaires qui avaient hâté des naturalisations.

(3) Il le fit avec un tel talent qu'on appela « l'Editorial » *le Magnard.*

politique du jour, avec pour signature le nom du rédacteur en chef ou l'initiale du journal. Et c'est indispensable pour fixer la doctrine. Mais cependant la diversité des opinions exposées engendre le scepticisme ; et jamais on n'aurait admis pareille méthode à l'époque où Edmond About, directeur du XIXe *Siècle*, corrigeait de près tous les articles et disait, en souriant, au collaborateur chargé de la mercuriale des marchés : « Je ne vous ferai qu'une recommandation. Inspirez-vous toujours de la ligne de conduite du journal ».

On eût toléré encore moins alors le désordre qui nous choque dans trop de journaux contemporains. Pour frapper les yeux on n'use point seulement de fortes manchettes, mais on fait commencer en première page avec des titres voyants un certain nombre d'articles, et, après quelques lignes ou une demi-colonne, on nous envoie chercher la suite, au petit bonheur, à la deuxième ou troisième page, tout comme s'il s'agissait de jouer au jeu de l'oie. Le *Temps*, les *Débats*, le *Figaro* — nous ne citons que les plus grands — se refusent à abdiquer ainsi leur dignité littéraire. Si Villemessant vivait encore, comme il condamnerait ces habitudes débraillées, lui, le modèle des directeurs ; lui, qui mettait par-dessus tout la belle ordonnance de sa feuille aimée ; lui, qui voulait que toutes les catégories de lecteurs pûssent retrouver, chaque matin, à la même place l'article qui les intéressait ! Et puis quelle valeur peut bien avoir un article dont nous sommes obligés de rajuster les membres épars ? L'article coupé en morceaux ! Beau

sujet de reportage ! Mais ce n'est qu'un crime littéraire.

On nous jugera peut-être dur ; mais c'est que nous aimons le Journal et que nous le voudrions exempt de ces défauts. Ses détracteurs sont autrement sévères que nous. Pour subvenir, disent-ils, à d'énormes frais matériels, recruter une armée de collaborateurs, payer un monde d'employés, il faut ce qu'on nomma « le nerf de la guerre ». Alors ce n'est plus seulement l'Annonce, pratiquée dès les débuts du genre et qui est fort légitime, quand elle n'empiète point sur les colonnes réservées aux articles importants ; mais c'est la Réclame, qui trop souvent prend les allures d'un article sérieux, si bien que le lecteur se choque d'avoir été habilement dupé. Et l'on en vient à incriminer les nombreux concours, organisés pour lutter contre les feuilles rivales et où les récompenses ne sont plus un livre ou des objets de toilette, mais pianos à queue, mobiliers, automobiles « avec conduite intérieure », « prix » dont la valeur marchande ne s'avère point méprisable. On chuchote même que telle feuille est entre les mains « des puissances d'argent » : grands industriels, financiers,brasseurs d'affaires ; quoique chez nous on n'ait point encore essayé, comme aux Etats-Unis ou en Angleterre, d'opérer le « trust » des journaux. L'accusation n'est point neuve. Déjà, en 1839, Sainte-Beuve protestait contre « la littérature industrielle » et blâmait les journaux « de perdre toute indépendance et toute réserve ». Emile Augier s'indignait de voir un parvenu malhonnête acquérir la propriété d'un

journal, « comme on achetait jadis un régiment » (1). Et, tout récemment, dans ses *Souvenirs de Journalisme*, Maurice Talmeyr n'a pas craint d'écrire que « les deux vices » de la presse contemporaine sont d'être « une presse de licence » et « une presse d'argent ».

Il convient de ne point exagérer. Nos publicistes, ne sont pas tous comme cet admirable Armand Carrel, qui se fit tuer pour ses idées, ni comme tant d'autres qui plaçaient l'indépendance fort au-dessus de la richesse ou des décorations. Mais on ne saurait les assimiler tous à Bel Ami, le triste héros de Maupassant. Beaucoup d'entre eux regrettent que la Presse soit devenue trop tributaire de la Finance, et, comme nous, ils accusent de ce malheur la folie de l'Information.

Pourquoi, d'ailleurs, méconnaître les éminents services que rend au pays le Journalisme ? Il a des initiatives fécondes, secoue l'inertie du Gouvernement, signale les abus ou les scandales, empêche que des complaisances coupables n'étouffent des affaires malpropres, s'acharne contre les « mercantis » et obtient quelquefois qu'on réprime leurs agissements, propose et fait triompher des réformes justes malgré la coalition de l'égoïsme, de la routine, des préjugés. C'est une digue à l'excès de corruption trop fréquent dans les démocraties. Il contrôle et censure les politiciens ; il crie « casse-

(1) Dans les *Effrontés*, Vernouillet, un financier véreux achète *la Conscience publique*. « Beau titre, s'écrie un des personnages, beau titre pour un journal à vendre ».

cou ! » aux ministères, et, dans le domaine de la politique étrangère ou intérieure, il les force à réfléchir, à s'abstenir de mesures préjudiciables au bien public, à les annuler, s'il le faut. « Qu'il soit permis aux journalistes de remplir l'office d'un reverbère ! » écrivait Michaud en 1822. Avec Victor Hugo, le Journalisme dirait plutôt aujourd'hui : « Je fais mon métier de flambeau ». En tout cas, nous lui devons de la clarté salutaire, et nul n'oubliera avec quelle force, en 1914, presque tous les journalistes battirent le rappel des énergies nationales.

En lui souhaitant de s'épurer davantage, admirons donc et aimons un genre qui dota notre France d'écrivains illustres dans tous les camps. D'abord recueil de sèches nouvelles, le Journal devient vite un organe de littérature mondaine, de science, d'érudition. Arme puissante entre les mains des partis, il bataille, malgré la Censure, au service de la Philosophie, de la Politique, de la Religion. Maintenant, il n'est plus une manifestation de l'intelligence ou de l'activité humaine qui ne relève de son empire. Tout lui appartient : il est le Maître, et il nous faut reconnaître en lui non pas le quatrième pouvoir, mais le Premier et le plus absolu. Capricieux et irritable, Sa Majesté le Journal crée et détruit des réputations ; soulève l'opinion ; bouleverse tout à son gré. Quand, à la fin de mai 1631, il hasarda le premier numéro de la *Gazette*, le bonhomme Renaudot, qui attendait humblement les ordres du Cardinal Ministre, son protecteur, ne soupçonnait certes point qu'il venait d'inventer

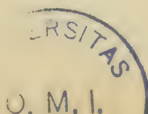
quelque chose, qui non seulement dominerait les cardinaux et les ministres, mais qui étendrait sur l'univers son autorité incontestable, despotique et redoutée.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

Hatin, *Histoire politique et littéraire de la Presse en France* (8e volume) ; Tavernier, *Du Journalisme* (Oudin) ; Dubief, le *Journalisme* (Hachette) ; H. Avenel, *Histoire de la Presse depuis* 1789 (Flammarion) ; J. Baudoin, *Etat de la législation sur la Presse depuis* 1814 (1834) ; F. Giraudeau, *La Presse périodique de* 1789 à 1867 (Dentu) ; J. Brisson et F. Ribeyre, *Les grands journaux de France* (1862) ; *Le Livre du Centenaire des Débats* (Plon, 1889) ; A. Nettement, *Histoire de la Littérature française sous la Restauration* ; *Histoire de la littérature française sous le Gouvernement de Juillet* ; *Histoire du Journal des Débats* ; Edmond Texier, *Biographie des journalistes* ; E. Biré, *A. Nettement, la Presse royaliste de* 1830 *à* 1852 ; Barbey d'Aurevilly, *Journalistes et pamphlétaires* (Lemerre, 1895) ; Villemain, *Souvenirs contemporains* ; A. Cassagne, *La Vie politique de Chateaubriand* ; Chateaubriand, *Œuvres complètes* ; *Mémoires d'Outre-Tombe* ; Thureau Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet* ; Saint-Marc Girardin, *Souvenirs d'un journaliste* ; Villemessant, *Mémoires d'un journaliste* (1867) ; Alphonse Daudet, *Trente ans de Paris* (Villemessant et Henri Rochefort) ; Pierre de la Gorce, *Histoire du Second Empire* ; V. Bouton, *Les journaux rouges du* 24 *février au* 1er *octobre* (Giraud, 1848) ; A. Gagnière, *Histoire de la Presse sous la Commune* (Lachaud, 1871) ; Maillard, *Histoire des journaux publiés pendant le siège et la Commune* (Dentu, 1871) ; Maxime du Camp, *Les convulsions de Paris pendant la Commune* ; Lemonnyer, les *Journaux de Paris pendant la Commune* ; Charles Livet, *Le Journal Officiel pendant la Commune.* — Barthélémy, *Némésis* (Masgana ; Garnier) ; A. Carrel : *Œuvres* (Littré et Paulin, 1857) ; Paul-Louis Courier *Pamphlets politiques et littéraires* (Masgana, 1839) ; *Œuvres complètes* (Combarieu) ; Robert Gaschet, *La Vie et la mort tragique de Paul-Louis Courier* (Hachette) ; Spuller, *Lamennais* (Hachette), *Royer Collard* (Hachette) ; D'Haussonville, *Lacordaire* (Hachette) ; l'abbé Fesch, *Lacordaire journaliste* (Delhomme, 1897) ; Louis Veuillot, *Mélanges*, 18 v., *Œuvres complètes* (Lethielleux) ; Eugène Veuillot, *Louis Veuillot* (Retaux) ; Jules Lemaître, *Les contemporains.*

TABLE DES MATIÈRES

MELLOTTÉE, IMP. — PARIS-CHATEAUROUX






a39003 003316899b

